



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2017



Conseil
d'architecture
d'urbanisme &
de l'environnement

VAL DE MARNE





36 rue Edmond Nocard
94700 Maisons-Alfort

T 01 48 52 55 20

F 01 48 53 55 54

contact@caue94.fr

www.caue94.fr

Le CAUE du Val-de-Marne
est une association
instituée par la loi
du 3 janvier 1977
sur l'architecture

Yannick Piau
Présidente du CAUE
du Val-de-Marne
Conseillère municipale à l'Hay-les-Roses



« L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions publiques, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains, ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. »

Conformément aux missions qui lui sont confiées depuis sa création, le CAUE du Val-de-Marne s'attache à rendre un service public de qualité en architecture, en urbanisme ainsi que sur les questions environnementales, à travers un nombre d'actions toujours très diversifiées ; permettant aux acteurs comme au grand public de se rencontrer et de confronter leurs idées, mais aussi d'éclairer leurs choix et leurs décisions.

Un temps fort de l'année 2017 a été la participation du CAUE du Val-de-Marne à la première édition des « Journées Nationales de l'Architecture », manifestation culturelle de grande ampleur lancée par le Ministère de la Culture. Celle-ci s'est concrétisée par des leçons itinérantes au cœur d'un projet régional de « 20 voyages d'architecture » qui ont connu un réel succès.

Cette année fut également enrichie par de nouvelles collaborations avec les Établissements Publics Territoriaux qui composent le Val-de-Marne et plus spécifiquement en accompagnement de leur Plan Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET) ayant pour objectif de définir leur politique afin d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre et de réduire leur vulnérabilité face au changement climatique.

Enfin, 2017 a été marquée par l'engagement fort du CAUE du Val-de-Marne autour de la question de la biodiversité comme véritable potentiel de qualité de cadre de vie mais aussi comme levier de développement territorial. Les promenades participatives comme les séances de restitution ont permis de croiser les regards et points de vue des différents acteurs et d'interroger collectivement sur l'état actuel et futur des continuités écologiques de territoires en pleine mutation, de construire une culture commune, autour de la biodiversité comme bien commun mais aussi comme ressource.

Je tiens à remercier toute l'équipe du CAUE, investie avec toujours autant d'énergie sur ses missions de service public, qui ne cesse d'explorer avec détermination les moyens de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale de nos territoires.

Je ne peux qu'inviter tous les acteurs d'un projet (habitants, élus, professionnels) à poursuivre ou à initier de nouvelles collaborations avec le CAUE du Val-de-Marne, dans l'intention de conforter l'action publique autour de la qualité du cadre de vie.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Yannick Piau

¹

¹ Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la Transition énergétique pour une croissance verte

² Loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine. et Loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.



**UNE ANNÉE
AVEC LE CAUE 94**

2017 EN UN COUP D'ŒIL

JANVIER

- **9-10-12 /01 : Stage rectorat**
« La République se met en scène »
- **12 /01 : Atelier accessibilité**
Conseil départemental du Val-de-Marne
- **18 /01 : Formation éco-quartiers**
Pour chargés d'opération d'Expansiel / Valophis
- **24 /01 : Visite de la cathédrale de Créteil**
- **26 /01 : Conférence**
« Ponts et passerelles dans l'agglomération francilienne »
- **26-27 /01 : Stage rectorat**
« Patrimoine matériel et immatériel : le repas gastronomique à la française »
- **31 /01 : Journée d'information**
« L'IGN : un lieu de ressource pour l'étude du territoire »



FÉVRIER

- **03/02 : Matinée débat**
« La place des espaces agricoles du Val-de-Marne dans le périmètre métropolitain du Grand Paris »
- **21/02 : Formation « Nature en ville »**
- **21 /02 : Exposition éco-gestes**
Maison de quartier du petit Ivry
- **22/02 : Ciné-débat**
« Power to change », Vitry-sur-Seine
- **27/02 : Visite du nouveau Créteil**
- **28/02 : Journée d'information**
« Des bureaux aux logements sociaux : transformer plutôt que démolir »

MARS

- **02/03 : Colloque**
Sur la construction modulaire pour les équipements de la petite enfance.
- **08/03 : Séminaire d'échanges**
« Trame verte et bleue : de la planification régionale à la construction d'une stratégie territoriale »

- **09/03 : Lancement de la démarche « Bâtiments Durables Franciliens »**
- **11 /03 : Conférence CoachCopro®**
- **28/03 : Journée d'information**
« Le coteau d'Ivry : habitat participatif et autopromotion »
- **28/03 : Visite des bords de Marne à Créteil**
- **29/03 : Visite du Mont Mesly à Créteil**

AVRIL

- 18-19/04 : Formation « Architectures de la ville »
- 20/04 : Conférence
« Architectures contemporaines au bord de l'eau »
- 20/04 : Formation « Nature en ville »
- 22/04 : Visite paysage
« Le T7 depuis les portes de l'Essonne »
- 24-25-27/04 : Stage rectorat
« Des agricultures et des villes »



MAI

- 13/05 : Promenade en bords de Marne
- 16/05 : Formation « Nature en ville »
- 16-17/05 : Formation « Architectures de la ville »
- 23/05 : Conférence
« Quand le cinéma sublime l'architecture »
- 23/05 : Visite du jardin d'agronomie tropicale
- 30/05 : Parcours - Trame verte et bleue
« Du Ru des Marais à la forêt du Piple »
- 30/05 : Journée d'information
« Sites protégés, mieux les connaître pour mieux les préserver »

JUIN

- 02/06 : Parcours - Trame verte et bleue
« De la forêt Notre-Dame au bois Saint-Martin »
- 2-3-4/06 : Rendez-vous aux jardins
« Le partage au jardin »
- 06/06 : Formation « Architectures de la ville »
- 09/06 : Parcours - Trame verte et bleue
« Du parc du Morbras à la Marne »

- 20/06 : Inauguration exposition
Défi des écoles à énergie positive
- 22/06 : Journée d'information
« Les Dunes, sous le sable les bureaux »
- 22/06 : Journée d'information
« Les Dunes, sous le sable les bureaux »

2017 EN UN COUP D'ŒIL

JUILLET

- 01/07 : **Visite guidée et jeu de piste**
Villeneuve-Saint-Georges
- 04/07 : **Journée d'information**
« Le quadrilatère Richelieu, première étape d'une rénovation complexe »
- 08/07 : **Atelier « L'art dans la ville »**
Villeneuve-Saint-Georges



SEPTEMBRE

- 6-7-8 /09 : **Université d'été des CAUE**
- 15/09 : **Les Enfants du Patrimoine**
- 16-17 /09 : **Les Journées du Patrimoine**
- 21/09 : **Conférence CoachCopro®**
- 24/09 : **Visite découverte à Vincennes**
- 28/09 : **Rencontre-débat à Créteil**
« Vers une protection et une gestion du foncier dans le Val-de-Marne ? »



OCTOBRE

- 07/10 : **Café archi à Villeneuve-Saint-Georges**
- 10/10 : **Conférence à Vincennes**
« Architectures du sport, un parcours historique »
- 12/10 : **Conférence à Fresnes**
« Grande histoire urbaine de la banlieue »
- 13-14-15 /10 : **Les Journées Nationales de l'Architecture**
20 voyages d'architecture organisés par les CAUE d'Île-de-France
- 17/10 : **Journée d'information**
« L'éco parc de Sucy Ouest »



NOVEMBRE

- **07/11 : Journée d'information**
La démarche « Bâtiments Durables Franciliens »
- **09/11 : Conférence à Fresnes**
« Fresnes, évolution urbaine d'un village parisien »
- **14/11 : Conférence à Vincennes**
« Architecture sportive aujourd'hui : du bien-être au spectacle »



DÉCEMBRE

- **05/12 : Conférence à Vincennes**
« Sport et espace public : du rêve à la réalité ? »
- **07/12 : Journée d'information**
« L'habitat participatif, évolutions et perspectives »
- **10/12 : Visite du MACVAL à Vitry-sur-Seine**
- **14/12 : Le Maire et l'Architecture**

ENTRE VOUS ET NOUS...

- *CONSEIL AUX PARTICULIERS*

62%

des communes du Val-de-Marne accueillent un architecte et/ou un conseiller Info-énergie du CAUE 94 pour du conseil aux particuliers.

Le département du Val-de-Marne compte **47 communes**.

En 2017, le CAUE du Val-de-Marne et/ou l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne se sont déplacés dans :

- **7 communes** pour des **permanences en architecture & énergie**
- **18 communes** pour des **permanences en architecture**
- **4 communes** pour des **permanences en énergie**

Toutes les autres permanences sont assurées dans nos locaux à Maisons-Alfort.

NB : En 2017, l'agence de l'énergie a signé deux conventions avec les territoires Grand Paris Sud Est Avenir et Grand-Orly Seine Bièvre.

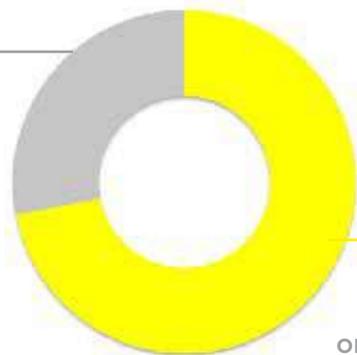
28%

des particuliers ont rencontré un ingénieur en maîtrise de l'énergie



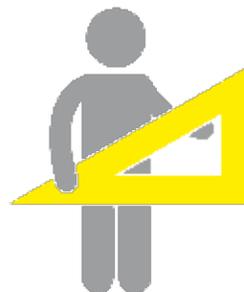
1464

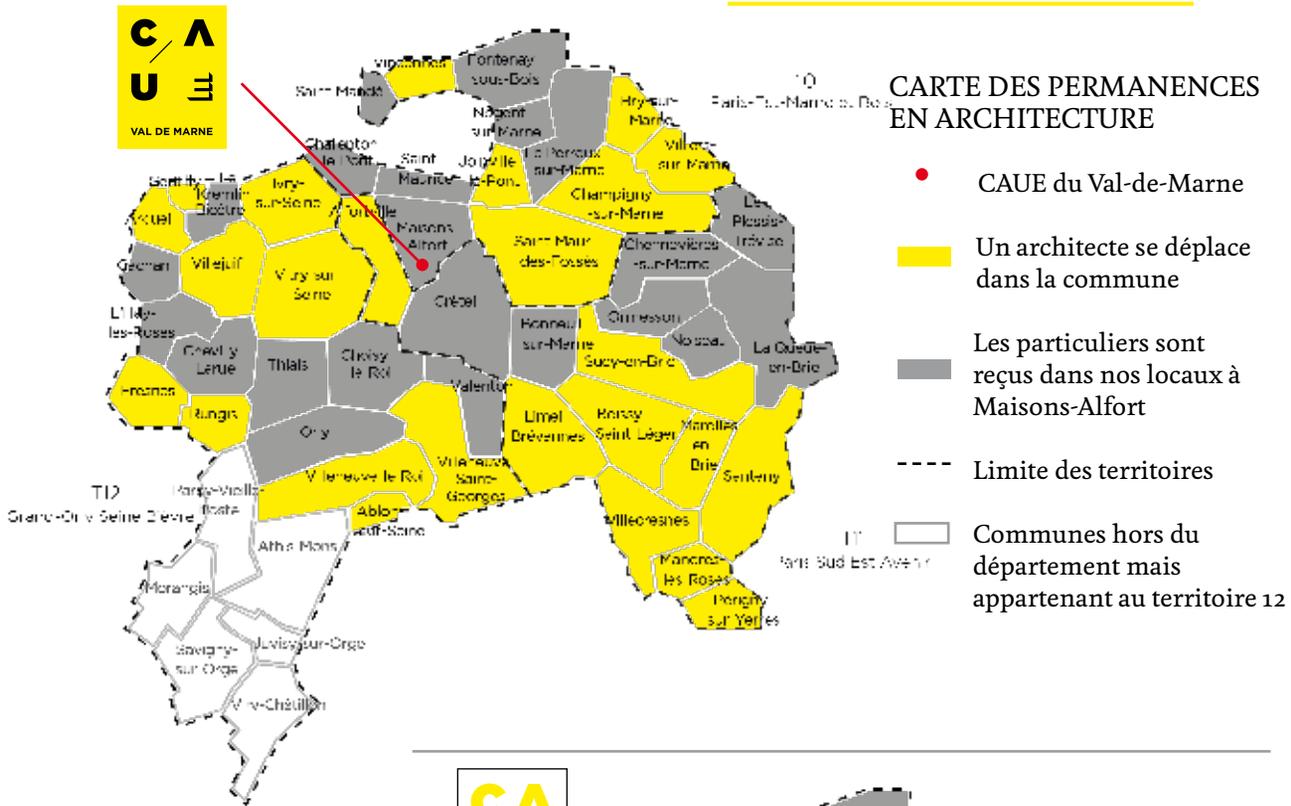
rendez-vous



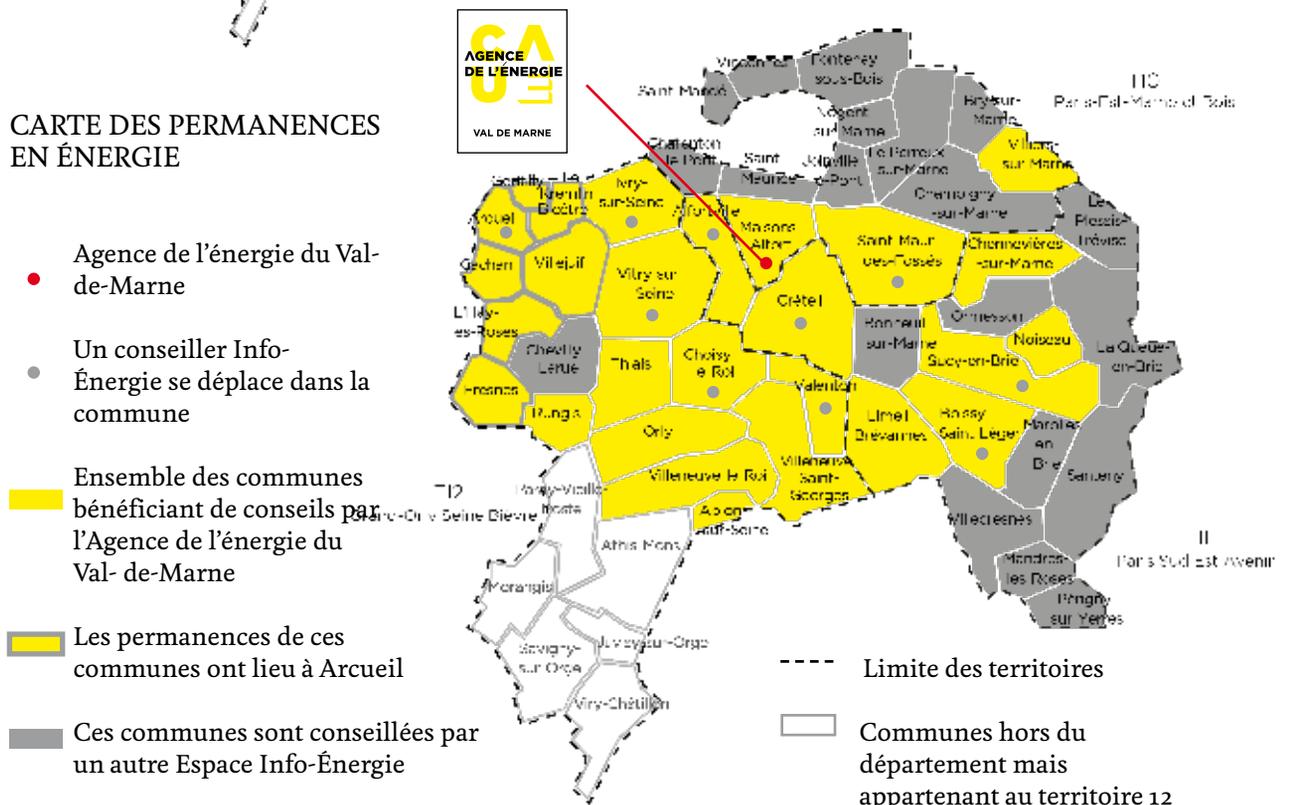
72%

des particuliers ont rencontré un architecte





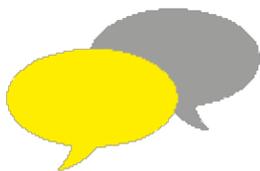
CARTE DES PERMANENCES EN ÉNERGIE



ENTRE VOUS ET NOUS...

GRAND PUBLIC

• SENSIBILISATION



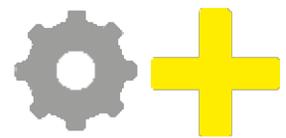
648

personnes ont participé à nos conférences



722

personnes ont participé à nos parcours & visites



1659

personnes ont participé à nos autres actions (ateliers, expositions, stands etc)

FOCUS SUR LES
JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE
(Par les CAUE d'Île-de-France / 15 octobre 2017)



743

participants

20

voyages

DONT



151

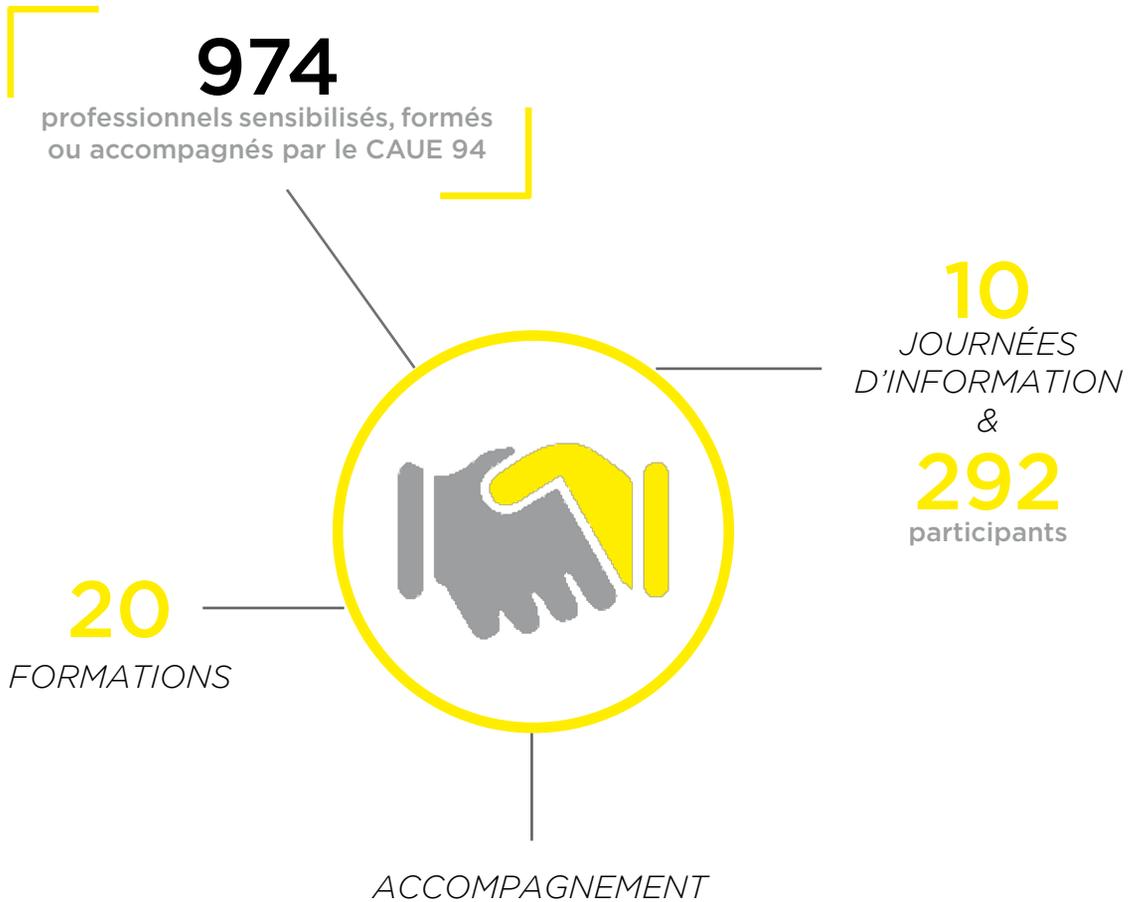
participants

5

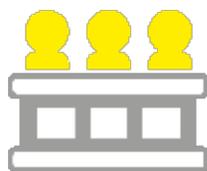
voyages



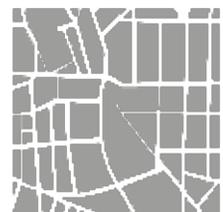
*PROFESSIONNELS &
COLLECTIVITÉS*



10
études



15
jury de concours



7
Plans Locaux
d'Urbanisme
(PLU)

ENTRE VOUS ET NOUS...

• SENSIBILISATION

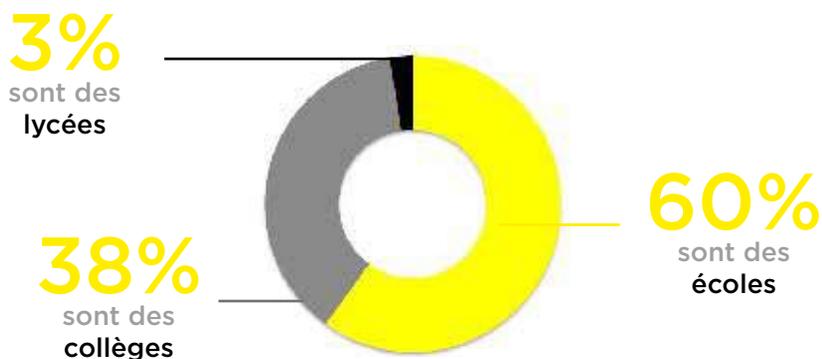
192
actions de
sensibilisation

&

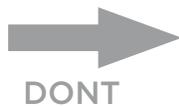
5579
jeunes
sensibilisés

FOCUS SUR « LES ARCHITECTES ET LES PAYSAGISTES
DANS LES CLASSES »

42 = **1550**
classes
sensibilisées
(dont 2 forums
des métiers) jeunes
sensibilisés



18
professionnels
bénévoles sollicités

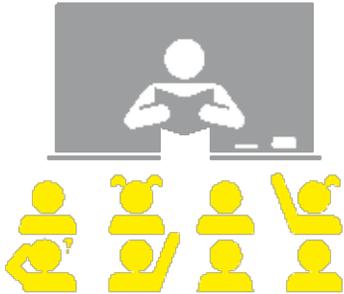


89%
des professionnels
intervenus sont
architectes

&

11%
des professionnels
intervenus sont
paysagistes

JEUNE PUBLIC & ENSEIGNANTS



FOCUS SUR « LES ENFANTS DU PATRIMOINE »

97
classes
sensibilisées

=

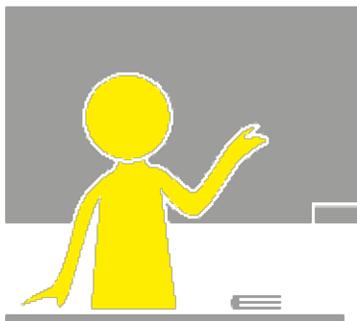
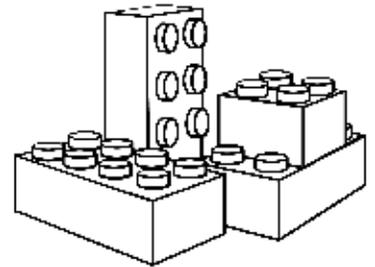
2725
jeunes
sensibilisés

FOCUS SUR LES ATELIERS « RYTHMES ÉDUCATIFS »

25
ateliers
environ

=

542
jeunes
sensibilisés



FOCUS SUR LES « STAGES RECTORAT »

7
stages

=

121
enseignants
formés

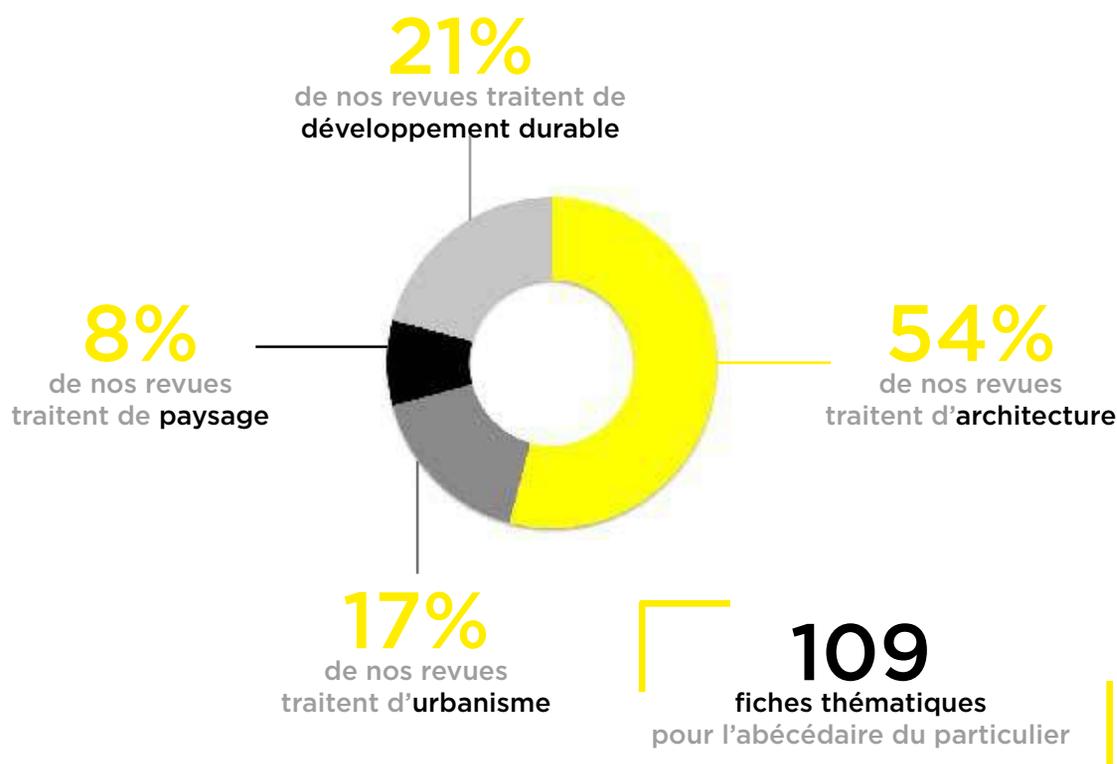
ENTRE VOUS ET NOUS...



24
revues consultables
au CAUE 94

&

5000
références* environ,
consultables au CAUE 94

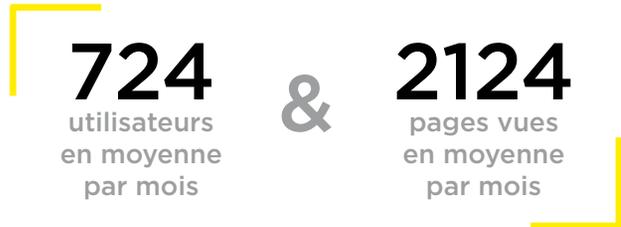


Au fil du temps et de ses différentes actions, le CAUE 94 est parvenu à constituer un fonds documentaire principalement consacré au Val-de-Marne.

*références : ouvrages, études, diagnostics, inventaires, documents techniques et réglementaires etc.

*DOCUMENTATION
& COMMUNICATION*

• *SITE INTERNET*



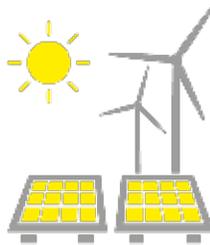
• *FACEBOOK*



177
publications sur
l'année 2017

54940
personnes atteintes
par nos publications

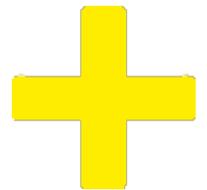
Classement des publications par thématique



42%
ÉNERGIE



41%
ARCHITECTURE



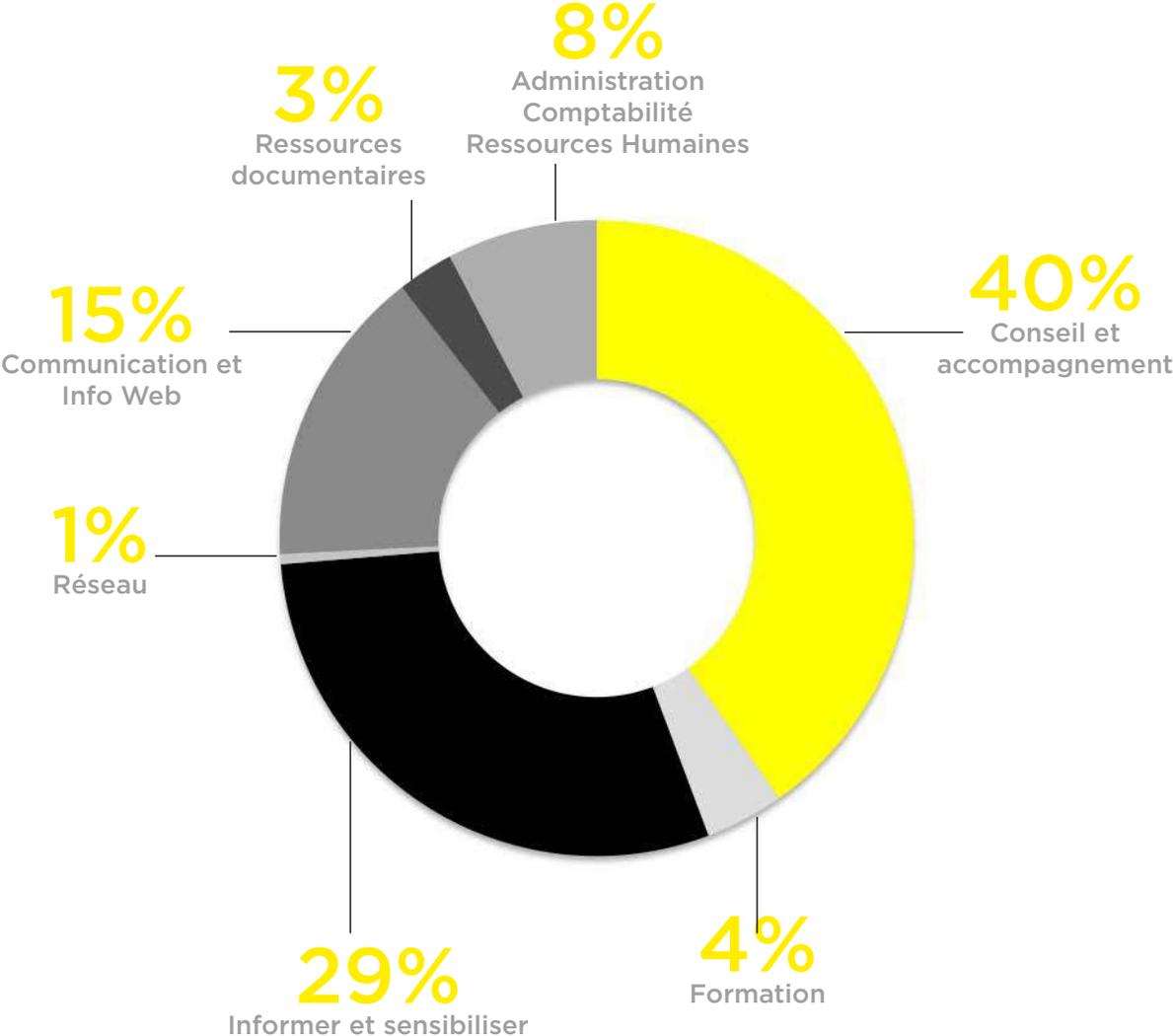
17%
AUTRE

• *BASE CONTACTS PR-ROOMS*

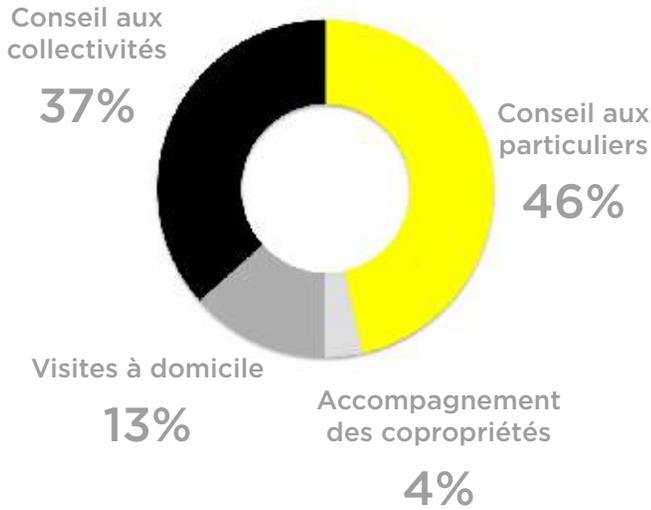


L'ACTIVITÉ DU CAUE

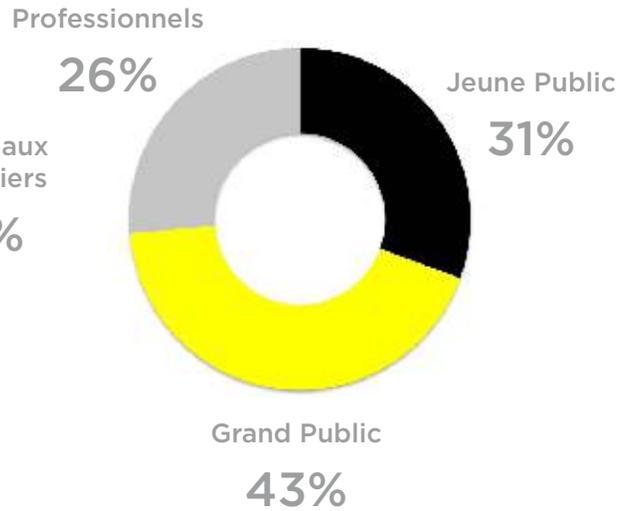
• TEMPS PASSÉ PAR TYPE D' ACTIONS



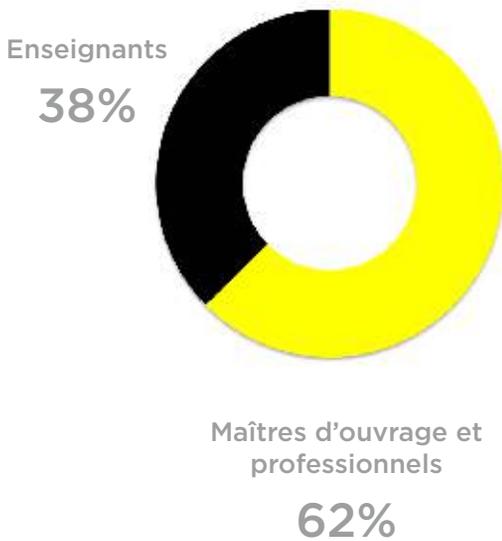
• Conseil et accompagnement



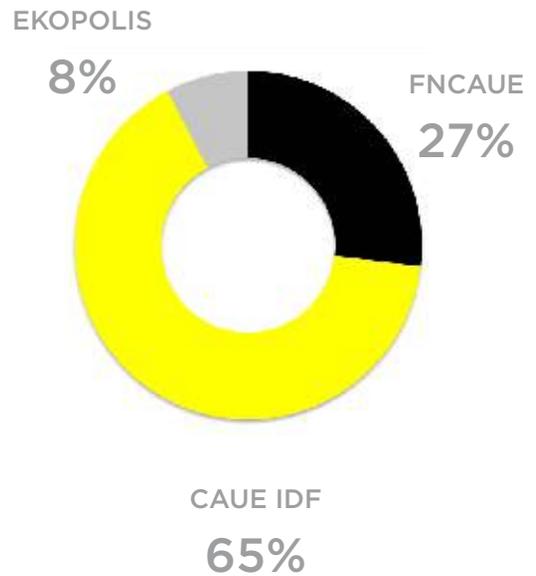
• Informer et sensibiliser



• Formation

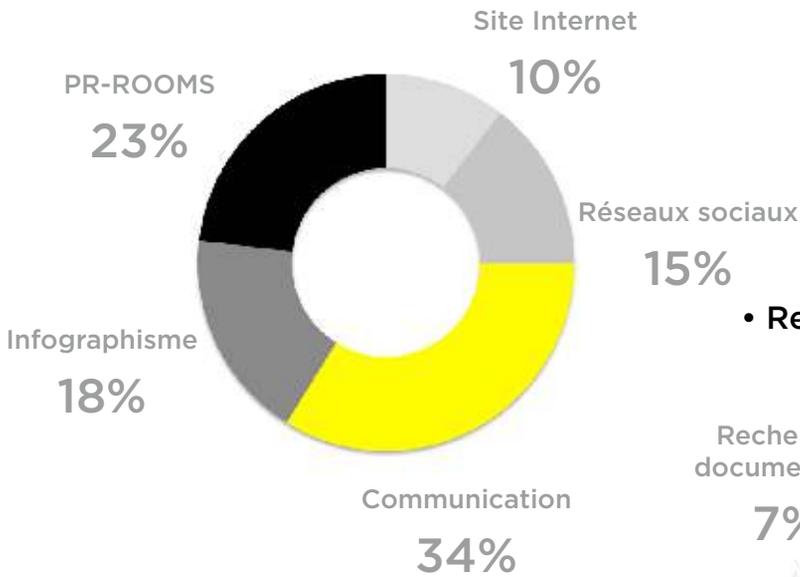


• Réseau
Coordination

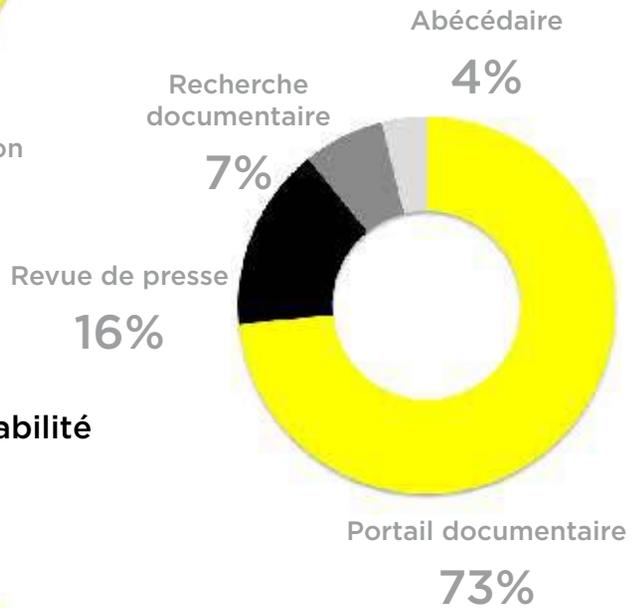


L'ACTIVITÉ DU CAUE

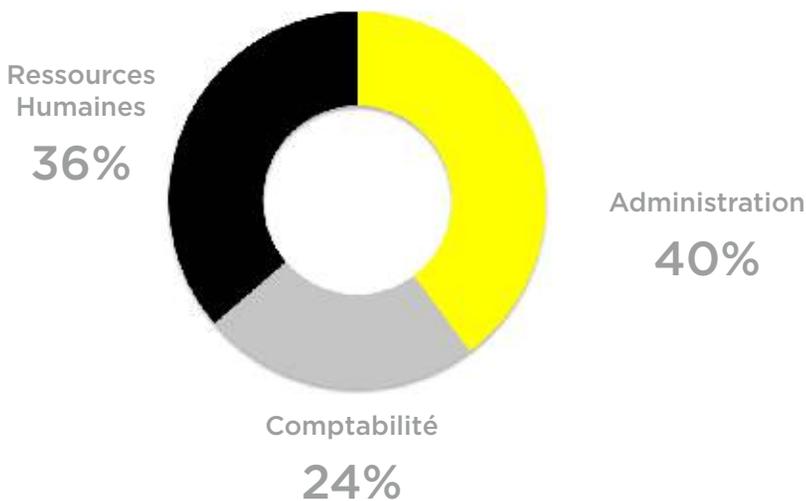
• Communication et Info Web



• Ressources documentaires

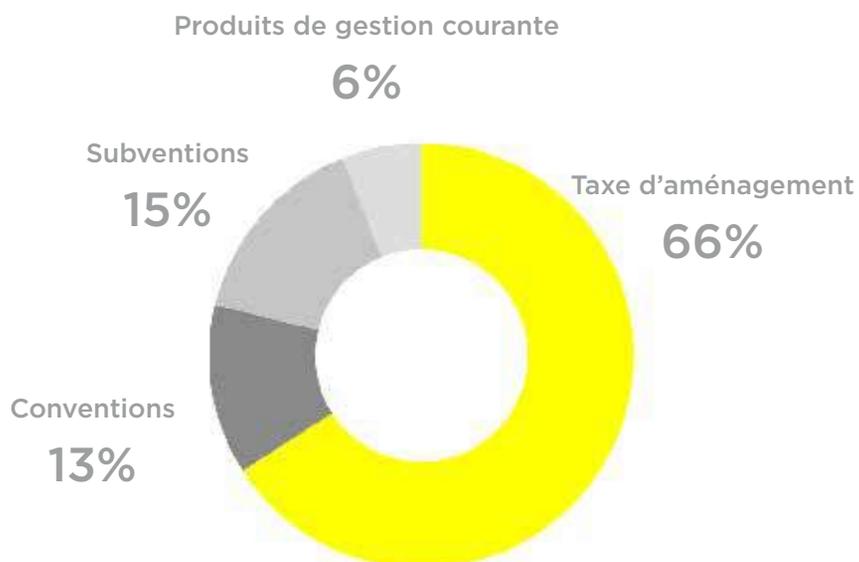


• Administration / Comptabilité Ressources humaines

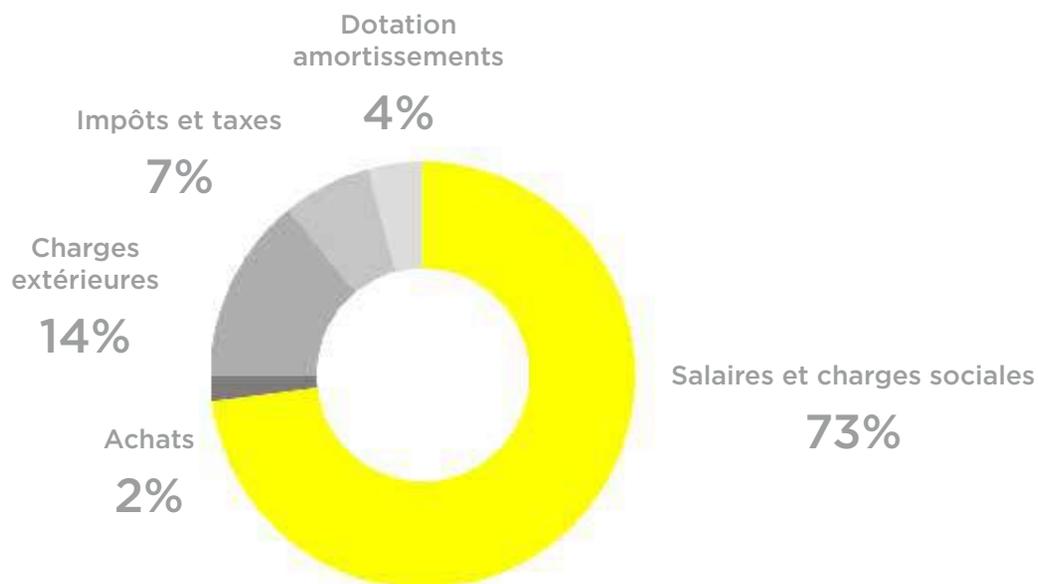




• PRODUITS

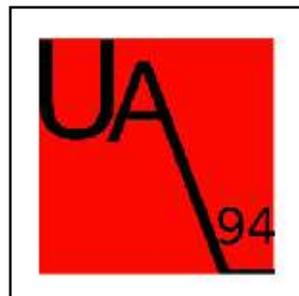
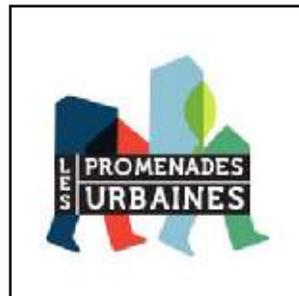
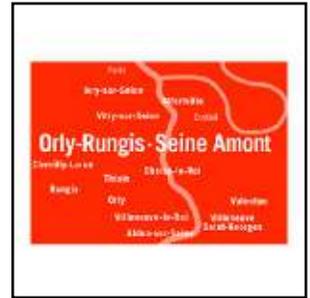


• CHARGES



EN RÉSEAU...





SOMMAIRE

27	Le CAUE et l'Agence de l'énergie	
	→ Qui sommes-nous ?	28
	→ Le Conseil d'Administration	30
	→ L'équipe	32
	→ Nos stagiaires en 2017	34
<hr/>		
37	Professionnels et collectivités	
	SENSIBILISATION	
	→ Les Journées d'information	38
	→ Réseau intercollectivités autour de l'accessibilité	40
	→ Observatoire de la qualité architecturale du logement	42
	→ Colloque organisé par le Conseil départemental	44
	→ Préserver et valoriser l'agriculture val-de-marnaise	46
	→ Les rencontres agricultures	48
	→ Trame verte et bleue	50
	→ Projet « Bâtiments Durables Franciliens »	56
	→ Attribution du label E-RSE	58
	→ Information collective	59
	ACCOMPAGNEMENT	
	→ Charte architecturale (Villejuif)	60
	→ Diagnostic patrimonial (Gentilly)	62
	→ Diagnostic patrimonial et pré-diagnostic énergétique	64
	→ Étude urbaine	66
	→ Cahier de références pour le ruban vert	71
	→ Suivi du plan paysage (Marne Confluence)	72
	→ Règlement local de publicité (Bry-sur-Marne)	74
	→ Préserver le patrimoine sans PLU (Ablon-sur-Seine)	75

→ Bâtiment résilient au risque d'inondations	76
→ Notes sur le patrimoine bâti	78
→ Notes sur le patrimoine bâti	78
→ Agenda 21	81
→ Plateforme pour la rénovation énergétique pour tous	82
→ Accompagnement des instances départementales	83
→ Partenariat Valophis	84
→ Commissions départementales / d'urbanisme	86
→ Jurys de concours	88

FORMATIONS

→ Cycle « Architectures de la ville »	90
→ Cycle « Nature en ville »	92
→ Volontaire de la transition énergétique	94
→ Les éco-quartiers	95
→ Formation « continue »	96

99 Jeunes et enseignants

SENSIBILISATION

→ Les architectes et les paysagistes dans les classes	100
→ Les Enfants du Patrimoine	102
→ Ateliers « Villes utopiques »	104
→ Ateliers « Rythmes éducatifs »	106
→ Les ateliers scolaires (Nogent-sur-Marne)	110
→ Défi des Écoles à Énergie Positive (Vitry-sur-Seine)	114
→ Cycle d'interventions et de visites (Créteil)	116
→ Enquête architecturale (Maisons-Alfort)	117

FORMATIONS

- Stages rectorat 119

123 Grand public

CONSEIL & ACCOMPAGNEMENT

- ... aux particuliers 124
- ... aux copropriétés 126
- Visites à domicile (Ivry-sur-Seine et Valenton) 128

SENSIBILISATION

- Événements 130
- Promenade architecturale 140
- Atelier « Fier de mon quartier » 142
- Fête des solidarités 144
- Fête de la transition écologique et citoyenne 146
- Festival du jeu 148
- Conférences 150
- Le Défi Familles à Énergie Positive 156
- Balade thermographique 160
- La banlieue à toute vitesse 161

165 Ressources / Publications

- Le fonds documentaire 166
- RES'AUE, portail documentaire régional 168
- Observatoire national des CAUE 170

173 Communication

- Site Internet 174
- Réseaux sociaux 176
- Base de données de contacts 177
- Revue de presse 178



**LE CAUE
ET L'AGENCE DE
L'ÉNERGIE**



QUI SOMMES-NOUS ?

Le CAUE du Val-de-Marne :

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val-de-Marne est un organisme départemental d'information, de conseil, de formation, de rencontres et d'initiatives, ouvert à tous. Créé par la Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, le CAUE a un statut associatif et assure une mission de service public auprès des collectivités, des professionnels et des particuliers et a pour but de promouvoir et de sensibiliser à la qualité architecturale, urbaine et environnementale.

Soucieux de s'inscrire dans une démarche de prise en compte des préoccupations de qualité environnementale et de développement durable dans le bâti et dans l'aménagement urbain, le CAUE du Val-de-Marne a créé, en 2007, l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne, qui a pour vocation d'intervenir dans les domaines d'économies d'énergie, d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables.

L'équipe pluridisciplinaire formée par le CAUE et l'Agence de l'énergie réunit des compétences et des expertises variées, afin de concilier au mieux qualité architecturale et urbaine et problématiques environnementales.

L'Agence de l'énergie :

Portée par le CAUE, l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne fait partie du réseau national des Espaces Info→Énergie mis en œuvre par l'ADEME, en partenariat avec les collectivités locales.

Elle a pour mission d'encourager à réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, notamment celles liées à la conception et à l'usage des bâtiments comme aux déplacements.

Financement :

Le CAUE est principalement financé par la Taxe d'Aménagement dont une partie lui est reversée par le Conseil départemental.

Le budget de l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne est alimenté par :

- L'ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
- Le Conseil régional d'Île-de-France
- Le Conseil départemental du Val-de-Marne ; à ce titre, l'Agence de l'énergie est partenaire du Plan Climat Énergie du Val-de-Marne.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENTE

M^{me} Yannick PIAU, conseillère municipale, commune de l'Haÿ-les-Roses

VICE-PRÉSIDENT

M. Jean-Bernard BATTESTI, ancien président du CAUE 94

REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT - membres de droit :

M^{me} Nathalie BARRY, Architecte des Bâtiments de France

M^{me} Anne BOISSY, Directrice Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Forêts Île-de-France

M. Pierre-Julien EYMARD, Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Île -de-France, Directeur de l'Unité Territoriale du Val-de-Marne, représenté par M. Patrice MORICEAU, directeur Adjoint

M^{me} Guylène MOUQUET BURTIN, Inspectrice d'académie, Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale du Val-de-Marne

REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES, désignés par le Conseil Départemental :

M. Olivier CAPITANIO, Maire de Maisons-Alfort, Conseiller départemental

M. Éric CHAMAULT, Conseiller municipal à la mairie de Villeneuve-le-Roi

M. Christian FAUTRÉ, Maire de Champigny-sur-Marne

M. Romain MARCHAND, Adjoint au Maire d'Ivry-sur-Seine

M^{me} Sabine PATOUX, Adjointe au maire du Plessis-Trévisé, Conseillère départementale

REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNÉES, désignés par le préfet :

M. Patrick BERTRAND, Conseil Régional de l'Ordre des Architectes d'Île-de-France

M. Fadi HABIB, Syndicat des Architectes du Val-de-Marne

M. Jean-Marc L'ANTON, Fédération Française du Paysage
M^{me} Corinne LARRUE, Directrice de l'ex Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris 12

PERSONNES QUALIFIÉES - désignées par le préfet :

M. Philippe LECOY, Architecte, ancien directeur du CAUE de l'Essonne

MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

M^{me} Hélène LE GALL, Directrice de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Val-de-Marne (ADIL)

M. Yves LE SOUDEER, Directeur SOLIHA de l'Est Parisien

M^{me} Sylvie SIMON-DECK, Adjointe au Maire de Créteil

M^{me} Cécile VEYRUNES LEGRAIN, Adjointe au Maire de Vitry-sur-Seine

M. Michel VIGNE, Architecte

REPRÉSENTANT DU PERSONNEL :

M. Tony FERREIRA, Ingénieur en maîtrise de l'énergie, CAUE du Val-de-Marne



L'ÉQUIPE EN 2017

Laëtitia GRIGY, architecte-urbaniste - directrice
Laura AMABILIAN, conseillère info énergie
Laetitia BONNEFOY, documentaliste et chargée de mission
Enora BRETON, ingénieur thermicien, conseillère info énergie
Damien CHAINE, architecte conseiller
Quentin COURTIER, ingénieur thermicien (depuis décembre 2017)
Tony FERREIRA, ingénieur thermicien, conseiller info énergie
Anne GAILLARD, paysagiste
Mikaël GOBIN, architecte (jusqu'en juillet 2017)
Sabrina JABEUR, secrétaire administrative
Sabrina KARA, architecte (depuis juin 2017)
Anaïs LLULL, ingénieur thermicien, conseillère info énergie
Nathalie LUZURIER, assistante de direction
Franca MALSERVISI, architecte
Chrystelle MANIER, chargée de communication et chargée de mission
Minnetta Mc ADAMS, ingénieur, conseillère info énergie
Anne-Marie MONIER, architecte-urbaniste
Violaine PÉCOT, chargée de communication
Sophie TESSANDIER, architecte
Gwendoline TURPIN, architecte, conseillère info énergie (depuis octobre 2017)
Amélie THIÉNOT, architecte
Patrick URBAIN, architecte conseiller
Richard WISSLER, architecte - responsable de l'Agence de l'énergie
Aurélia ZIANI, ambassadrice du développement durable (jusqu'en octobre 2017)

L'équipe du CAUE du Val-de-Marne, avec dix architectes et urbanistes, une paysagiste, six ingénieurs conseillers info-énergie et une ambassadrice du développement durable, réunit des compétences et des expertises variées, afin de concilier au mieux problématiques environnementales et qualité architecturale et urbaine et de répondre de façon très complète aux préoccupations des particuliers, des professionnels ou des collectivités.

NOS STAGIAIRES EN 2017

Les métiers présents dans les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont variés et représentent assez bien la large diversité des acteurs du secteur de la « fabrique de la ville ».

STAGES DE 3^{ÈME} :

Le stage permet aux élèves de 3^{ème} d'établir leurs premiers contacts avec le monde de l'entreprise, la découverte d'un secteur, son fonctionnement, son intérêt. C'est aussi une manière pour eux de gagner en assurance. Dans le processus d'orientation des collégiens, ce stage d'observation est primordial. Cette confrontation au milieu professionnel va leur permettre de confirmer des aspirations professionnelles ou au contraire, prendre conscience de ce qu'ils ne souhaitent pas.

Au cours de leur semaine de stage, il appartient à tous les membres de l'équipe du CAUE de les accompagner et, de leur faire découvrir les métiers de chacun et de les guider au mieux. Ainsi, à la fin de leur stage, les élèves qui ont fait le choix du CAUE ont en tête un large panorama des métiers liés à l'architecture et à l'urbanisme et ont une idée un peu plus précise de ce à quoi ils doivent s'attendre si leur projet professionnel se confirme.

STAGES ÉTUDIANTS :

Plusieurs stages sont obligatoires lors des parcours étudiants comme par exemple le stage de « première pratique » des étudiants en architecture de deuxième année, destiné à appréhender la diversité des pratiques professionnelles de l'architecture. Il dure au minimum un mois.

Toutes les structures de conception ou de production de l'architecture, de la ville et du paysage, françaises ou étrangères, peuvent accueillir un étudiant pour effectuer ce stage : les agences d'architecture, d'urbanisme et de paysage, de design..., les bureaux d'études, les services de l'État (SDAP, DDE, DRAC...), les collectivités territoriales, les offices HLM, les parcs naturels régionaux ou nationaux, les sociétés d'économie mixte, les entreprises de construction ou de matériaux (...) et les CAUE.

Merci à tous nos stagiaires de l'année 2017 !

Quentin HERMANN (3ème)

Alexandre BERBERIAN (3ème)

Assia MZEMBABA (3ème)

Yohann QUEVAL

DUT génie thermique et énergie

Hichame LAKHLIFI

Master 1 sciences et technologies de l'agriculture,
de l'alimentation et de l'environnement

Emeline BARDOU-LAPAIX

Master 2 URA-Environnement urbain : stratégies, projets, service

Alexiane ROUGIER

Master 2 en mention urbanisme et environnement



**PROFESSIONNELS
ET COLLECTIVITÉS**



Le coteau d'Ivry : habitat participatif et autopromotion / Mars 2017

SENSIBILISATION

LES JOURNÉES D'INFORMATION

Le CAUE et l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne proposent chaque trimestre une sélection de visites de réalisations architecturales, urbaines, paysagères ou d'expositions ; de rencontres avec des professionnels ; de conférences et de tables rondes. Nous souhaitons, dans un contexte où notre territoire connaît de profondes mutations, où les enjeux de la future métropole se concrétisent, où les questions énergétiques et celles liées au développement durable deviennent cruciales, donner aux acteurs de l'aménagement la possibilité de nourrir leur réflexion. Les « Journées d'information » - qui s'adressent aux élus, professionnels libéraux ou des collectivités locales, bailleurs sociaux, aménageurs publics et privés, associations et citoyens - constituent en effet une occasion privilégiée de découvertes, d'enrichissement et de renouvellement des pratiques, de formation ou encore d'échanges.

En fin d'année, le CAUE 94 et l'Union des architectes du Val-de-Marne ont collaboré pour préparer une Journée d'information sur le thème de l'habitat participatif, sujet très attendu des professionnels et notamment des architectes.

En 2017, **292 personnes** ont participé aux « Journées d'information ».

Programme 2017 :

- 31/01 : **LIGN : un lieu ressource pour l'étude du territoire**
Visite / Saint-Mandé
- 28/02 : **Des bureaux aux logements sociaux : transformer plutôt que démolir.** Visite / Charenton-le-Pont
- 28/03 : **Le coteau d'Ivry : habitat participatif et autopromotion.**
Visite / Ivry-sur-Seine
- 30/05 : **Sites protégés : mieux les connaître pour mieux les préserver.**
Visite / Maisons-Alfort
- 22/06 : **Les Dunes : sous le sable, les bureaux.**
Visite / Fontenay-sous-Bois
- 04/07 : **Le quadrilatère Richelieu : 1^{ère} étape d'une rénovation complexe.**
Visite / Paris
- 17/10 : **Écoparc de Sucy Ouest : gestion de l'eau et création de mares.**
Conférence / Sucy-en-Brie
- 07/11 : **La démarche BDF « Bâtiment Durables Franciliens » : l'intelligence collective pour mieux bâtir.**
Table ronde / Maisons-Alfort
- 07/12 : **Habitat participatif : évolution et perspectives**
En partenariat avec l'Union des Architectes du Val-de-Marne
Table ronde / Maisons-Alfort

UN RÉSEAU INTERCOLLECTIVITÉS POUR ÉCHANGER AUTOUR DE L'ACCESSIBILITÉ

La Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées renforce les exigences en matière d'accessibilité. Les communes et les services départementaux sont les acteurs clé de la mise en œuvre d'une ville accessible, une ville pour tous. Dans ce contexte, le CAUE 94 accompagne depuis 2010 le département du Val-de-Marne (Direction des Services aux Personnes Âgées et aux Personnes Handicapées) dans l'organisation d'un réseau inter-collectivités pour échanger et partager des exemples de bonnes pratiques.

Le 12 janvier, la matinée a été consacrée au thème « Mobilité et transports accessibles », avec un focus sur les dispositifs innovants d'accompagnement à la mobilité. L'association *Wimoov* a présenté des projets pour accompagner les personnes dans les services proposés : bilan de compétences mobilité individualisé, formations, mise en place de plateformes pour favoriser les déplacements. Les nombreuses conventions établies dans le Val-de-Marne ont montré la pertinence des suivis proposés. CEREMH*, en tant que centre de ressources et d'innovation, a présenté les enjeux des centrales de mobilité et les formations associées aux kits pédagogiques. La start-up *Cityzen* a présenté le système de mise en réseau du transport privé personnalisé comme un complément des dispositifs en place.

Le 21 mars, l'actualité administrative et normative a fait l'objet d'une matinée de formation-information sur les prorogations et les dérogations dans la mise en œuvre des Agendas d'Accessibilité Programmés pour les Établissements Recevant du Public. La participation de personnes référentes de la Chambre de Commerce et de la sous-commission Accessibilité aux personnes handicapées du Val-de-Marne a permis de faire le point sur l'établissement des dossiers de la part des collectivités et sur les procédures.

Une matinée avait été programmée au mois de mai sur le rôle des collectivités dans la favorisation de la scolarisation des élèves en situation de handicap. Les responsables de l'Académie de Créteil en charge des dispositifs d'intégration n'ont pas pu confirmer leur participation en raison de la proximité avec les élections (obligation de réserve).

*CEREMH : Centre de Ressources & d'Innovation Mobilité Handicap



OUVERT

à tous ?

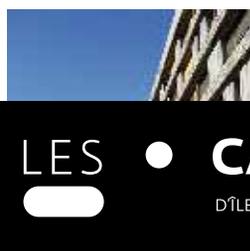
Bonne nouvelle, très bientôt votre établissement sera accessible à tous.
Vous êtes gestionnaire ou propriétaire d'un établissement recevant du public ? S'engager pour l'accessibilité est plus simple que vous ne le croyez avec l'**Agenda d'accessibilité programmée**. Signez-le avant le 27 septembre 2019. Pour cela, rendez-vous sur www.accessibilite.gouv.fr.

#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE





LES • CAUE
D'ÎLE-DE-FRANCE

OBSERVATOIRE DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE DU LOGEMENT EN ÎLE-DE-FRANCE

L'Observatoire régional de la qualité architecturale est un outil évolutif de ressources partagées qui présente une collection argumentée d'opérations pouvant servir de références. L'objectif est de créer les conditions d'un débat pour l'animation du réseau CAUE et de ses partenaires. Ce projet est mené par l'ensemble des CAUE d'Île-de-France, en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles et la Direction des patrimoines.

Le travail d'analyse des opérations de logements s'est poursuivi en 2017 avec l'édition de deux nouvelles fiches :

- Restructuration d'un entrepôt en autopromotion à Pantin (93)
- 65 logements sociaux dans la ZAC des Sablons à Sarcelles (95)

Nouveauté de cette année, un « appel à projets » restreint a été organisé afin d'enrichir le panel d'opérations de qualité à analyser. Un jury, réunissant les CAUE et le comité scientifique, s'est tenu et a choisi cinq opérations réparties dans la région.

Parallèlement, des visites des opérations analysées dans les fiches ont été mises en place à l'intention des professionnels. Quatre visites ont été organisées : les Bleuets à Créteil, la restructuration de l'entrepôt en autopromotion à Pantin, les 35 logements à Paris 15^{ème} et les logements individuels groupés de Loges-en-Josas. Mises en place depuis peu, ces visites d'opérations correspondent au lancement de l'analyse et sont l'occasion d'une mise en relation plus immédiate et plus étroite des différents acteurs avec les habitants.

Afin de mieux définir les thématiques des séminaires, une enquête a été menée auprès d'une trentaine d'acteurs du logement (bailleurs, promoteurs, architectes...). Ce travail a donné lieu à une synthèse : « *Les évolutions dans la conception et la fabrication du logement en Île-de-France* » et a permis de faire ressortir un certain nombre d'enjeux et de préoccupations liés à la production du logement.

Deux séminaires ont donc eu lieu cette année avec pour thème :

- La vente en l'état futur d'achèvement (VEFA), quelles conditions pour la qualité architecturale du logement neuf ?
- Les chartes de construction et de promotion, quels leviers pour la qualité architecturale du logement neuf ?

Ces deux manifestations ont réuni environ 60 personnes et ont rencontré un vif succès.

COLLOQUE

EN PARTENARIAT AVEC

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

« Modulaires, modulables : quelles solutions pour la construction publique ? L'exemple des crèches départementales »

Telle était la question proposée aux participants du colloque organisé par le Conseil Départemental et le CAUE du Val-de-Marne, qui s'est tenu le jeudi 2 mars 2017, à la Maison des Syndicats de Créteil. Il s'agissait d'explorer des solutions pour répondre aux objectifs que s'est fixé le département concernant l'accueil de la petite enfance, à savoir une augmentation de 500 places qui s'ajoutent aux 4500 places existantes dans les 76 crèches du parc actuel. Après avoir rappelé les différents aspects du montage d'une opération - opportunités foncières, programmation, systèmes constructifs - le colloque a apporté un éclairage sur les points de vigilance à observer pour atteindre ces objectifs.

Chaque situation et programme spécifiques appellent une réponse adaptée, le mode constructif n'étant pas le seul levier pour gagner en efficacité. Si la construction modulaire 3D est peu adaptée à ce type de programme, la filière sèche reste une piste intéressante pour répondre aux enjeux environnementaux et d'optimisation des chantiers. Quant aux enjeux économiques, les réponses reposent sur la pertinence des opportunités et montages d'opérations ainsi que sur l'optimisation du fonctionnement de ces structures.

RENCONTRE

Modulaires, modulables : quelles solutions pour la construction publique ?

L'exemple des crèches départementales

Jeudi 2 mars 2017
De 13h30 à 17h15 à Créteil

VAL de
MARNE
le département

C **A**
U **E**

Conseil
d'architecture
d'urbanisme &
de l'environnement

VAL DE MARNE

PRÉSERVER ET VALORISER

L'AGRICULTURE VAL-DE-MARNAISE

Il reste aujourd'hui 1000 hectares de terres agricoles dans le Val-de-Marne. À différents échelons du territoire francilien, accorder une place significative à l'agriculture val-de-marnaise est aujourd'hui une volonté exprimée et partagée. Mais la situation locale est loin d'être évidente, au regard des futurs projets d'aménagements. Vulnérables, ces dernières terres de la petite couronne francilienne sont très fortement exposées aux pressions urbaines.

Préserver les espaces agricoles, positionner l'agriculture comme une filière économique durable du territoire et en faire une composante à part entière des projets d'aménagement reste un défi à relever, dans les années à venir, sur le territoire val-de-marnais.

Le CAUE du Val-de-Marne est engagé dans ce défi, depuis plusieurs années, en sensibilisant et en accompagnant les élus et les collectivités dans leurs réflexions.

Dans cet accompagnement, le CAUE 94 collabore étroitement et favorise les échanges avec l'ensemble des acteurs du monde agricole (Chambre de l'Agriculture, DRIAAF-IDF, SAFER...), de la recherche (INRA, AgroParis Tech) et des collectivités à tous les échelons (AEV-IDF, Conseil départemental du Val-de-Marne, Établissements publics territoriaux, communes).

Des thématiques majeures ont progressivement émergé de ces différents échanges et des rencontres précédemment organisées par le CAUE 94 en partenariat avec la DRIAAF-IDF :

- La protection et la gestion du foncier agricole.
- La viabilité économique des exploitations et le développement des filières ; économie et commercialisation.
- Les enjeux environnementaux et de développement durable ; paysage, environnement, urbanisme.
- Culture citoyenne et vivre ensemble dans le Val-de-Marne.



LES RENCONTRES AGRICULTURE

AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL-DE-MARNE

En 2017, le CAUE 94 et le Conseil départemental du Val-de-Marne ont conjointement organisé des matinées-débat « Ville & Agriculture » à destination des élus, des agents territoriaux, des acteurs de la métropole et de la région Île-de-France, et des professionnels du monde agricole. Ces matinées se sont inscrites dans le cadre des « Rencontres de l'agriculture en Val-de-Marne » initiées par le Conseil départemental à destination d'un large public.

Elles ont porté sur les thématiques suivantes :

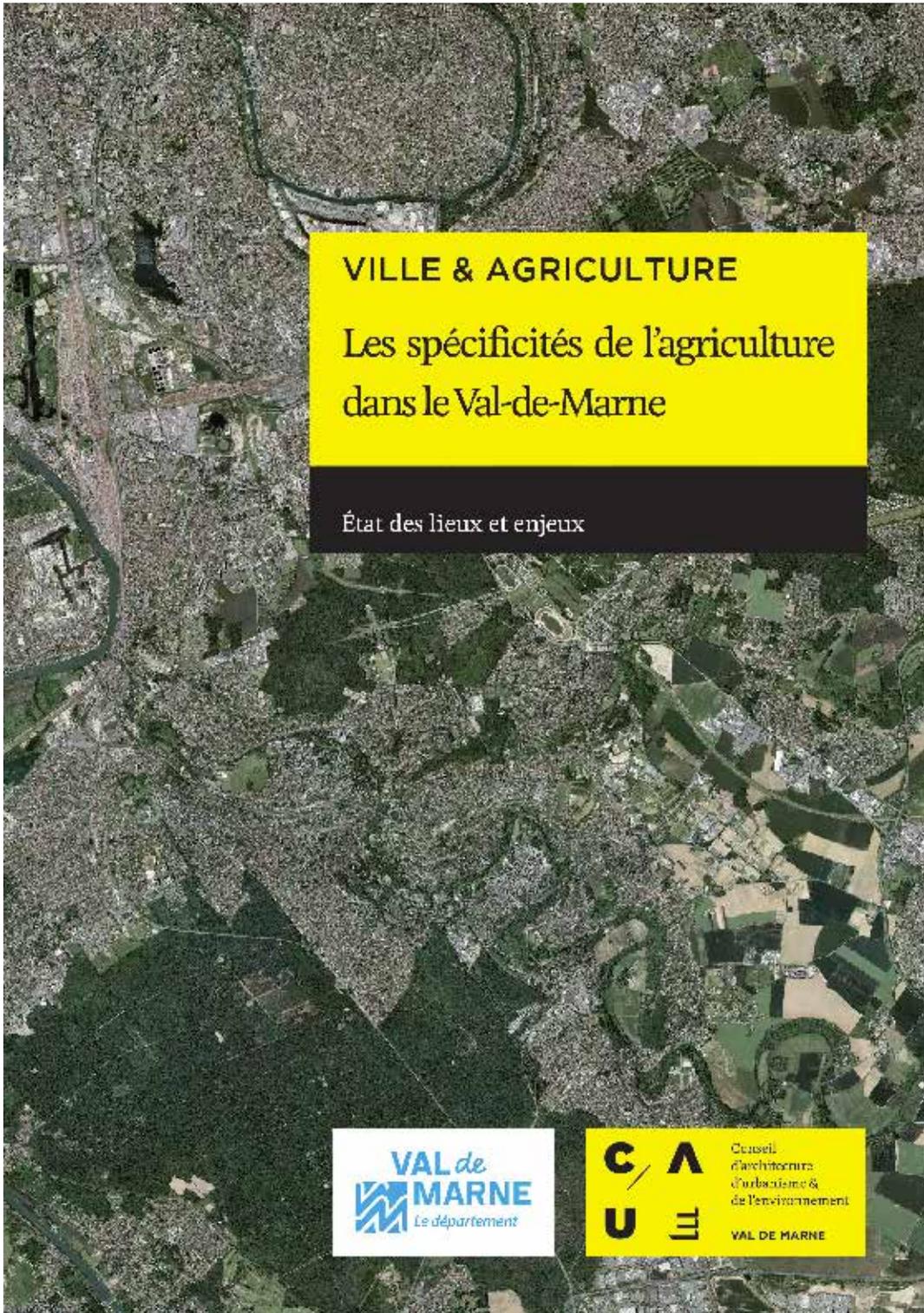
- LA PLACE DES ESPACES AGRICOLES DU VAL-DE-MARNE DANS LE PÉRIMÈTRE MÉTROPOLITAIN DU GRAND PARIS

Cette rencontre, qui a rassemblé plus de 80 participants, a été l'occasion de s'interroger sur la place que l'on souhaite accorder aux espaces agricoles val-de-marnais dans le périmètre métropolitain du Grand Paris. Comment les projets d'aménagement peuvent-ils être l'opportunité pour les élus locaux, de se saisir ensemble des enjeux de développement urbain, tout en garantissant le maintien des terres agricoles ? Quelle démarche collective engager en faveur d'un nouveau déploiement de l'agriculture comme filière économique durable du territoire ? Ces espaces ont-ils vocation à fédérer un projet d'agriculture urbaine pour alimenter la ville de proximité ?

- LES ESPACES AGRICOLES DU VAL-DE-MARNE : QUELLE GESTION DU FONCIER ?

Cette matinée a permis d'apporter un éclairage sur la planification, les pressions foncières et les moyens d'actions, tout en favorisant les échanges avec les participants.

Ces rencontres ont fait l'objet de restitutions écrites consultables sur le site Internet du CAUE 94.



VILLE & AGRICULTURE

Les spécificités de l'agriculture dans le Val-de-Marne

État des lieux et enjeux

**VAL de
MARNE**
Le département

**C / A
U E**

Conseil
d'architecture,
d'urbanisme &
de l'environnement
VAL DE MARNE

TRAME VERTE ET BLEUE

ARPENTER - EXPÉRIMENTER -
DIFFUSER LA BIODIVERSITÉ +

Les CAUE d'Île-de-France sont lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par le ministère de l'écologie, l'association des Régions de France et la Fédération nationale des CAUE : « **Trame verte et bleue : de la planification régionale à la construction d'une stratégie territoriale** ».

Le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) est un outil au service des collectivités franciliennes, actuellement en pleine recomposition, leur permettant de fonder une stratégie territoriale basée sur ce bien commun qu'est le paysage. Par sa composition même, le SRCE est un outil qui nécessite une médiation pour sa traduction sur le terrain.

À l'échelle nationale ont été retenues également les régions Centre Val-de-Loire, Guadeloupe, Pays de la Loire, Auvergne Rhône-Alpes, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Provence Alpes-Côte d'Azur.

Cet AMI a pour objectif de favoriser le passage de l'outil planificateur du SRCE (Schéma Régional de Cohérence Écologique) à la mise en œuvre de projets en faveur de la biodiversité dans les territoires et les EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale).

●

ARPENTER -
EXPÉRIMENTER - DIFFUSER
LA BIODIVERSITÉ +



ARPENTER - EXPÉRIMENTER - DIFFUSER LA BIODIVERSITÉ +

1. DÉMARCHE RÉGIONALE :

Les CAUE d'Île-de-France se sont donc saisis de cette opportunité et ont choisi de tester *in situ* une démarche collaborative et partenariale. Ils ont orienté leur réponse sur la nécessaire médiation entre la connaissance du terrain (apportée par les habitants et les usagers), les projets portés par les élus des intercommunalités et les directives régionales sur le maintien ou l'amélioration de la biodiversité à l'échelle de la Région Île-de-France. Ils proposent aux élus et aux acteurs franciliens d'arpenter et expérimenter, entre les mois de mai et juillet 2017, les continuités écologiques sur douze parcours.

Quatre territoires sont partenaires de cette démarche :

- La Communauté d'agglomération Cergy-Pontoise
- La Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc
- La Communauté d'agglomération Paris Saclay
- Grand Paris Sud Est Avenir

L'AMI d'Île-de-France a donné lieu à la réalisation de :

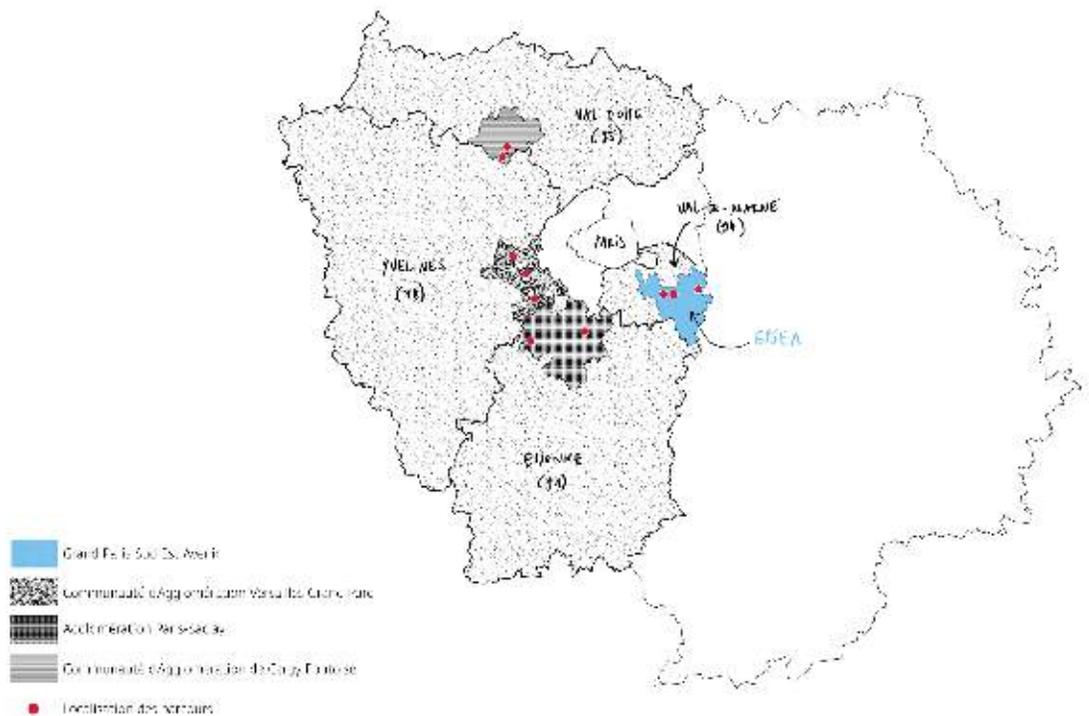
- 10 carnets de territoire
- Un film documentaire réalisé par Perrine Michon, géographe urbaniste, maître de conférences à l'UPEC (Université Paris Est Créteil), en partenariat avec l'UMR AUSSER. Ce film a été conçu à partir des trois parcours réalisés par le CAUE 94 dans le Val-de-Marne.

« LABIODIVERSITÉ : UN BIEN COMMUN ? »

Ce film documentaire réinterroge les parcours à partir de la notion de bien commun.

« Si l'on considère la biodiversité comme un bien commun, c'est une autre grammaire de l'urbain qui s'ouvre et peut se co-construire, et un nouveau modèle de développement qui peut s'inventer collectivement. Faire de la biodiversité un bien commun à préserver au cœur des milieux urbains est donc une invitation à agir, une inversion du regard et à un profond changement de paradigme. Penser et agir pour préserver la biodiversité comme un bien commun suppose de raisonner à différentes échelles et dans le temps long, d'adopter une posture qui sorte du face à face frontal, pour dégager ensemble une troisième voie qui permette de combiner des horizons d'attente variés et de points de vue en apparence contradictoire. Enfin, cela passe par des choix et l'exercice d'une responsabilité politique pleine et entière qui implique clairvoyance, courage et arbitrage. C'est l'engagement de tous ».

Perrine Michon



ARPENTER - EXPÉRIMENTER - DIFFUSER LA BIODIVERSITÉ +

2. DÉMARCHE DU CAUE 94 AUTOUR DE LA BIODIVERSITÉ VULNÉRABLE :

Dans le cadre de cet AMI, les trois parcours organisés par le CAUE du Val-de-Marne se sont déroulés sur des territoires soumis à une forte pression foncière et à des enjeux d'aménagement d'envergure, en lien notamment avec les projets de la métropole du Grand Paris, et caractérisés par des paysages liés à l'eau - vallée et rivière du Morbras, ru du Marais, ru de la Chère Année, bassins, mares...

Intégrés à la Semaine du Développement Durable du territoire Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) - partenaire de la démarche -, ces trois parcours ont rassemblé au total près de 70 acteurs franciliens. Ils ont été conçus avec la participation du Syndicat Marne Vive, porteur du Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux (SAGE) et du Plan Paysage Marne Confluence.

Ces itinéraires ont permis de s'interroger collectivement sur l'état actuel et futur des continuités écologiques de territoires en pleine mutation, de construire une culture commune, autour de la biodiversité comme ressource. Traversant de nombreux espaces sous contrainte et sous pression, ils ont mis en évidence la situation particulièrement vulnérable de la biodiversité dans le Val-de-Marne.

Cette biodiversité vulnérable représente pourtant un véritable potentiel à valoriser, dont il est possible de s'emparer comme levier de développement territorial.

Les trois parcours dans le Val-de-Marne :

1. Du Ru des Marais au bois du Piple

Vers une reconquête de la biodiversité dans les zones d'activités de Sucy-Bonneuil (30 mai 2017)

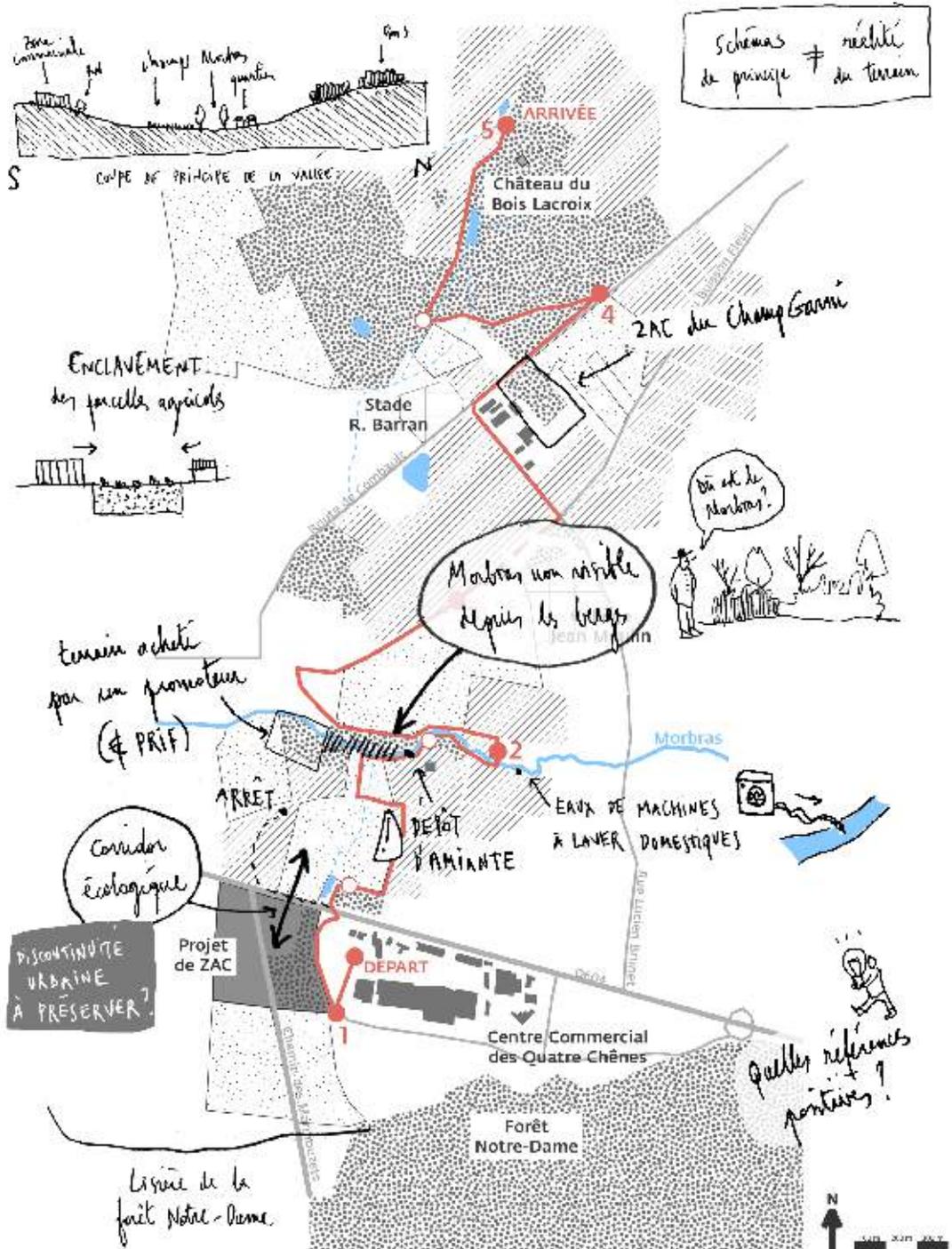
2. De la forêt Notre-Dame au Bois Saint-Martin

Préserver et conforter le corridor écologique de la vallée du Morbras (2 juin 2017)

3. Du Parc départemental du Morbras à la Marne

La reconquête du Morbras en débat (9 juin 2017)

IMPRESSIONS AU FIL DU PARCOURS



PROJET « BÂTIMENTS DURABLES FRANCILIENS »

COLLABORATION AVEC EKOPOLIS

La démarche « Bâtiments Durables Franciliens » (BDF) consiste à accompagner et évaluer des opérations de construction et de réhabilitation durables en Île-de-France. Elle est un espace d'échanges et d'apprentissage et s'adresse aux maîtres d'ouvrage et aux équipes de maîtrise d'œuvre qui souhaitent construire et/ou réhabiliter durable.

Cette démarche est ouverte à tous les acteurs intéressés à développer collectivement leurs connaissances et leurs savoir-faire, et peut les accompagner aux trois étapes clés de leur projet : à la conception, à la réalisation et deux ans après la mise en exploitation. Elle est portée par Ekopolis et soutenue par l'ADEME. Dans ce cadre, le CAUE 94 et l'Agence de l'énergie ainsi que les autres CAUE franciliens organisent des journées de rencontres avec des professionnels, afin d'inciter les maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre à s'inscrire dans la démarche « Bâtiments Durables Franciliens ».

Objectif du projet :

« Bâtiments Durables Franciliens » est un dispositif novateur de la transition énergétique, un moyen et un outil au service de la dynamisation de la chaîne des acteurs de l'acte de construire. Ce nouveau dispositif vise à encourager la production de bâtiment de qualité, du point de vue de leurs performances tout autant que de leur usage, afin d'atteindre les ambitions que s'est fixée la Région Île-de-France en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de consommation énergétique, tout en garantissant une bonne appropriation par leur utilisateur et en offrant une plus-value aux territoires sur lesquels ces bâtiments sont implantés.



Projet des Boutours, Réhabilitation d'un groupe scolaire à Rosny-sous-Bois / © Ekopolis



Commission « Bâtiments durables franciliens » / © Ekopolis

ATTRIBUTION DU LABEL E-RSE

Participation aux commissions d'attribution du label E-RSE :

Le Club d'Entreprises de Plaine Centrale (CECAP) créé par la communauté d'agglomération du même nom a souhaité s'impliquer dans une démarche de développement durable, en menant un projet ambitieux de labellisation de ses membres. Ainsi, elle a créé le label « Entrepreneur RSE », visant à récompenser les entreprises les plus impliquées dans l'action sociétale et citoyenne, et remplissant les critères énoncés dans un cahier des charges.

Un comité d'accréditation, dont l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne fait partie, a été constitué à cette occasion. Le comité s'est réuni en 2015 et 2016 afin de labelliser les dossiers les plus vertueux. Le jury a été renouvelé en 2017. Une cérémonie de remise de trophées a été organisée afin d'officialiser la labellisation. Cet accompagnement s'est prolongé en 2017 à l'échelle du territoire de l'EPT11 - Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA).

INFORMATION COLLECTIVE

SUR LES IMPAYÉS DE LOYERS ET DE CHARGES D'ÉNERGIE À VALENTON

L'Agence de l'énergie a participé à deux informations collectives sur les impayés de loyers et de charges d'énergie et d'eau dans le parc social.

Cette action est co-organisée par l'Espace Départemental des Solidarités (EDS) de Valenton - Villeneuve-Saint-Georges, la ville de Valenton, plusieurs bailleurs sociaux et l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne.

Le but de ces informations collectives est de sensibiliser les acteurs relais en contact avec les locataires pouvant être en situation d'impayés locatifs afin qu'ils puissent mieux les orienter vers nos structures.

Le questionnaire d'évaluation, qui leur a été envoyé, a montré que cette action leur était utile et sera donc reconduite sur 2018.

Au total, **39 professionnels** et acteurs du monde associatif ont été formés.



ACCOMPAGNEMENT

CHARTRE ARCHITECTURALE

VILLEJUIF

La ville de Villejuif a sollicité le CAUE 94 pour la rédaction d'une charte architecturale.

Face au développement du territoire et aux particularités de la ville de Villejuif, ce document, destiné aux pétitionnaires, permet d'apporter une aide dans la lecture du contexte urbain et de favoriser une méthodologie de projet qui doit permettre de faire évoluer le territoire dans une perspective de qualité architecturale commune.

La ville est vouée à se densifier, l'enjeu de son évolution doit cependant permettre de préserver et respecter le caractère de certains quartiers (densité, volumes, espaces verts, etc...), de créer une cohérence d'ensemble et de favoriser les liaisons urbaines. La charte développe ainsi quatre grandes thématiques liées au processus de développement d'un projet en définissant des exigences de qualité architecturale, urbaine et environnementale.

La charte est décomposée en 25 fiches pratiques permettant d'aborder la conception architecturale de manière cohérente, lisible et flexible. Chaque fiche offre des conseils et recommandations en accord avec la réglementation en vigueur. Elle propose également des exemples de bonnes pratiques.

DIAGNOSTIC PATRIMONIAL

GENTILLY

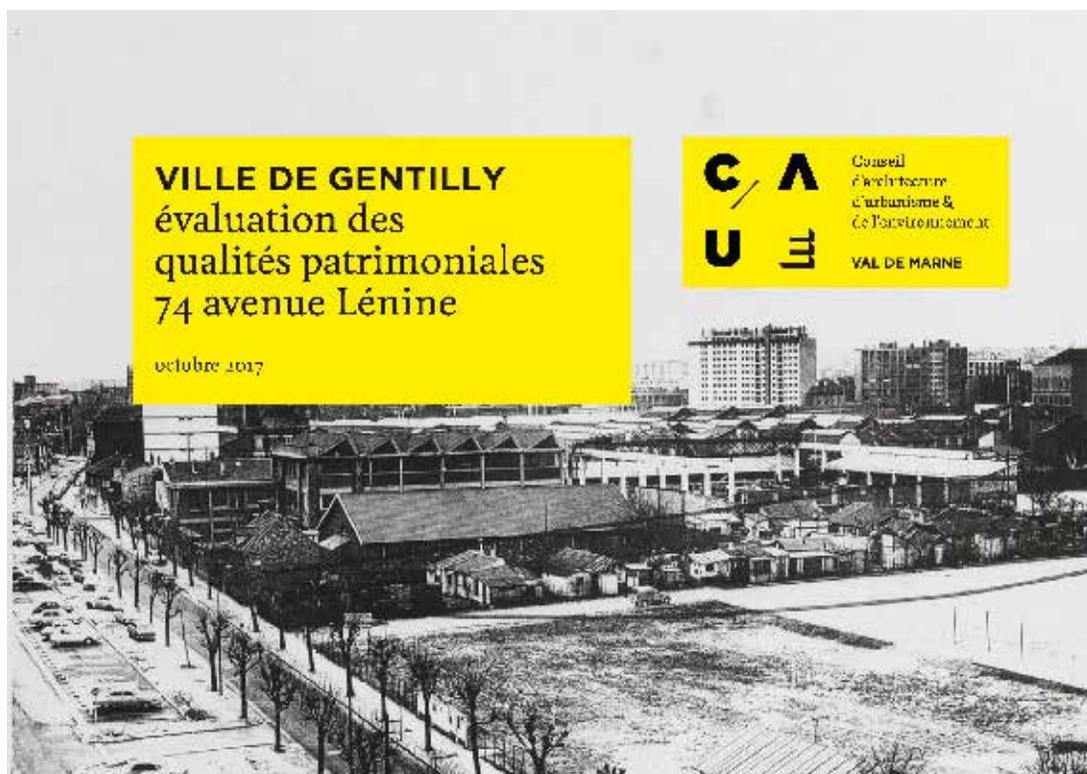
La ville souhaite engager une démarche de valorisation de son patrimoine bâti. L'étude a été confiée au CAUE 94. La première partie sur la formation des tissus urbains et l'identification de bâtiments et d'ensembles bâtis, avait été présentée aux services, aux élus et aux habitants, au cours de l'année 2016. La convention prévoyait également l'étude d'une série de sites en mutation dont la ville avait identifié le périmètre.

Deux sites ont été analysés pour fournir une évaluation des valeurs patrimoniales et du potentiel d'évolution du bâti :

- l'enclos industriel de l'ancienne imprimerie
- les parcelles de l'entreprise Fillot

Ces notes analysent, dans les parcelles identifiées, l'évolution du bâti et de son environnement proche, les spécificités constructives et architecturales des différents éléments et leur potentiel dans le cadre d'une réhabilitation totale ou partielle.

Ces ensembles, qui présentent un intérêt local, méritent une réflexion approfondie pour accompagner le processus de mutation. L'accueil de nouvelles affectations nécessite l'intégration d'éléments contemporains, tout en assurant le respect des éléments ou des caractéristiques plus significatives de l'existant.



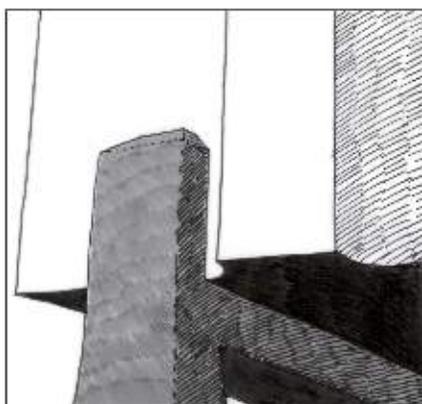
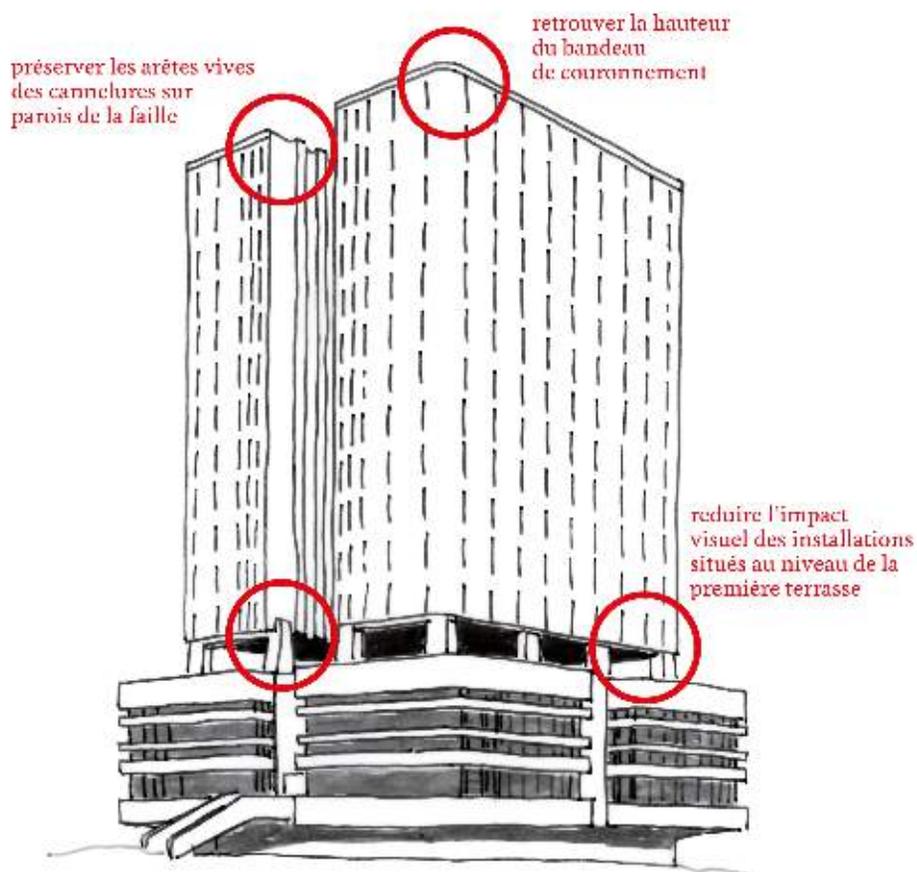
DIAGNOSTIC PATRIMONIAL ET PRÉ-DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES / CRÉTEIL

Le Conseil départemental du Val-de-Marne poursuit les travaux de mise en conformité et de réhabilitation énergétique du bâtiment des Archives départementales.

Le CAUE 94 et l'Agence de l'énergie participent à la démarche en assurant une mission d'accompagnement qui comprend un volet patrimonial et un volet énergétique. Le volet patrimonial a été présenté fin décembre 2016 aux services du Conseil départemental du Val-de-Marne. Le diagnostic énergétique a été établi par l'Agence de l'énergie en prenant les compléments de l'étude patrimoniale. Cette étude a permis de mettre en évidence les raisons des mauvaises conditions de conservation des documents et proposer des solutions techniques pouvant répondre à ces problématiques. Mais également d'étudier les solutions d'amélioration des performances énergétiques du bâtiment afin de répondre aux enjeux globaux du réchauffement climatique et aux exigences du schéma directeur énergie des bâtiments du Département.

Des conclusions communes ont permis de présenter les enjeux de la rénovation du bâtiment en croisant les données thermiques avec les prescriptions patrimoniales. L'Étude thermique concernait spécifiquement les silos contenant les réserves, le niveau bas ayant déjà fait l'objet d'une première campagne de travaux. Cependant, des pistes ont été proposées pour une approche globale suivie du bâtiment et de sa valorisation.



- prendre en compte le dépassement des poutres principales, qui ne peuvent pas faire l'objet d'une ITE

- assurer la préservation de la saillie de l'«agrafe» formée par les poteaux en béton armé, côté parois intérieures des failles



Étude urbaine à Limeil-Brevannes. Schéma du périmètre d'étude.

ÉTUDE URBAINE

À LIMEIL-BRÉVANNES

La commune de Limeil-Brévannes réfléchit depuis plusieurs mois sur le devenir de son cœur de ville. En 2016, la ville a demandé au CAUE du Val-de-Marne, dans le cadre de ses missions de service public et d'assistance aux collectivités locales, d'élaborer cette étude urbaine.

QUEL AVENIR POUR LE CENTRE VILLE ?

Située à 13 km au sud-est de Paris, la commune de Limeil-Brévannes (21 103 habitants) a connu entre le 1^{er} janvier 2014 et le 1^{er} janvier 2015 un des taux d'accroissement de population les plus forts du Val-de-Marne.

La mise en chantier de nombreuses opérations d'habitat a eu des répercussions importantes sur le fonctionnement général de la ville notamment en terme de besoins d'équipements. La question des polarités a été laissée de côté pendant cette période de développement. Le centre ancien, en particulier, présente de nombreux dysfonctionnements et offre une image dégradée.

La nouvelle municipalité a donc demandé au CAUE de mener une étude sur ce quartier, en vue de le requalifier et de diversifier ses fonctions.

L'étude s'est déroulée en deux grandes parties :

- Un diagnostic fonctionnel et paysager visant à faire ressortir les potentiels, les dysfonctionnements et à déterminer les principaux enjeux ;
- Des orientations urbaines pour améliorer l'attractivité du centre avec, notamment, des éléments de programmation urbaine et divers scénarii d'aménagement.

LIMEIL-BRÉVANNES

CENTRE VILLE - LES SUITES

• Les abords du Pigeonnier

Au sud de la rue Henri Barbusse, le pigeonnier et l'orangerie font partie du patrimoine brevannais le plus ancien encore existant. À mi-chemin entre l'hyper-centre et la place des Marronniers, à 250 mètres de la place Jean-Jaurès, dans le prolongement direct de la rue Barbusse, l'ancienne grande rue de la ville. Les abords du pigeonnier sont l'occasion de traiter un nouvel espace public en accord avec la future requalification / redynamisation du centre ville. Le CAUE a accompagné la ville dans ses réflexions autour de ce nouvel espace public.

• Inventons la métropole le « terrain du Franprix »

La ville a demandé conseil auprès du CAUE sur les projets proposés pour le site du centre ville. Celui-ci consiste en un terrain de 3 907 m², situé dans le cœur historique de Limeil-Brévannes, à proximité de l'ancien château de Brévannes. Le site jouit d'une localisation intéressante au cœur d'un centre ville en pleine mutation. Son caractère paysager et patrimonial sont autant d'atouts pour développer le projet. Le site, occupé actuellement par un ancien supermarché avec parkings, pourrait être l'objet de l'implantation de nouveaux logements avec commerces et équipements en rez-de-chaussée.

Le cœur de ville de Limeil-Brévannes se trouve à 13 km au sud-est de Paris, en limite de première couronne francilienne. Son centre ville ancien, composé de maisons villageoises typiques d'un bourg d'Île-de-France et de petits immeubles de logements collectifs récents, illustre le dynamisme de la ville. Celle-ci a vu sa population passer de 18 000 à 24 000 habitants dans les huit dernières années en raison de la mise en chantier de nombreuses opérations d'habitat.

La municipalité souhaite requalifier et diversifier les fonctions de son centre ville. Pour cela, elle a engagé des études et souhaite y créer une ZAC. Le site du projet se trouve dans la partie résidentielle de ce centre, tout près d'un secteur offrant une grande richesse patrimoniale.

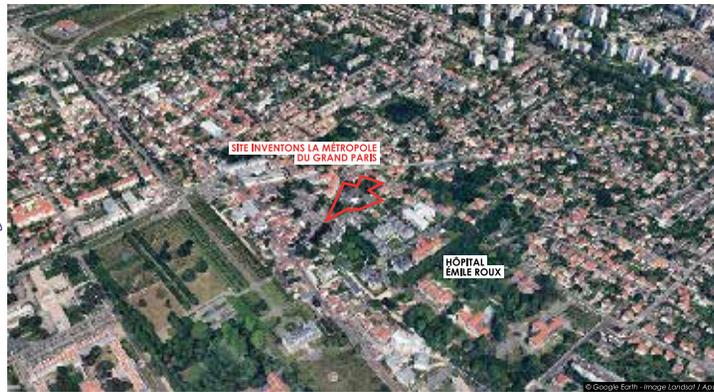
INVENTONS LA MÉTROPOLE
DU GRAND PARIS

Cœur de Ville, Limeil-Brévannes

8 rue Louis Sallé
94450 Limeil-Brévannes



Site «Inventons
la Métropole du
Grand Paris», Cœur
de Ville



Le site proposé est un terrain de 3 907 m², situé dans le cœur historique de Limeil-Brévannes, à proximité de l'ancien château de Brévannes. Cette commune, dont le taux d'accroissement de population est le plus élevé d'Ile-de-France, bénéficie d'une attractivité garantie par sa situation exceptionnelle en proximité de Paris et la présence de nombreux espaces boisés. Entre le nord val-de-marnais dense et dynamique économiquement et le sud résidentiel, le site jouit d'une localisation particulièrement stratégique. Son caractère paysager et patrimonial sont autant d'atouts pour développer un projet inédit.

The proposed site is a 3,907m² plot situated in the historic centre of Limeil-Brévannes, near the old Brévannes castle. The appeal of this town, which has the highest population growth rate in Ile-de-France, is guaranteed by its exceptional location, close to Paris as well as many wooded areas. Situated between the densely-populated and economically-dynamic north section of Val-de-Marne and the residential south section, the site benefits from a particularly strategic location. Its landscaped and cultural heritage aspects represent advantages for developing a completely original project.

OCCUPATION ACTUELLE

Ancien supermarché, parkings

PROGRAMMATION ENVISAGÉE

Dominante logement, offre d'équipements en rez-de-chaussée

PROPRIÉTAIRES

Ville de Limeil-Brévannes

AMÉNAGEUR

A définir : intégration à une ZAC au 2^e trimestre 2017

SURFACE DU TERRAIN

Deux sites totalisant 3 907 m²

SURFACE BÂTIE

Bâtiment d'un ancien supermarché de 860 m²

RÉFÉRENCES CADASTRALES

AM 50, 51, 118 ; AM 49

CURRENT USE

Former supermarket, car parks

PLANNED PROGRAMME

Primarily housing, facilities offerings on ground floor

OWNER

City of Limeil-Brévannes

DEVELOPER

To be determined; integration within a ZAC in second quarter of 2017

LAND AREA

Two sites totaling 3,907m²

BUILT-UP AREA

Building of an old supermarket measuring 860m²

LAND REGISTRY REFERENCES

AM 50, 51, 118 ; AM 49

ACCOMPAGNEMENT PLU

Ces dernières années, la révision de leur Plan Local d'Urbanisme fut pour les municipalités une étape importante : elle répond à la nécessité de rédéfinir leur politique urbaine avant que la compétence en matière d'aménagement et d'urbanisme ne soit transférée aux Établissements Publics Territoriaux.

En 2017, le CAUE du Val-de-Marne a accompagné plusieurs communes du département dans l'élaboration de leur Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

- Ablon-sur-Seine
- Arcueil
- Champigny-sur-Marne
- Fresnes
- Le Plessis-Trévisé
- Noisieu
- Villeneuve-le-Roi

Cet accompagnement a été assuré et animé par l'équipe pluridisciplinaire, composée d'ingénieurs thermiciens, d'urbanistes, d'architectes et de paysagiste du CAUE et de l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne.

Fort d'une connaissance du territoire et d'une expérience pratique du Plan d'Occupation des Sols (POS) acquises notamment lors de réalisation d'inventaires du patrimoine architectural, de permanences et de commissions auprès des services urbanisme, le CAUE constitue, en effet, un interlocuteur essentiel pour les collectivités.

Les conseils d'un architecte-urbaniste permettent, en apportant des pistes de réflexion, d'orienter les choix à chaque étape du processus de révision du PLU, en fonction de l'évolution des études nécessaires à son élaboration.

CAHIER DE RÉFÉRENCES POUR LE RUBAN VERT

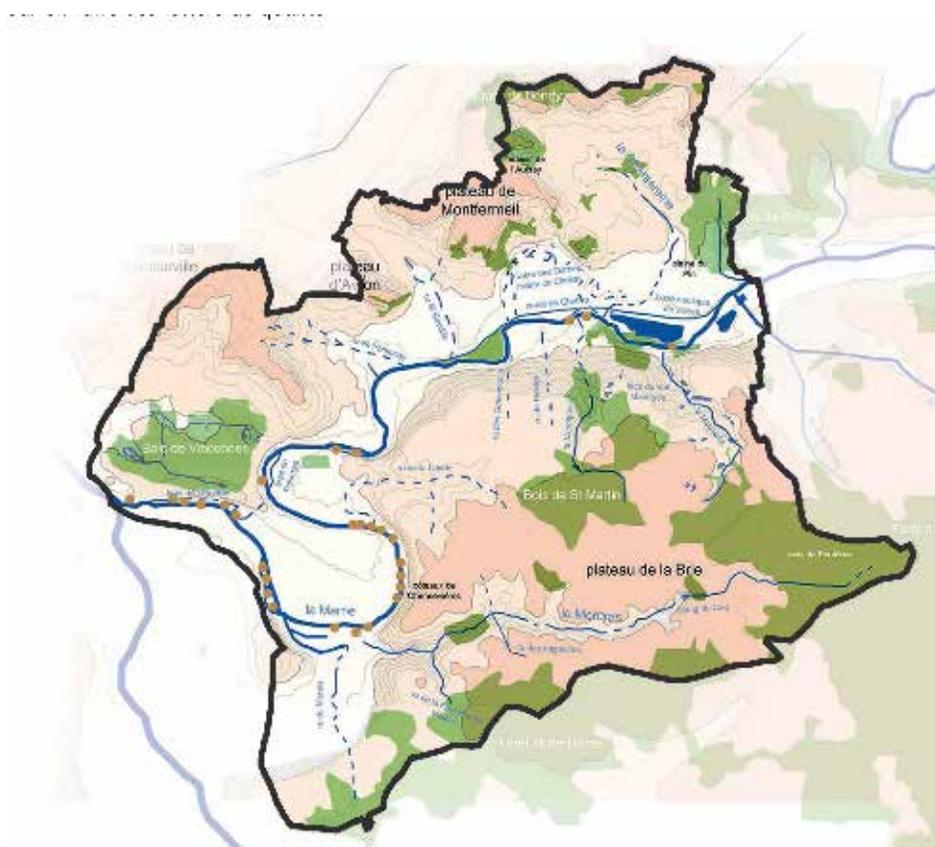
LE KREMLIN-BICÊTRE

Lors de la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), la commune a mis en place une Orientation d'Aménagement et de Programmation thématique intitulée « ruban vert ».

Le « ruban vert » correspond à une continuité paysagère renforcée sur certains axes majeurs de la ville. Elle est matérialisée par la valorisation des espaces verts existants, la mise en réseau de ces espaces par l'aménagement de cheminements piétons et de circulations douces... Mais aussi par des propositions de dispositifs particuliers de végétalisation sur chaque opération en contact avec le ruban vert. La commune a demandé au CAUE d'élaborer un cahier de références de dispositifs de végétalisation dans l'espace privé : abords pantés, jardinets de devant, végétalisation des façades et des toitures. Les propositions incluent des choix de plantes et de bonnes pratiques en terme de jardinage.

Ce cahier de références est un outil d'aide aux services de l'urbanisme dans le conseil et l'instruction des autorisations d'urbanisme.





Carte du Plan Paysage de Marne Confluence / © Syndicat Marne Vive

SUIVI DU PLAN PAYSAGE

MARNE CONFLUENCE

Le CAUE du Val-de-Marne est impliqué dans l'élaboration du Plan de Paysage Marne Confluence. Il suit et participe aux différentes réunions et ateliers organisés par le Syndicat de rivière Marne Vive et l'agence de paysage Complémentaire. Il contribue sous différentes formes à l'avancement des réflexions.

Ce Plan de Paysage vient ancrer dans la géographie du bassin versant de la Marne, les objectifs du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE). Il permet d'accompagner les mutations futures du périmètre métropolitain, en définissant une stratégie et des actions de mise en valeur des paysages de l'eau. Il repose sur la volonté d'organiser un rapprochement entre les acteurs de l'eau et les acteurs de la planification et de l'aménagement du territoire, autour du sujet fédérateur des « paysages de l'eau ».

« Les rivières sont des « événements » marquants dans le paysage. Elles constituent des espaces de nature au cœur de la ville mais aussi des espaces de loisirs et de ressourcement. La Marne, en particulier, est un vecteur identitaire fort pour les communes qu'elle traverse. Au-delà des rivières, l'eau est partout. Elle s'écoule lorsqu'il pleut, elle demeure temporairement ou toute l'année dans des « zones humides », ou encore elle s'accumule dans des espaces aménagés par l'homme (étangs, bassin de rétention...). Autant de situations qui façonnent le paysage, et qui contribuent au cadre de vie des populations. »

Élisabeth Heyler, paysagiste en charge du plan de paysage - Atelier Complémentaire

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

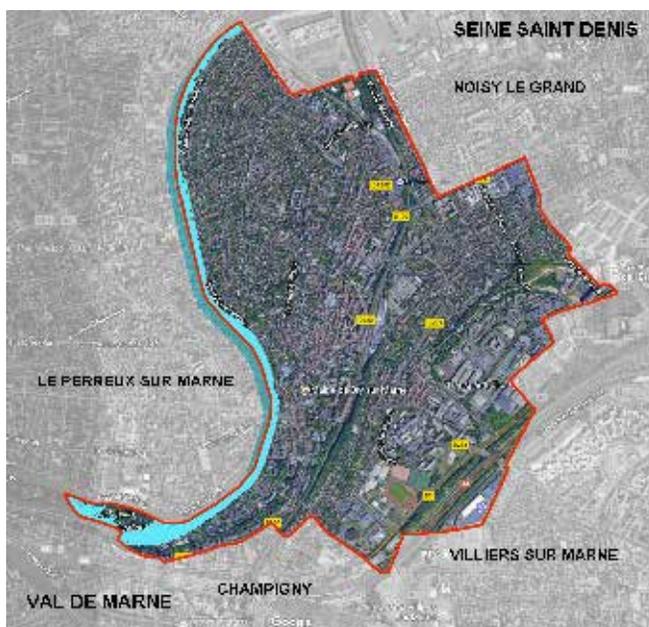
BRY-SUR-MARNE

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val-de-Marne accompagne la ville de Bry-sur-Marne dans la révision de son Règlement Local de Publicité.

En effet, depuis la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (loi ENE) et le décret du 30 janvier 2012 entré en vigueur le 1^{er} juillet 2012 portant réglementation nationale de la publicité extérieure, des enseignes et des pré-enseignes, le régime en vigueur a profondément été réformé.

Dès lors, la réglementation nationale de la publicité s'inscrit directement dans un objectif de protection du cadre de vie et de lutte contre les nuisances visuelles. Ceci, dans le but de concilier la liberté d'affichage avec la protection de l'environnement et notamment du paysage, qu'il soit naturel ou bâti, urbain, péri-urbain ou rural.

Le règlement local de publicité est réalisé en « Interne » par la commune. Le CAUE accompagne la commune pour la guider dans ses réflexions et compléter certains éléments graphiques du dossier (carte, schémas...).

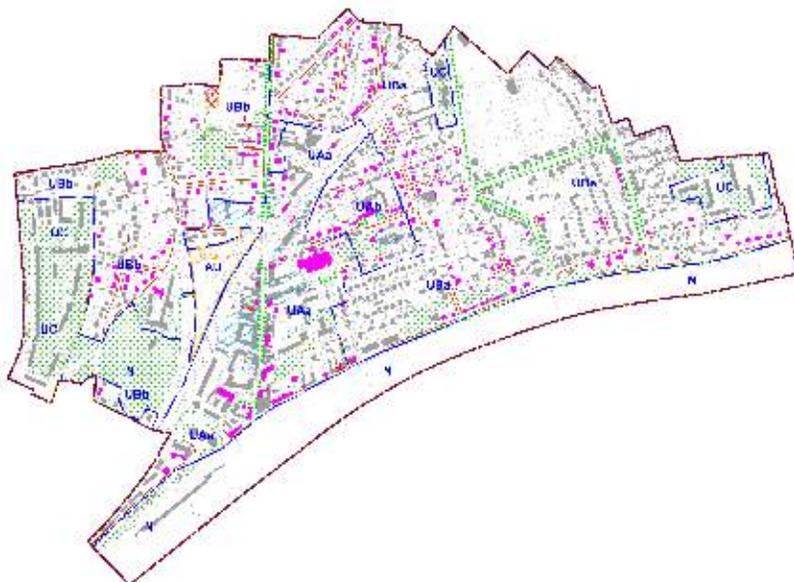


PRÉSERVER LE PATRIMOINE SANS PLU

ABLON-SUR-SEINE

Suite à l'annulation du PLU par décision de justice en juillet 2016, la ville d'Ablon-sur-Seine a manifesté son inquiétude quant à la préservation du patrimoine bâti et paysager.

L'inventaire du patrimoine réalisé en 2012 par le CAUE, dans le cadre de l'élaboration du PLU, n'est en effet plus opposable. La ville n'étant pas couverte par un secteur de protection des Monuments historiques, le CAUE 94 a donc organisé plusieurs rencontres avec Mme Barry, Architecte des Bâtiments de France, pour étudier les solutions possibles. Lors d'une première réunion dans les locaux de l'Union Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP), le CAUE 94 a présenté la ville et son patrimoine, à l'aide de supports visuels. Puis une promenade urbaine sur place, en présence des élus, a complété la présentation. La ville a, depuis, entrepris la rédaction d'un guide de recommandations et d'usages à l'attention des habitants sur les différentes réglementations supra-communales en vigueur, en attendant la décision définitive du tribunal.



BÂTIMENT RÉSILIENT AU RISQUE D'INONDATIONS EN ÎLE-DE-FRANCE

La Région Île-de-France, par sa situation géographique de grande confluence et son climat, est historiquement soumise à de nombreuses inondations d'occurrence et d'ampleur variables. L'épisode de crue survenu en mai-juin 2016 sur le bassin de la Seine a durement touché certaines communes et pas seulement les plus prévisibles. La Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement (DRIEA) évalue à 435 000 le nombre de logements franciliens exposés aux inondations en cas de crue centennale de la Seine (équivalente à celle de 1910). De ce fait, la résilience aux risques d'inondations est un enjeu majeur de la gestion du bâti. Il est important que les habitants sachent réagir aux situations de crise engendrées par les inondations et, au-delà, qu'ils soient accompagnés en vue de rendre leur logement plus résilient.

Depuis 2015, la DRIEA mène des travaux sur le thème du « bâtiment résilient aux risques d'inondation en Île-de-France ». Une première capitalisation sur les pratiques intéressantes en matière de gestion du risque inondable en zone urbanisée a été réalisée, ainsi qu'un état des lieux statistique sur les logements en zone inondable en Île-de-France. Une équipe projet régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE), et des directions départementales territoriales (DDT) en grande couronne et unités départementales de la DRIEA sont intéressées pour expérimenter une approche de terrain avec les collectivités volontaires.

Dans le Val-de-Marne, au printemps 2017, le CAUE 94 a été identifié et missionné par les services de l'État pour procéder à cette enquête auprès des habitants volontaires. En tant qu'acteur de terrain, le CAUE 94 est en effet déjà engagé avec la plupart des communes touchées par les inondations. Cette action s'inscrit dans le cadre de sa mission d'intérêt public de promotion à la qualité des constructions et de leur environnement.

L'objectif de cette action « bâtiment résilient au risque d'inondations » dans le Val-de-Marne, est d'évaluer, comment se sont déroulées sur le terrain, la crise et la gestion de la décrue dans les zones inondables des bassins Marne / Seine.

- du point de vue des habitants et des actifs sur le terrain
- en ce qui concerne le bâtiment qu'ils occupent (logement / activité)

Cette évaluation est réalisée selon trois axes :

1. L'organisation mise en place : mesures prises par les pouvoirs publics envers les habitants du point de vue de leur logement (mise en sécurité / hébergement / retour dans le logement).
2. La technique du bâtiment : comportement des bâtiments par rapport à l'eau, travaux de réduction de la vulnérabilité réalisés récemment...
3. Les aspects financiers et indemnitaires : préjudices financiers subis, modalités de prise en charge par les assureurs, conditions de reconstruction...

La mission qui fait l'objet d'une convention avec la DRIEA comprend trois phases :

- Préparation des enquêtes et désignation du terrain d'enquête (2 villes).
- Enquête auprès des villes sélectionnées, puis entretiens avec les habitants.
- Bilan et retour d'enquête.

En 2017, le CAUE 94 a finalisé la première phase et démarré les enquêtes. Le CAUE a pris contact avec trois communes impactées : Ablon-sur-Seine, Villeneuve-le-Roi et Villeneuve-Saint-Georges pour évaluer l'impact de la crue sur ces villes. S'appuyant sur les informations et documents transmis par les services et élus, deux communes cibles ont été identifiées : Ablon-sur-Seine et Villeneuve-Saint-Georges avec le quartier de Triage. Un livrable a été rédigé pour rendre compte de ce premier niveau d'enquête et ses conclusions.

À Villeneuve Triage, le projet d'enquête a été présenté à l'occasion d'une réunion publique qui s'est tenue le 5 octobre 2017. Le CAUE a ainsi pris contact avec le Conseil Citoyen de Triage et trois entretiens ont été réalisés dans ce quartier. Le travail va se poursuivre en 2018.

NOTES SUR LE PATRIMOINE BÂTI

VILLE D'ARCUEIL

Le Service urbanisme de la ville a sollicité le CAUE pour un avis sur l'organisation actuelle de parcelles dont la mutation partielle est à l'étude. Une note rapide a permis de mettre en évidence les enjeux d'intégration au paysage urbain et d'amélioration de la desserte et des parcours piétons.

Les notes rapides ont pour but d'identifier les modifications successives et d'analyser le bâti, en relation avec le tissu urbain environnant, afin de fournir des éléments d'évaluation pour envisager leur évolution.

ÉVALUATION DES PRINCIPAUX ENJEUX :

mutation du site 83-87, avenue Aristide Briand, ARCUEIL



La mutation des parcelles n° 15-36, feuille 000101, concernait un site clé dans le développement de la ville. Le projet initial avait pour objectif de transformer le site en un site à vocation commerciale (voies, trottoirs, et projets d'aires). Le site est actuellement partagé entre les industries de la Croix d'Arcueil (généraliste) et le tissu industriel n° 11 qui accueille une multiplicité de fonctions dont l'offre n'est pas adaptée. L'implantation des entreprises de la Croix d'Arcueil n'est pas adaptée du fait de la complexité du fonctionnement des accès et des surfaces.

Les modifications sont aujourd'hui des ambitions de manière générale de créer un tissu urbain plus cohésif et plus vivant. Le projet envisagé, en lien avec l'opération de rénovation et d'amélioration des espaces de stationnement de surface (OPSA) en concertation avec les nouvelles constructions à l'existant, doit permettre de créer un tissu urbain plus cohésif et plus vivant. La reconstruction du centre commercial, intégré à la mise en œuvre de l'opération de rénovation et d'amélioration des espaces de stationnement de surface (OPSA) en concertation avec les nouvelles constructions à l'existant, doit permettre de créer un tissu urbain plus cohésif et plus vivant. Même dans le cas d'un aménagement qui ne concerne que les parcelles citées, les enjeux urbains, paysagers et de développement durable sont très importants et ils seront donc pris en compte conjointement.

VILLE DE VINCENNES

La ville de Vincennes s'est dotée en 2007 d'un nouveau PLU comprenant la protection d'architectures isolées remarquables, d'ensembles urbains cohérents et d'espaces verts à protéger. En 2008, la municipalité s'est engagée dans l'élaboration d'un outil de gestion du patrimoine bâti pour mieux préserver la spécificité de son paysage urbain. Cette démarche a abouti en 2013, avec la création d'une Aire de mise en Valeur et de protection de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP). Ce dispositif permet aujourd'hui d'encadrer l'évolution des constructions repérées et de l'ensemble du paysage urbain, en prenant en compte les aspects liés au développement durable.

Dans le cadre d'une modification du PLU, la ville a souhaité affiner le repérage du patrimoine bâti et a confié au CAUE 94, qui a déjà mené une étude patrimoniale en 1986 (Vincennes : inventaire des richesses architecturales et urbaines) et qui assure des permanences de conseil aux particuliers, une mission de repérage complémentaire des éléments bâtis. Le présent rapport présente les résultats de cette mission, en identifiant des bâtiments qui pourront venir compléter les protections actuelles, dans le cadre de la modification du PLU en cours.

Ce travail répond à une double demande :

- D'une part, contribuer à conforter la cohérence entre les protections PLU et les dispositions du dispositif AVAP ;
- D'autre part, identifier des éléments du patrimoine bâti d'intérêt local qui n'avaient pas encore été signalés et dont les risques de mutation sont apparus après l'élaboration des outils d'urbanisme et des servitudes en vigueur aujourd'hui.

PLAN CLIMAT

AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

L'Agence de l'énergie et le CAUE du Val-de-Marne accompagnent les Établissements Publics Territoriaux Paris Est Marne & Bois et Grand Paris Sud Est Avenir dans la réalisation du diagnostic de leur Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Ces Plans sont des projets territoriaux de développement durable inscrits dans les lois Grenelle et la loi de transition énergétique pour la croissance verte. Ils ont deux objectifs principaux pour leur territoire :

- Atténuer les émissions de gaz à effet de serre
- Réduire leur vulnérabilité face au changement climatique

Ces diagnostics, qui ont démarré en septembre 2017, permettront en 2018 d'élaborer un plan d'actions et une stratégie territoriale pour atteindre les objectifs du Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie (SRCAE) de l'Île-de-France et du Plan Climat Air Énergie Métropolitain (PCAEM) de la métropole du Grand Paris.

L'Agence de l'énergie et le CAUE ont accueilli un stagiaire qui a conforté le travail de l'équipe sur la thématique de la qualité de l'air.

AGENDA 21

L'Agence de l'énergie du Val-de-Marne apporte un appui technique et méthodologique auprès des collectivités dans le cadre de leurs actions énergie-climat élaborées dans les programmes tel que les Agendas 21.

L'Agence de l'énergie accompagne les collectivités pour :

- les diagnostics des émissions de gaz à effet de serre,
- les diagnostics de vulnérabilité,
- la définition des scénarios,
- la concertation et l'animation des services, des élus et des acteurs du territoire,
- la définition et la mise en œuvre d'un plan d'action.

Des actions de conseil et de sensibilisation à la sobriété énergétique (animations scolaires, ateliers et conférence, défi Familles à Énergie Positive, ...) menées par les professionnels de l'énergie, permettent également de contribuer aux objectifs de ces programmes d'actions.

Ainsi l'Agence de l'énergie accompagne plusieurs villes du Val-de-Marne (Choisy-le-Roi, Sucy-en-Brie, Orly et Chevilly-Larue) dans la mise en place d'actions de leur Agenda 21. C'est le cas à Choisy-le-Roi où l'animation de la première puis de la seconde édition du défi Familles à Énergie Positive, l'accompagnement renforcé des copropriétés ou encore le conseil et la sensibilisation aux économies d'énergie font partie des actions que l'Agence de l'énergie porte en partenariat avec le service développement durable de la ville.

À Sucy-en-Brie, les permanences Info→énergie et les animations, qu'elles prennent la forme de conférences, de visites ou encore de stands de sensibilisation, sont autant d'actions que l'Agence de l'énergie assure et qui font partie de l'Agenda 21 de la ville.

PLATEFORME POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE POUR TOUS

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL-DE-MARNE

L'Agence de l'énergie participe activement, depuis sa création, auprès du Conseil départemental du Val-de-Marne et avec SOLIHA de l'Est Parisien, à la mise en œuvre de la Plateforme de la Rénovation Énergétique pour Tous (PRET).

Celle-ci a pour vocation de proposer un accompagnement individualisé à tous les citoyens de trois villes test (Vitry-sur-Seine, Champigny-sur-Marne, Villeneuve-Saint-Georges) pour l'amélioration énergétique de leur logement et la réduction de leurs consommations d'énergie et d'eau. L'objectif principal de cette plateforme est de simplifier les démarches pour les particuliers, notamment les personnes en situation de précarité énergétique.

Depuis son lancement, la PRET a permis de proposer à près de 530 ménages un accompagnement à domicile et plus de 2400 personnes ont pu être sensibilisées lors d'animations collectives. L'encadrement effectué par l'Agence de l'énergie et son implication dans la mobilisation des partenaires locaux (services, EDS, associations...) montrent leur efficacité dans les chiffres présentés.

ACCOMPAGNEMENT DES INSTANCES DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Dans les domaines liés à leurs compétences, l'Agence de l'énergie et le CAUE du Val-de-Marne s'impliquent dans les instances locales.

Ainsi, en 2017, ils ont participé activement aux réunions d'échanges du Grenelle de la Précarité Énergétique pour soutenir le Conseil Régional dans la définition de sa stratégie d'intervention sur cette thématique.

Ils sont membres du comité technique du Réseau pour la Transition Écologique et Énergétique en Val-de-Marne et s'impliquent, depuis sa création, dans l'animation et le copilotage (avec le département et d'autres acteurs locaux) du réseau « Le Val-de-Marne en mouvement pour le climat », réseau pour lequel une page Youtube a été créée par le CAUE.

PARTENARIAT VALOPHIS

SENSIBILISATION DES LOCATAIRES

Depuis 2009, l'Agence de l'énergie a entamé un partenariat avec le bailleur social Valophis dans le but de sensibiliser les locataires aux économies d'énergie et d'eau. Depuis 2012, le partenariat entre ces deux acteurs a été encore plus ambitieux en proposant un accompagnement durable des locataires. En 2016-2017, 80 locataires ont été accompagnés sur les villes de Champigny-sur-Marne, Villiers-sur-Marne et Nogent-sur-Marne. Ces ménages ont ainsi bénéficié de trois visites à domicile pour les aider à réduire leurs factures d'énergie et d'eau.

Le principe est simple : effectuer un diagnostic socio-technique lors d'une première visite chez le ménage. Ce diagnostic a pour vocation d'analyser leurs factures d'énergie et d'eau afin d'aboutir à des préconisations simples et efficaces. En parallèle, un kit d'équipements économes (lampe LED, réducteurs d'eau, sablier de douche...) est installé dans le logement avec l'aide du locataire. Une seconde visite est ensuite réalisée pour approfondir les conseils, et, enfin, une troisième visite « bilan » est organisée un an après pour montrer les économies effectives réalisées par le ménage, sur la base des ses relevés de compteurs.

Ces accompagnements ont été finalisés en octobre 2017 et ont permis de faire économiser aux ménages environ 200 euros par an en moyenne. Cette nouvelle série d'accompagnements montre l'intérêt d'une telle action pour aider les ménages en difficulté, d'autant qu'au-delà de la baisse de leurs charges, les ménages ont pu bénéficier d'une amélioration notable de leur confort dans leur logement.



Visite et diagnostic socio-technique

COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES

• COMMISSION LOCALE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT :

Les décisions d'attribution des aides en faveur de l'habitat privé, octroyées par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), sont prises par le délégué de l'ANAH dans le département ou son représentant, après avis de la commission locale d'amélioration de l'habitat (CLAH).

L'article R 321-10 du code de la construction et de l'habitation définit la composition, le rôle et les pouvoirs de cette commission. Le CAUE est membre siégeant à cette commission en tant que personne compétente en matière d'habitat. Huit à dix commissions se tiennent chaque année dans le département.

• COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL :

Les commissions départementales d'aménagement commercial (CDAC) se prononcent sur les projets soumis à autorisation d'exploitation commerciale. Le secrétariat de la CDAC est assuré par les services de la préfecture du département.

Conformément à l'article L.751-2 du code de commerce, chaque CDAC est composée de 7 élus, dont le maire de la commune d'implantation, et de 4 personnalités qualifiées en matière de consommation, de protection des consommateurs, de développement durable et d'aménagement du territoire. C'est à ce titre que le CAUE du Val-de-Marne est membre siégeant à cette commission.

• COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES SITES ET DES PAYSAGES :

La commission départementale de la Nature, des Paysages et des Sites du Val-de-Marne, présidée par le Préfet ou son représentant, se réunit en formation spécialisée (conformément à l'arrêté préfectoral N°2014/7632 du 1^{er} décembre 2014). Pour la formation dite « des Sites et des Paysages », le CAUE du Val-de-Marne est membre siégeant au titre des personnes compétentes en matière d'aménagement et d'urbanisme, de paysage, d'architecture et d'environnement.

• **COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE MARNE-CONFLUENCE :**

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau est coordonné par le Préfet, qui fixe par arrêté la composition de la commission locale de l'eau (CLE). Le CAUE du Val-de-Marne est membre siégeant à cette commission dans le collège des associations concernées et compétentes dans le domaine de l'aménagement, du paysage et de l'environnement.

COMMISSIONS URBANISME POUR LES COMMUNES

Depuis la mise en application, au 1^{er} janvier 2006, de la loi de décentralisation, le CAUE propose aux communes un accompagnement spécifique lors de l'instruction des permis de construire auprès des services urbanisme.

En effet dans ce cas, le CAUE peut apporter son avis et ses réflexions, à la demande de la commune, sur les problématiques architecturales.

Processus déterminant pour l'évolution des villes ainsi que pour la conservation de ses qualités urbaines et paysagères, l'instruction ne peut pas se restreindre aux aspects juridiques et réglementaires, mais doit aussi prendre en considération les questions de qualité architecturale.

Des nouvelles constructions aux simples ravalements, en passant par les extensions ou les modifications de toitures... l'architecte-conseil du CAUE apporte ses réflexions sur les questions relatives à l'architecture : volumétrie, insertion dans l'environnement urbain, relation à l'espace public, matériaux...

Ces conseils techniques et esthétiques visent la qualité d'insertion urbaine et architecturale des projets. Ils sont à la fois une aide à l'instruction des dossiers mais aussi une « formation continue » pour le personnel instructeur des services. Le CAUE peut également, à la demande de la commune, l'assister lors de rendez-vous avec les pétitionnaires, maîtres d'ouvrages et/ou maîtres d'œuvre.

JURYS DE CONCOURS

Les architectes-conseils interviennent en tant que membre de jury, en qualité de personne qualifiée représentant les maîtres d'œuvres, tant dans les concours organisés par les collectivités que par les bailleurs sociaux et les aménageurs. Le CAUE apporte un éclairage quant à la méthodologie pour l'analyse des candidatures, et s'efforce de faire de l'espace du jury de concours un moment de débat, d'éclairages réciproques et d'échanges diversifiés, tant sur les attentes et contraintes du maître d'ouvrage que sur les questions d'esthétique, d'usage, d'insertion urbaine et de qualité architecturale.

En 2017, le CAUE du Val-de-Marne a participé à 15 jurys de concours.



Parvis de la nouvelle gare, Nogent-sur-Marne

Jury de concours de l'année 2017 :

- Ormesson / Logements / I3F
- Bry-sur-Marne / Gymnase
- Nogent-sur-Marne / Logements / I3F
- Saint-Maurice / I3F
- Cachan / Rénovation énergie / I3F
- Créteil / CROUS
- Nogent-sur-Marne / Aménagement Baltard
- Le Perreux-sur-Marne / I3F
- Le Plessis-Tréville / I3F
- Saint-Maur-des-Fossés / ZAC des Facs / I3F
- Saint-Maur-des-Fossés / BD MARNE / I3F
- Cachan / Réhabilitation / I3F
- Boissy-Saint-Léger / Gymnase



FORMATIONS

CYCLE « ARCHITECTURES DE LA VILLE »

INITIATION, TYPOLOGIE, INSERTION

Organisé par les huit CAUE d'Île-de-France, le cycle de formation « Architectures de la ville » est maintenant proposé aux services de toutes les collectivités de la région.

- le cycle « Architectures de la ville, bâti existant » dans l'ouest de la région au CAUE 92

- le cycle « Architectures de la ville, constructions neuves » dans l'est aux CAUE 93 et 94.

Cette première année a valeur de test : si les personnes touchées sont plus nombreuses, le fonctionnement montre quelques signes de complexification. De fait, les participants aux sessions n'ont pas été plus nombreux, restant autour de 10 à 15 par module. Les contenus n'ont pas changé, ils ont été mieux adaptés aux contextes locaux.

L'objectif de ce cycle est de préciser les notions de qualité architecturale, urbaine et environnementale pour élargir une vision strictement juridique de l'urbanisme. La formation est répartie sur 5 modules de un à deux jours par mois.

Les sessions sont assurées par les architectes des trois CAUE, ainsi que par les membres de l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne pour les questions relatives à la maîtrise de l'énergie. Les différentes approches de la qualité architecturale, urbaine et environnementale sont ainsi abordées de manière transversale.



CYCLE « NATURE EN VILLE »

Les questions environnementales sont au cœur des grands enjeux actuels. Elles nous amènent à reconsidérer l'usage de nos ressources et à intégrer la nature dans nos modes de vie et de fabrication de la ville. Nos sociétés reconnaissent maintenant l'importance d'agir en faveur de la préservation de nouveaux équilibres économiques, écologiques et sociétaux durables.

Inventer de nouvelles pratiques pour un meilleur cadre de vie, gérer autrement les espaces naturels peu ou fortement anthropisés, réguler les cycles de l'eau pour anticiper les risques d'inondations, créer de nouveaux liens entre la ville et son agriculture, entre les habitants et leurs lieux de vie, positionner la nature et les paysages comme des éléments fondamentaux du projet urbain, sont au cœur des thématiques portées par les CAUE d'Île-de-France.

Notre ambition est de transmettre, grâce à l'intervention de nombreux acteurs du monde de l'environnement, de l'urbanisme, de l'agriculture et du paysage, des connaissances approfondies sur la manière de gérer et de prendre en compte la nature en ville.

Six modules échelonnés tout au long de l'année ont été organisés sur différents territoires franciliens.

VOLONTAIRES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En partenariat avec Unis-cité depuis plusieurs années, l'Agence de l'énergie a, cette année encore, formé les volontaires de la Transition énergétique ainsi que leurs coordinateurs.

Unis-Cité est une association qui organise et promeut le service civique volontaire des jeunes souhaitant s'engager dans des missions de solidarité, de respect de la société et de l'environnement.

Dans le cadre du Service Civique et dans la lignée de la Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte votée en août 2014, le gouvernement a lancé « le Service Civique Transition Énergétique, Climat et Biodiversité », s'appuyant notamment sur la mobilisation conjointe de la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE) et d'Unis-Cité.

C'est dans ce contexte et avec le déploiement de nouveaux compteurs communicants Linky, que naît le programme des « Volontaires de la transition énergétique » et le partenariat entre Unis-Cité et ENEDIS.

La vingtaine de « Volontaires de la transition énergétique », embauchés dans le Val-de-Marne, ont pour mission de sensibiliser et d'informer le grand public sur les économies d'énergie. Pour cela, ils proposent plusieurs actions comme des stands ou des visites à domicile. Déployés à Créteil en 2017, ils seront également associés par EFIDIS au défi « Familles à Énergie Positive » mené aux Bleuets.

Les services civiques doivent donc développer des compétences techniques sur la question de la maîtrise des consommations, des compétences pédagogiques et des compétences sociales (contact avec les ménages, accompagnement du changement...).

L'Agence de l'énergie du Val-de-Marne les a formé durant deux demi-journées sur les enjeux de l'énergie et du climat et l'impact pour les ménages ainsi que sur les gestes simples à conseiller aux familles pour réduire leurs factures d'énergie. Les coordinateurs des volontaires ont également été sensibilisés sur ces différents thèmes lors d'une matinée en septembre.

LES ÉCO-QUARTIERS

VALOPHIS ET EXPANSIEL

Le groupe Valophis organise régulièrement des « journées métiers » à l'intention de ses personnels afin de renforcer les liens entre les différents métiers autour de problématiques communes.

Dans ce cadre, le groupe Valophis a demandé au CAUE de co-piloter trois fois une demi-journée sur le thème des Éco-quartiers. Une présentation du label Éco-quartier du Ministère a introduit la séance. Puis, l'accent a été mis sur l'intérêt de développer cette démarche de développement durable au sein des quartiers de renouvellement urbain.

L'expérience du quartier des Aviateurs à Orly a été développée et a servi de base de discussion pour un échange entre les différents métiers du groupe : de nombreuses idées ont été apportées pour améliorer les pratiques de chacun.

En 2016 avait eu lieu la première demi-journée ; l'action s'est poursuivie en 2017 avec l'animation des deux dernières séances, regroupant chacune 25 personnes.



Exemple d'Éco-quartier à Grenoble

FORMATION « CONTINUE »

À LA DEMANDE

VITRY-SUR-SEINE

En complément des permanences, la ville a signé une convention d'objectifs visant à contribuer à la formation des agents du service urbanisme réglementaire et plus largement de la Direction de l'aménagement. Les thématiques et lieux de visite sont déterminés sur proposition du CAUE et en accord avec les services.

Le CAUE du Val-de-Marne a organisé deux séances de formation :

- **le 17 mars 2017** (demi-journée) : une actualisation des effets de la RT 2012 sur le bâti existant et les agrandissements avec l'Agence de l'énergie.
- **le 13 octobre 2017** (demi-journée) : une présentation et une visite de l'opération Ivry Confluence avec les services aménagement d'Ivry-sur-Seine pour l'ensemble de la Direction de l'aménagement.

IVRY-SUR-SEINE

La convention d'objectifs d'Ivry comprend le suivi par le CAUE d'une opération d'urbanisme avec l'objectif de contribuer à améliorer la qualité globale du projet en accompagnement de la maîtrise d'ouvrage ville.

- Suivi de l'opération Villars située entre la place Jean Ferrat et le coteau d'Ivry avec un programme d'école d'ingénieurs, résidences étudiantes, gymnase, parc et logements.
- Suivi de l'opération Papyrus qui se situe sur la RN 305 avec un programme à définir et contenant d'ores et déjà logements et bureaux.

La convention inclue également l'organisation d'une journée de formation à l'intention des agents de la Direction de l'urbanisme autour d'un thème choisi en concertation avec la commune.

En 2017, le choix s'est porté sur « **Sortir du tout béton : quelles sont les alternatives pour la construction de logements collectifs et de bureaux ?** ».





JEUNES ET ENSEIGNANTS

LES ARCHITECTES ET LES PAYSAGISTES DANS LES CLASSES

SENSIBILISER VOS ÉLÈVES À L'ARCHITECTURE,
AU PAYSAGE ET À LA VILLE EN INVITANT
UN PROFESSIONNEL BÉNÉVOLE

**POUR EN SAVOIR PLUS
ET PARTICIPER**

RENDEZ-VOUS SUR
WWW.CAUE-IDF.FR

OU CONTACTEZ
VOTRE CAUE

Conseil d'Architecture
d'Urbanisme et de
l'Environnement

2016
2017



UN DISPOSITIF PÉDAGOGIQUE PORTÉ PAR :



EN PARTENARIAT AVEC :



LES CAUE
D'ÎLE-DE-FRANCE

SENSIBILISATION

LES ARCHITECTES ET LES PAYSAGISTES DANS LES CLASSES

L'architecture et le paysage font partie intégrante de notre cadre de vie et il nous semble important, conformément à nos missions, que les jeunes publics y soient initiés. Le CAUE du Val-de-Marne développe depuis sa création, et avec la participation du rectorat de Créteil et de l'inspection académique, des actions de sensibilisation au sein des établissements scolaires. L'évolution des programmes scolaires met, depuis quelques années, l'accent sur l'enseignement de l'Histoire des arts et nous incite à donner une nouvelle impulsion à ces différentes actions.

L'opération « Les architectes et les paysagistes dans les classes », initiée par le CAUE du Val-de-Marne a été reconduite pour la dix-huitième année, en partenariat avec d'autres CAUE d'Île-de-France (75, 77, 91, 93 et 95), les académies de Paris, Créteil et Versailles, le Conseil régional de l'Ordre des architectes d'Île-de-France, la Fédération française du paysage et la Maison de l'architecture en Île-de-France.

Cette action est basée sur le bénévolat et consiste à mettre en contact des architectes ou des paysagistes libéraux en exercice, avec des enseignants désireux de les accueillir au sein de leur classe. Cette intervention, ponctuelle, leur permet de présenter leur discipline et leur pratique professionnelle, de collaborer à un projet, de faire découvrir aux élèves leur environnement urbain et architectural au cours d'une visite...

Durant l'année scolaire 2016-2017, **3790 élèves val-de-marnais** ont pu bénéficier de la venue d'un professionnel de l'aménagement et de l'architecture dans leurs classes ou lors de forums des métiers, soit :

- 750 élèves d'élémentaire
- 770 collégiens (dont 1 forum des métiers)
- 2270 lycéens (dont 1 forum des métiers)

Les Enfants du Patrimoine

vendredi
15 septembre
2017

**300 activités
gratuites**
en Ile-de-France
pour les écoles,
collèges et lycées.

#lesenfantsdupatrimoine

Détails du programme et réservation en ligne :
www.les-enfants-du-patrimoine.fr



LFS



CAUE
ILE-DE-FRANCE

LES ENFANTS DU PATRIMOINE

Les CAUE d'Île-de-France organisent depuis 2003, avec le soutien de la DRAC Île-de-France, la manifestation « Les Enfants du Patrimoine ». Il s'agit de proposer, parallèlement aux Journées Européennes du Patrimoine, un programme de **plus de 300 visites guidées et gratuites destinées aux écoliers, collégiens et lycéens de notre région.**

L'objectif de la manifestation est de permettre aux jeunes, accompagnés de leurs enseignants, de découvrir le patrimoine architectural, urbain et paysager lors de visites informatives, poétiques ou ludiques, de promenades architecturales, de parcours urbains ou encore de jeux de piste. En invitant les enfants et les adolescents à être au cœur de cette journée et en leur proposant des visites originales, les CAUE d'Île-de-France souhaitent trouver le moyen de les impliquer dans cette fête du patrimoine.

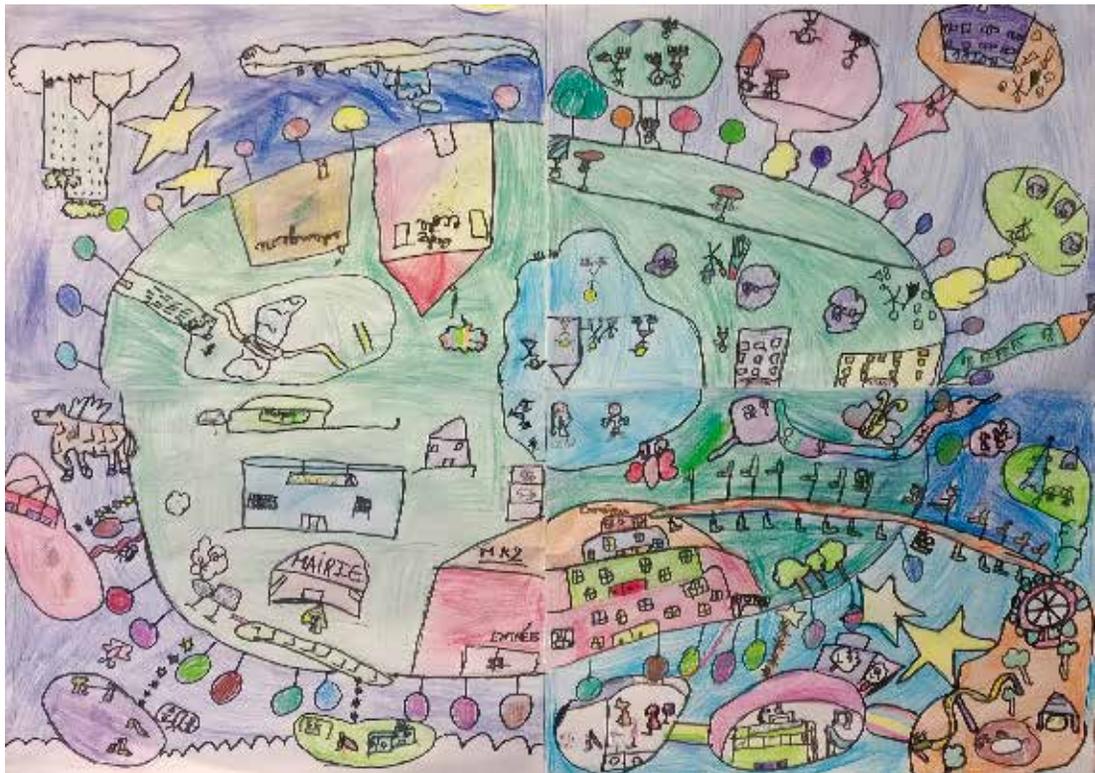
Sur un total de **344 visites en Île-de-France**, 57 étaient proposées dans notre département dont **14 guidées par le CAUE du Val-de-Marne**. **753 classes**, soit environ **18 918 élèves**, ont pu être accueillis **dans toute la région**. **107 classes val-de-marnaises ont pu participer** (6 de maternelles, 84 d'élémentaires, 6 de collèges et 11 de lycées) permettant ainsi la sensibilisation d'environ **2725 élèves**.

Visite de l'École vétérinaire de Maisons-Alfort

Le parcours s'est fait à deux voix, par un architecte du CAUE 94 et le responsable des espaces verts du site :

- D'une part, on aborde l'histoire, ce vaste espace scientifique et culturel, le projet de M. Bourgelat écuyer du Roi Louis XV, l'implantation de l'école et son développement au cours des siècles...
- D'autre part, la visite du jardin botanique, d'une grande valeur patrimoniale, à la découverte des plantes médicinales, toxiques, thermophiles ou mellifères...

La visite met en évidence les relations indispensables entre hommes, animaux et nature et emmène les enfants à la découverte des pratiques de la botanique en suscitant l'envie de connaître le monde végétal et de le protéger.



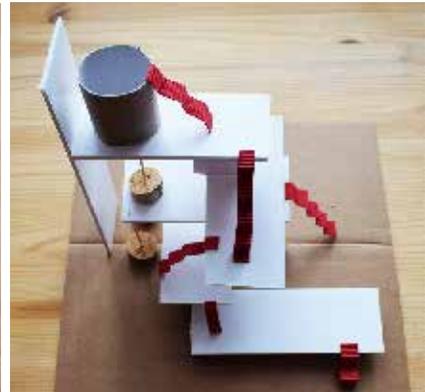
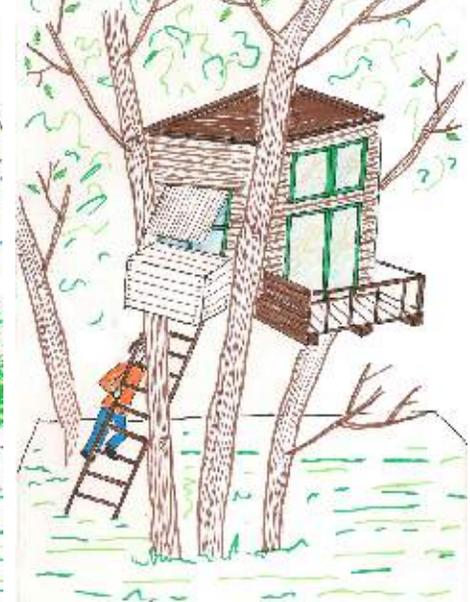
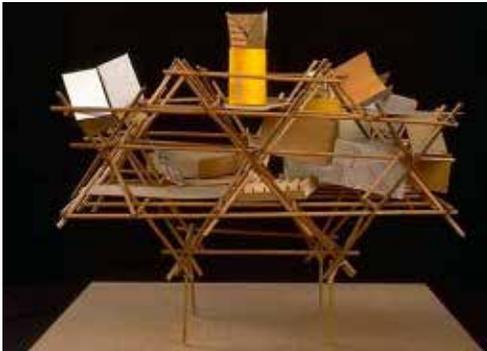
ATELIERS « VILLES UTOPIQUES »

ÉCOLE EINSTEIN

Un atelier d'architecture s'est déroulé avec deux classes de CM1 de l'école élémentaire Einstein, à Ivry-sur-Seine. Pendant près de deux mois, à raison d'un atelier par semaine, les élèves ont pu apprivoiser les questions architecturales et urbaines liées à la thématique « Villes Utopiques » : la densité, la lumière, les matériaux, les transports, la végétation...

En visitant dans un premier temps le centre ville d'Ivry, œuvre architecturale de Jean Renaudie et Renée Gailhoustet, puis en présentant aux enfants un ensemble de bâtiments architecturaux remarquables, ces notions ont permis par la suite la production de divers travaux : dessins en plans et façades de leur « maison utopique », travail collaboratif pour la création par collage de villes utopiques...

Ce cycle s'est achevé en juin 2017 par la visite d'un bâtiment de Le Corbusier, la Villa Savoye, à Poissy.



LES ATELIERS « RYTHMES EDUCATIFS »

SE POURSUIVENT

Dans le cadre de ses missions de sensibilisation à l'architecture et au cadre de vie et fort de son expérience auprès du jeune public, le CAUE du Val-de-Marne propose aux collectivités locales des ateliers périscolaires dans le contexte de la réforme des rythmes scolaires de 2013.

Pour le CAUE, ces « ateliers » sont une formidable occasion d'initier les plus jeunes à la découverte de leur environnement quotidien et urbain. Explorant une nouvelle pratique collective, ils acquièrent une culture de la ville qui leur permet de porter un regard curieux sur leur environnement et l'architecture qui les entoure.

Pour l'année scolaire 2017-2018, le CAUE du Val-de-Marne propose plusieurs ateliers hebdomadaires adaptés aux différentes tranches d'âge, sur des cycles d'environ cinq séances :

- « Construire un gratte-ciel pour 1000 habitants » à partir du CP
- « Architectures d'Afrique de l'Ouest » à partir du CP
- « La maison écologique » à partir du CE1
- « Ma mini cabane en Récup' » à partir du CE1
- « Allons à la découverte de notre quartier ! », pour les CM1 et CM2
- « J'apprends à dessiner des plans », à partir du CP

Cette année, quatre communes du Val-de-Marne sollicitent le CAUE 94 dans la mise en place d'ateliers périscolaires tout au long de l'année. Cela représente sept ateliers hebdomadaires qui se déroulent dans le département et qui éveillent les enfants aux questions liées à « l'architecture et à la ville ». Au total, ce sont 542 jeunes sensibilisés pour l'année scolaire 2016-2017.

Les ateliers se poursuivent à Créteil, Choisy-le-Roi, Arcueil et commencent cette année à Orly.

Bienvenue à Orly, avec des ateliers sur la « découverte du quartier » sur tout le territoire de la ville :

« Allons à la découverte de notre quartier ! »

Cet atelier vise à sensibiliser les enfants aux notions d'urbanisme, d'environnement et de citoyenneté à travers la découverte du paysage de leur quartier. Le projet pédagogique associe l'expression subjective et la représentation concrète de la ville. Les élèves définissent et construisent leur propre vision de la ville. Quelles fonctions urbaines ? Quels espaces ? Qui construit la ville ? Comment fait-on pour la concevoir ? Ce sont autant de questions qui seront posées pour les inviter à redécouvrir leur ville.

C'est notamment lors de promenades urbaines et à partir de leurs observations sensibles et critiques du paysage, que les élèves sont amenés à mettre en évidence les éléments remarquables du quartier. Au travers de l'identification des fonctions inhérentes à la ville : se déplacer, habiter, travailler, échanger... ils sont amenés à questionner et projeter de nouvelles manières de vivre ensemble en concevant, par eux-mêmes, de nouveaux aménagements urbains.

• Séance 1 :

Une ville qu'est-ce que c'est ? Mon quartier dans la ville - Conception d'une carte mentale de la ville. Approche et hiérarchisation des fonctions urbaines à l'aide d'ouvrages de références littéraires.

• Séance 2 :

Quels sont les éléments remarquables de mon quartier ? Bâtiments, espaces verts, lieux de rencontres... Un parcours extérieur d'observation pour identifier mon environnement.

• Séance 3 :

L'historique de ma ville et de mon quartier. Un parcours extérieur d'observation pour observer les éléments des différentes époques.

• Séance 4 :

Comment partage-t-on la ville ? Vivre ensemble, l'espace public, les différents flux urbains. Un parcours extérieur pour observer les espaces publics.

• Séance 5 :

Élaboration d'un projet d'aménagement. Qu'est-ce qui va bien et qu'est-ce qui ne va pas ? Quels sont les éléments à intégrer dans l'aménagement de mon quartier pour mieux vivre ensemble ? Photomontage en Pop-Up - Exposition.





LES ATELIERS SCOLAIRES

NOGENT-SUR-MARNE

La directrice de l'école élémentaire du Val de Beauté à Nogent-sur-Marne s'engage dans une démarche de mise en place d'ateliers scolaires sur la ville, l'architecture et le développement durable. Dans ce cadre, elle a sollicité le CAUE du Val-de-Marne.

Ces ateliers ont lieu dans la classe en compagnie des professeurs. Chaque classe de CP, CE1, CE2 et une classe de CM2 ont abordé des thématiques différentes tout au long de l'année, au travers de trois séances hebdomadaires de 2 heures.

Les trois classes de CP ont construit « une tour gratte-ciel de 1000 habitants » plus haute qu'eux pour se sensibiliser aux différentes formes urbaines et à la densification nécessaire pour stopper l'étalement urbain.

Les CE1 sont en train d'aborder le thème de la « maison écologique » et sauront tout ce qu'il faut faire pour économiser l'énergie et les ressources naturelles dans leur logement.

Les trois classes de CE2 et la classe de CM2 vont découvrir en 2018 respectivement les « Architectures d'Afrique de l'ouest » et « l'histoire de leur quartier ».

« Construire un gratte-ciel pour 1000 habitants »

Dans cet atelier, les enfants construisent à grande échelle, un gratte-ciel pour 1000 habitants. Édifier ce gratte-ciel n'est pas une mince affaire. Les enfants doivent réussir à faire tenir plusieurs étages sur une toute petite emprise au sol. Un empilement de boîtes de cartons récupérées forme les différents niveaux du gratte-ciel. Chacun d'eux abrite une fonction différente : espace d'activités, de bureaux, d'habitations, boutiques, cinéma ou salle de sport... Tout en haut sur la terrasse, ils aménagent un jardin autour de la piscine. L'objectif pédagogique de l'atelier est de réfléchir aux liens entre aménagement urbain et développement durable tout en s'amusant. Quels avantages offrent les tours ? Édifier des tours permet d'utiliser moins de terrain et de lutter contre l'étalement urbain. Ainsi des espaces au sol restent disponibles pour les espaces naturels et pour l'agriculture dont nous avons tous besoin.

Cette expérience amène les élèves à travailler en maquette en expérimentant la stabilité de l'édifice. Ils aménagent en détail chaque étage en fonction des différentes contraintes que l'on retrouve dans un immeuble de grande hauteur : sécurité, circulation, éclairage... Les bouchons se transforment en bassins de récupération des eaux de pluies, les papiers d'emballage en mobilier... Tout type de matériaux disponibles que les enfants devront rapporter eux-mêmes. En apprenant à recycler et à « faire » à partir de ce qu'ils ont sous la main, c'est aussi une façon de leur faire prendre conscience de l'écologie citoyenne et des bienfaits du travail en commun. C'est collectivement qu'ils parviennent à un objectif spectaculaire et impossible à atteindre seul.

• Séance 1 :

Introduction de l'atelier, définition de la tour « gratte-ciel », quels avantages ? Des exemples de tours réalisées dans le monde seront présentés. Quel environnement pour la future tour ? Qu'est-ce que cela implique ? En Europe, en Asie, ... ? Les enfants regroupés par deux ou par trois ont la responsabilité de la réalisation d'un étage, ils en décident en accord avec toute la classe, la fonction principale (commerces, bureaux, salle de sport ou logement...). À eux d'établir le plan et de commencer à projeter ce qu'ils souhaitent.

• Séance 2 :

La construction de la maquette commence. La mise en place des étages débute avec la pose des cartons. Chaque binôme aménage son niveau dans sa boîte en carton selon le plan élaboré. Ils se consacrent en premier lieu à l'enveloppe et à la répartition des pièces (murs, fenêtres...). Ainsi ils se projettent dans la peau des habitants et réfléchissent à la notion d'espace. Les enfants continuent à finaliser leurs étages. Ils se lancent dans la réalisation du mobilier et de la décoration intérieure pour les personnaliser selon leurs envies.



• Séance 3 :

Enfin les élèves peuvent ériger leur gratte-ciel en superposant les étages les uns au-dessus des autres. Ils devront choisir tous ensemble dans quel ordre la juxtaposition sera la plus judicieuse pour le plus grand confort des 1000 habitants. Mais attention, il faut veiller à la stabilité de la tour, pas question de bâtir un building qui s'écroule !

DÉFI DES ÉCOLES À ÉNERGIE POSITIVE

VITRY-SUR-SEINE

Dans le cadre du partenariat entre la ville de Vitry-sur-Seine et l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne, une action spécifique a été mise en place sur l'année scolaire 2016-2017 à destination des écoles élémentaires de la ville.

Le Défi des Écoles à Énergie Positive est un accompagnement proposé tout au long de l'année scolaire aux classes de CM1 et CM2 intéressées pour porter un projet pédagogique sur un thème lié à l'environnement.

Les dix classes qui se sont lancées dans cette aventure ont pu être accompagnées par l'Agence de l'énergie et l'Exploradôme pour bénéficier d'ateliers pédagogiques en lien avec les thématiques qu'elles ont souhaité porter. Ainsi de nombreux projets différents ont pu voir le jour : sensibilisation contre le gaspillage alimentaire avec des ateliers réalisés à la cantine ou à l'aide d'affichages ; développement de jardins pédagogiques et du compostage dans l'école ; sensibilisation aux éco-gestes pour limiter les consommations d'énergie et d'eau...

Pour la saison 2017-2018, treize classes nouvelles au sein de huit écoles élémentaires se sont lancées autour de trois thématiques : « construisons durablement » ; « luttons contre le gaspillage alimentaire » ; « économisons l'énergie ».



Jun 2017

Exposition des travaux réalisés par les classes de Vitry dans le cadre du Défi des Écoles à Énergie Positive.

CYCLE D'INTERVENTIONS ET DE VISITES

CRÉTEIL

En partenariat avec le service « culture » de la Ville de Créteil, le CAUE 94 a réalisé en 2018 onze interventions et visites à destination des élèves de quatre écoles.

Celles-ci s'inscrivent dans le cadre d'un projet culturel de la ville incitant les enseignants à développer les thématiques de la nature en ville.

Cette action a permis de sensibiliser 120 élèves du CP au CE2 au développement et caractéristiques de leur ville. À travers l'observation de photos et de plans, les enfants ont pu découvrir les rapports qu'entretiennent nature et ville à Créteil. Le lac, les espaces verts et bâtiments emblématiques et d'inspiration végétale ont été les thèmes abordés avec les élèves. L'occasion pour eux de redéfinir les notions d'espaces, de formes, d'agencement mais aussi de découvrir des notions plus sensibles liées à la conception d'un projet d'architecture.

Ces échanges sont aussi l'occasion pour ces enfants d'exprimer leur point de vue et leur pensée sur ce qui les entoure. Les enseignants ont pu ensuite exploiter ces ateliers à travers d'autres échanges et la réalisation de maquettes qui ont été exposées.

ENQUÊTE ARCHITECTURALE

MAISONS-ALFORT

« Des pieds à la tête, que nous disent les façades ? »

Enquête architecturale dans le quartier d'Alfort (promenades urbaines à destination des écoles à Maisons-Alfort).

Suite aux nombreuses demandes qui émanent des écoles élémentaires de Maisons-Alfort, le CAUE 94 a conçu cette année deux parcours destinés aux classes : le premier autour de l'école vétérinaire et le deuxième dans le quartier Charentonneau. Proposés sous forme de rallyes photos, ces visites, reconduites plusieurs fois dans l'année, sont l'occasion de sensibiliser les enfants à l'histoire de leur quartier, son patrimoine et ses caractéristiques architecturales et urbaines.

Le parcours au départ de l'école vétérinaire intitulé « *Des pieds à la tête, que nous disent les façades ?* », permet d'aborder quelques notions d'architecture mais aussi l'histoire de ce site et du quartier d'Alfort, en passant par l'ensemble d'habitations à bon marché de l'architecte Georges Guyon. Avec le parcours « Charentonneau », les enfants sont sensibilisés aux différentes fonctions qui composent la ville et la diversité de leurs architectures : les écoles, le marché, le stade, l'espace culturel du NECC, et les différentes typologies d'habitat : maisons individuelles, habitat groupé, immeubles collectifs, l'architecture avant-gardiste du collège Condorcet étant le point d'orgue de la visite.



FORMATIONS

STAGES RECTORAT

La participation du CAUE 94 aux stages proposés aux enseignants de collège et lycée s'est développée grâce à la proposition de nouvelles interventions dans les thématiques complémentaires comme le design et les arts vivants. Ces contributions permettent de sensibiliser aux questions de l'environnement bâti et du paysage des publics enseignants plus large et de promouvoir l'interdisciplinarité. Le rôle du CAUE 94 comme lieu ressource pour porter des projets développés par les enseignants se trouve ainsi conforté.

- « La République se met en scène » / lundi 9 janvier 2017 (intervention)
- « Patrimoine immatériel, patrimoine gastronomique » / 26 et 27 janvier 2017 (participation à l'organisation)
- Conférences-visites, « Les arts en mouvement » / 23, 27 et 29 mars 2017 (participation à l'organisation)
- Conférences-visites, stage « Musique et architecture : paysages sonores et espaces acoustiques » / 25, 27 et 28 avril 2017 (participation à l'organisation)
- Conférences-visites, stage « Faire l'expérience de l'architecture », en partenariat avec le CAUE 93 / 14, 15, et 16 novembre 2017
- « Déclinaison du design : signalétique, design, espace public » / 28, 29 et 30 novembre 2017 (intervention)

« DES AGRICULTURES ET DES VILLES »

Pour la seconde année consécutive, le stage « Des agricultures et des villes » a été proposé aux enseignants de collèges et de lycées de l'académie de Créteil.

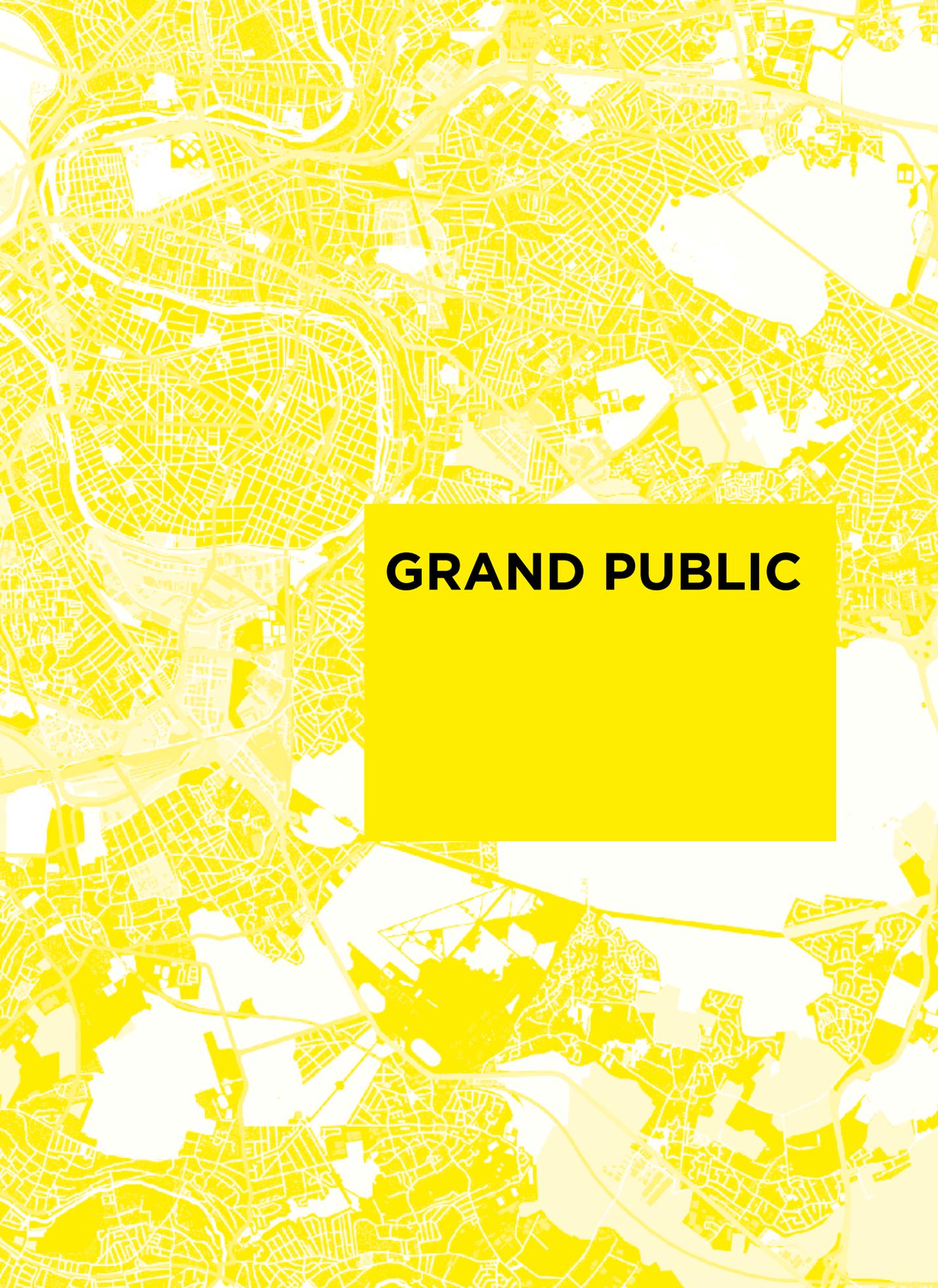
Celui-ci a ciblé plusieurs objectifs :

- Connaître les multiples formes, fonctions et enjeux de l'agriculture en Île-de-France.
- Comprendre les rapports qui se transforment ou se tissent entre l'agricole et l'urbain.
- Découvrir des démarches innovantes.

Il a mobilisé de nombreux acteurs franciliens : services de l'État (DRIAAF-IDF), élus, collectivités, agriculteurs, chercheurs de l'INRA et d'AgroPariTech.

Le sujet a été abordé à toutes les échelles de territoire : de la grande couronne métropolitaine jusqu'au tissu urbain dense de Paris.





GRAND PUBLIC

DES PROJETS POUR VOTRE HABITATION?



PRENEZ LE TEMPS D'UN CONSEIL !
AUPRÈS D'UN ARCHITECTE ET/OU D'UN
INGÉNIEUR EN MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

CONSEILS & ACCOMPAGNEMENT

... AUX PARTICULIERS

CAUE ET AGENCE DE L'ÉNERGIE

À la demande des municipalités et pour leurs administrés, des permanences d'architectes conseillers et/ou d'ingénieurs en maîtrise de l'énergie du CAUE se tiennent une ou plusieurs fois par mois dans **29 communes du Val-de-Marne**. Lorsque ce service ne peut être assuré dans leur commune, les particuliers sont reçus dans nos locaux, à Maisons-Alfort.

Cette année, **plus de 1400 particuliers** ont été reçus par le CAUE et l'Agence de l'énergie.

Les conseillers Info→Énergie de l'Agence renseignent toute personne désireuse d'initier une opération de rénovation énergétique ou de trouver des solutions susceptibles de réduire sa consommation énergétique. Les conseils se déroulent par téléphone suivant le principe de la répartition territoriale organisée par le guichet unique de l'ADEME : c'est un numéro de téléphone unique, le 0 808 800 700, qui oriente les demandeurs vers le Point Rénovation Info-Service compétent.

Chaque mois, 50 permanences d'une demi-journée sont assurées par l'équipe de l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne, dans les communes ou dans nos locaux à Maisons-Alfort.

En 2017, l'équipe de l'Agence de l'énergie a conseillé plus de 500 particuliers au cours d'entretiens individuels, dont 61% de propriétaires occupants, 28% de copropriétaires occupants, 6% de bailleurs et 5% de locataires.

... AUX COPROPRIÉTÉS

COACHCOPRO®

Depuis sa création en 2007, l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne est à la disposition des copropriétaires, syndics et bailleurs sociaux pour répondre à toutes leurs questions, qu'elles soient techniques, réglementaires ou financières. En 2016, le CAUE et l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne vont plus loin : en lien avec les engagements nationaux et en accord avec les objectifs fixés par le Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PREH) et dans le cadre de la Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte, notre association s'investit dans la rénovation énergétique des copropriétés, en adaptant la plateforme CoachCopro®, créée par l'Agence Parisienne du Climat, au territoire val-de-marnais.

CoachCopro® est le service gratuit et indépendant de la rénovation énergétique dédié à la copropriété, une plateforme web accompagnant les copropriétaires tout au long de leur projet, donnant accès à des documents et des conseils en ligne, ainsi qu'à un accompagnement par un binôme architecte / ingénieur en maîtrise de l'énergie, sur la plateforme en ligne, mais aussi par téléphone ou lors de rendez-vous. Lors de sa première année d'existence, la plateforme a déjà reçu l'adhésion de 51 copropriétés souhaitant être accompagnées.

Pour présenter la plateforme et aborder les problématiques de la rénovation énergétique, diverses manifestations ont été organisées, notamment une soirée « 2^{ème} rencontre de la rénovation énergétique » à Boissy-Saint-Léger, en partenariat avec Grand Paris Sud Est Avenir, une autre à Villejuif en partenariat avec Grand Paris Seine Bièvre.

Un projet de rénovation globale en copropriété, de la phase audit à la phase travaux, dure environ 4 ans. C'est donc un projet qui demande un investissement continu. Or, face à des obligations réglementaires variées, les copropriétés se sentent de plus en plus désemparées, et cherchent à se former sur les financements et les questions techniques. C'est pourquoi, le CAUE 94 et l'Agence de l'énergie ont démarré en septembre 2017 un cycle de conférences destiné aux copropriétés désireuses d'entreprendre des travaux de rénovation énergétique. Chaque rencontre est l'occasion d'aborder les différentes étapes d'un projet de rénovation, avec le témoignage d'une copropriété à la clé. Le but est de répondre aux interrogations des copropriétaires, de partager les expériences pour ainsi lever les freins à la rénovation de leur bâtiment. La première conférence « Un diagnostic sans hic » portant sur les audits énergétiques a accueilli 17 copropriétaires.

Réduisez

vos charges de copropriété et vos factures d'énergie

Améliorez

votre confort thermique hiver comme été



Participez

à la réduction des émissions de CO₂ de votre immeuble

Valorisez

votre patrimoine immobilier

Un service du CAUE du Val-de-Marne
<https://ale-caue94.coachcopro.com/> / 01 48 52 55 20



Conseil
d'architecture
d'urbanisme &
de l'environnement
VAL DE MARNE





VISITES À DOMICILE

À IVRY-SUR-SEINE ET VALENTON

Afin de toucher davantage les propriétaires ou locataires du parc privé en situation de précarité énergétique, des visites à domiciles ont été organisées.

Les visites présentent souvent des cas complexes, car les personnes sont en situation de grande précarité. En réalisant des diagnostics socio-techniques au domicile des ménages, nous travaillons à la fois sur l'aspect énergétique, mais également social. En effet, il est important de souligner que ces personnes fragiles sont souvent désocialisées (chômage, faibles revenus, barrière de la langue...). Nos visites représentent un rare lien vers « l'extérieur » pour certains bénéficiaires.

Les problématiques rencontrées par les ménages de cette année sont très diverses : factures très élevées suite à des impayés, fortes consommations d'eau et/ou d'énergie, logements inconfortables en hiver, diagnostics énergétiques suite à des problématiques d'humidité et/ou d'inconfort dans le logement, etc.

Quel que soit le cas rencontré, notre visite a eu pour but d'améliorer le confort du bénéficiaire, de qualifier sa situation, ses modes de vie et son logement afin de lui donner des conseils personnalisés. Lorsque cela était nécessaire, nous avons également orienté ces ménages vers d'autres partenaires : assistante sociale, service hygiène et santé, Espace Info-énergie (dans le cas de conseils travaux). Dans certains cas, nous avons également été amenés à contacter (en présence du ménage) le fournisseur d'énergie ainsi que le ou la propriétaire du logement.

En 2017, nos visites ont également permis de détecter des anomalies engendrant de fortes consommations dans le logement : dysfonctionnement d'un thermostat, des fuites, des erreurs de surfacturation (charges annuelles) ou d'abonnement inadapté aux besoins. Notre expertise technique est également venue appuyer une demande de travaux d'isolation auprès d'un propriétaire.

Notre intervention ne se limite donc pas à la transmission d'éco-gestes et à l'installation de matériel économe. Nous avons à la fois un rôle d'investigateur, d'accompagnateur social et de relais auprès des acteurs du territoire.

Les
journées
nationales
de l'architecture

LES • CAUE
D'ÎLE-DE-FRANCE

LE DIMANCHE
15 OCTOBRE
2017

20 VOYAGES D'ARCHITECTURE

DES LEÇONS ITINÉRANTES À PIED, À VÉLO, EN CAR OU EN BATEAU,
DANS TOUTE LA RÉGION, AVEC LES CAUE D'ÎLE-DE-FRANCE

Programme et inscription sur : www.caue-idf.fr

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux #20VoyagesdArchitecture



SENSIBILISATION

ÉVÉNEMENTS

JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE

Le ministère de la Culture a initié les Journées nationales de l'Architecture avec l'objectif de faire naître chez les Français, au travers d'une manifestation culturelle de grande ampleur, un « désir d'architecture ».

À l'occasion de l'édition 2017, les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Île-de-France ont proposé, avec le soutien de la DRAC Île-de-France, un programme de 20 voyages d'architecture. De l'architecture des pavillons à celle des barres et des tours, en passant par les reconversions d'architectures industrielles ou par la création contemporaine, les CAUE ont invité le public à décrypter l'histoire et les enjeux actuels au travers de 20 leçons itinérantes d'architecture grandeur nature.

Outre la leçon inaugurale de Jean-Pierre Le Dantec et la leçon Jeune public qui ont eu lieu à l'École spéciale d'Architecture, ce sont bien 18 leçons d'architecture itinérantes qui se sont déroulées aux quatre coins de l'Île-de-France : 13 en car, 2 à vélo, 1 à pied, 1 en bateau et 1 en train.

5 leçons d'architecture itinérantes étaient assurées par le CAUE du Val-de-Marne et l'Agence de l'énergie :

- Les édifices religieux contemporains
- Architectures au bord de l'eau
- Des petits et des grands ensembles
- Architectures industrielles, nouveaux quartiers, nouveaux usages
- Le périphérique : architecture en boucle

Au total, plus de 700 participants ont participé aux 20 voyages itinérants dont 150 participants pour les voyages assurés par le CAUE 94.

L'ensemble de cette programmation exceptionnelle est désormais retransmise sous la forme de podcasts audios sur <http://podcast.archi>.

« INITIATION À L'INSERTION ARCHITECTURALE »

Dans le cadre des « Journées Nationales de l'Architecture », le CAUE a assuré une balade urbaine à Vincennes.

Souvent, on attend de l'architecte qu'il reproduise le bâti existant, pensant un peu rapidement que le mimétisme résout les problèmes d'intégration. Le dialogue véritable ne peut s'établir qu'entre deux bâtiments qui assument chacun leur histoire. Ce parcours dans la ville a eu pour but d'apporter un éclairage et de sensibiliser le public à la problématique de l'insertion architecturale contemporaine. On entend ici par « contemporain », les différentes vagues d'urbanisation de l'histoire récente. Et on entend par insertion, le rapport étroit entre un bâtiment et le site dans lequel il s'inscrit.

Il convient avant tout de saisir « l'ambiance urbaine » que l'on pourrait aussi qualifier de « génie du lieu ». Puis de savoir analyser la réponse architecturale sans à priori... différentes attitudes sont possibles en fonction d'un site. Mimétisme ou contraste ? Le tout est de pouvoir établir un dialogue.

L'insertion architecturale d'un projet doit s'analyser selon différents critères et différents niveaux : depuis l'environnement et le quartier dans lequel le projet s'insère jusqu'aux abords et au bâtiment lui-même.





RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

Chaque année à l'occasion des « Rendez-vous aux jardins », organisés par le Ministère de la culture et de la communication, le CAUE du Val-de-Marne organise pour le grand public des visites et parcours dans les parcs et jardins du Val-de-Marne. Le temps d'un week-end, l'occasion est ainsi renouvelée de mieux connaître la richesse et la diversité des paysages val-de-marnais, même les plus confidentiels.

Pour cette quinzième édition sur le thème « Le partage au jardin », le CAUE du Val-de-Marne a proposé différents parcours ouverts à tous :

- Arcueil sur le chemin des comestibles
- Le centre ville d'Ivry, terre de partages
- Les jardins de Villeneuve racontent la ville
- Le parc de la Maison nationale des artistes / Maison d'art Bernard Anthonioz à Nogent-sur-Marne

Journée d'étude en janvier 2017 organisée par la Direction générale des patrimoines et le Conseil National des parcs et jardins - Ministère de la Culture et de la Communication

« En ces temps de fermeture des frontières et de construction de nouveaux murs, la question du partage résonne fortement à nos oreilles. Partage de l'espace, partage des ressources naturelles que sont l'eau, la terre et les semences, partage des connaissances et des savoir-faire, partage des productions vivrières et partage des cultures qui se rencontrent au jardin. Autant d'enjeux essentiels qui se posent à l'échelle planétaire comme à celle du jardin... ».

Extrait du 11^{ème} Cahier du Conseil national des Parcs et jardins.

Laurence Baudalet, ethno-urbaniste et co-fondatrice de l'association « Graine de jardins »

Anne Gaillard, paysagiste au CAUE 94 et Louise Delbet, chargée de projets à la Direction des espaces verts et du paysage du Conseil Départemental du Val-de-Marne ont conjointement présenté une conférence intitulée « Partage de la terre au parc des Lilas à Vitry-sur-Seine ». Cette conférence était inscrite dans le cadre de la journée d'étude qui s'est déroulée le 18 janvier 2017 au Ministère de la Culture, introduisant la thématique de l'année : « Le partage aux jardins ».

Elle a donné lieu à la rédaction d'un article figurant dans le 11^{ème} cahier du Conseil national des parcs et jardins.

« ARCUEIL COMESTIBLE »

L'objectif du projet est de réimplanter en ville des végétaux comestibles accessibles à tous, en créant une synergie citoyenne.

Voilà deux ans maintenant que la ville d'Arcueil a lancé la démarche « Arcueil Comestible » sur son territoire en facilitant l'appropriation d'espaces verts par les citoyens. Dans le cadre des « Rendez-vous aux jardins », le CAUE proposait une déambulation commentée au cœur des espaces comestibles.

L'objectif est de réimplanter en milieu urbain des arbres fruitiers et des plantes comestibles et de les rendre accessibles à tous en créant une synergie citoyenne. La ville d'Arcueil et les habitants engagés et réunis au sein d'un collectif citoyen travaillent ensemble à cette démarche.

Quelle alimentation souhaitons-nous ? Quel rapport à la nature voulons-nous ? Comment pouvons-nous nous réapproprier l'espace public ? Les objectifs à atteindre sont nombreux. Simon Burkovic, conseiller municipal délégué aux espaces verts et à la nature en ville énumère :

« [...] Produire localement de la nourriture ; mais aussi sensibiliser à l'alternance des saisons ; développer un nouveau rapport à la nature et à ses ressources, même ici dans la petite couronne de Paris ; développer les rencontres, les échanges, autour des moments de plantation ou de récolte ; favoriser la conversation, la diffusion de variétés anciennes et plus généralement la biodiversité ; apporter le végétal au cœur de la ville ; améliorer le climat urbain, en captant le dioxyde de carbone, en améliorant la qualité de l'air et en rafraîchissant la ville. [...] »


LE MINISTÈRE
DE LA CULTURE
VOUS INVITE AUX

**JOURNÉES
EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE**

PAT

**16 + 17
SEPTEMBRE
2017**

**JEUNESSE
ET PATRIMOINE**

RI

MOI

NE

www.journeesdupatrimoine.fr #JEP



JOURNÉES DU PATRIMOINE

Le CAUE du Val-de-Marne participe, depuis plusieurs années, à la manifestation nationale des Journées du Patrimoine. L'édition des 16 et 17 septembre 2017, était consacrée à la thématique « Jeunesse et patrimoine ».

Près de **220 participants** ont suivi les visites proposées par le CAUE du Val-de-Marne en 2017.

PROGRAMME 2017:

Le CAUE 94 proposait 13 parcours ou visites guidées :

- Parcours du « Vieux Saint-Maur à Schaken »
- Visite littéraire de la cathédrale à Créteil
- Parcours autour de « l'art dans la ville » à Villeneuve-Saint-Georges
- Visite de l'Hôtel de Ville de Créteil
- Visite de la préfecture du Val-de-Marne à Créteil
- Circuit « En route vers le Palais » à Créteil
- Visite du Square Dufourmantelle à Maisons-Alfort
- Visite du Conservatoire de musique à Créteil
- Visite du Domaine de Grosbois à Boissy-Saint-Léger
- Visite du groupe scolaire Jules Ferry à Maisons-Alfort
- Visite de la Maison de l'enfance à Créteil
- Jeu de piste dans la Varenne à Saint-Maur-des-Fossés
- Visite architecturale de la cathédrale à Créteil

PROMENADE ARCHITECTURALE

MAC VAL / VITRY-SUR-SEINE

« *De l'intuition au réel - Hommage à Jacques Ripault* »

Exposition du 21 octobre 2017 au 25 février 2018 - MAC VAL

À l'initiative de ses enfants Elise et Pierre Ripault, le MAC VAL et l'Agence Jacques Ripault Architecture se sont associés pour rendre hommage à l'architecte du musée. L'exposition « *De l'intuition au réel, hommage à Jacques Ripault* », qui s'est tenue du 21 octobre 2017 au 21 février 2018, au MAC VAL, retraçait le parcours, l'œuvre et la vision de l'architecte au sein d'une de ses réalisations les plus emblématiques.

Le CAUE 94 a reconduit, pour l'occasion, trois promenades architecturales au MAC VAL s'inspirant du dossier documentaire conçu en 2012, en partenariat avec le musée. Une quatrième visite, promenade urbaine cette fois, proposait un parcours dans le centre-ville de Vitry-sur-Seine, pour découvrir le contexte territorial inédit, dans lequel le musée s'est implanté en 2005.

Les maquettes, perspectives, plans, photographies, dessins de première main et documents inédits présentés dans l'exposition, mettaient en avant une sélection de 10 projets marquants de 1990 à 2015, couvrant ainsi 25 années de réalisations dans des domaines variés - culture, éducation, industrie et habitation.

PROMENADE ARCHI- TECTURALE AU MAC/VAL

cqfd
DOSSIER DOCUMENTAIRE
DE L'ÉQUIPE DES PUBLICS

EN COLLABORATION
AVEC LE CAUE 94

(CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT DU VAL-DE-MARNE)



www.macval.fr

 MAC/VAL

 VAL de
MARNE
Département

 المجلس
المدني
للواحد والتسعين

ATELIER « FIER DE MON QUARTIER »

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Chaque année depuis 2015, en partenariat avec la Direction des Archives et de la Valorisation du Patrimoine de Villeneuve-Saint-Georges (DAVP), et le service municipal de la jeunesse, le CAUE 94 réalise un programme d'actions pour sensibiliser les habitants, et en particulier les jeunes, à l'histoire d'un quartier, à ses caractéristiques architecturales, urbaines et patrimoniales.

En 2015, de nombreuses actions avaient été menées dans le centre-ville ;
En 2016, le projet « Fier de mon quartier » s'est déroulé dans le quartier Triage ;
En 2017, le programme a été reconduit dans le quartier du Plateau ;
En 2018, c'est le quartier du Nord qui sera à l'honneur.

Co-construit avec la DAVP, le service jeunesse, la Maison pour Tous et l'association des Femmes Solidaires de Villeneuve-Saint-Georges et d'Ailleurs (FSDVA), un nouveau parcours a été élaboré pour le quartier du Plateau et fera l'objet d'un « carnet de visite ». Cette promenade urbaine proposée au public dans le cadre de la fête de la banlieue, a permis aux habitants et visiteurs de redécouvrir le patrimoine bâti et paysager de ce quartier. Le bois des Carrières, les terres agricoles, ou les jardins familiaux, précieux vestiges paysagers, ou encore la Cité du Bois Matar, conçue par l'architecte Georges Candilis, et le lotissement des Castors, seront aussi décrits dans le « carnet de visite », que chacun pourra se réapproprier par la suite.

L'objectif de l'action est d'encourager une reconquête de leur quartier par les Villeneuvois, en changeant leur regard sur la ville et son patrimoine. Le projet répond ainsi à différents objectifs et enjeux énoncés dans le Contrat de Ville, en favorisant le lien social, la vie collective, le sentiment d'appartenance et l'accueil des nouveaux arrivants pour un quartier mieux respecté.

La mission de sensibilisation patrimoniale et artistique, entamée en 2015, a également été poursuivie dans les autres quartiers avec plusieurs visites à destination des scolaires et du grand public, dans le cadre des Journées du Patrimoine notamment, mais aussi à l'occasion des Rendez-vous aux Jardins ou à la demande d'écoles ou d'associations locales.

Le 2 juin, à l'occasion de la visite d'un groupe de philatélistes allemand, et à la demande de l'association de philatélie de Villeneuve-Saint-Georges, le CAUE 94 a animé une promenade urbaine à travers le centre-ville historique pour faire découvrir le patrimoine architectural et paysager du coteau de Villeneuve depuis la rue de Paris, ancienne route royale, jusqu'au château de Beauregard, en passant par la sente de l'Orangerie et l'église Saint-Georges.



FÊTE DES SOLIDARITÉS

Depuis des années, le Département mène de nombreuses actions contre toutes les formes d'exclusion. La fête des solidarités constitue l'un des moments forts de ces engagements.

Placée sous le signe du vivre ensemble, elle est marquée chaque année par des rencontres et des ateliers autour du lien social et de l'échange. Elle est l'occasion pour les Val-de-Marnais de découvrir les nombreuses actions menées avec et pour la population par le Conseil départemental et ses partenaires locaux et associatifs.

En 2017, l'Agence de l'énergie était présente dans les communes de Vitry-sur-Seine, Ivry-sur-Seine, Valenton, Thiais et Gentilly. Nos animations ont rencontré un réel succès ! Plus de 250 personnes ont été sensibilisées durant cette journée. Au total, ce sont près de 25 000 Val-de-Marnais qui ont participé à la fête des solidarités.



FÊTE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CITOYENNE

ARCUEIL

La ville d'Arcueil et le centre commercial La Vache Noire se sont associés pour proposer durant trois jours des animations pour tous sur les thèmes de la transition écologique et citoyenne.

De nombreux partenaires étaient présents : la Maison de l'environnement, la ressourcerie La Mine, les Butineurs du Val-de-Bièvre, l'association Fourmis vertes, Énergie partagée et la Sud Paris Soleil, l'association La Bouilloire, la RIVED, Écophylle, l'hôtel Marriott ou Pile poil et compagnie...

Le samedi 21 octobre, près de 70 personnes ont été sensibilisées par l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne grâce à des jeux ludiques et des animations sur le thème des économies d'énergie dans le logement, tandis que d'autres ont pu bénéficier de conseils liés à la maîtrise de l'énergie au sein de leur habitat.



FESTIVAL DU JEU

SUCY-EN-BRIE

Cette 5^{ème} édition du Festival du Jeu avait pour thème « Jouer, créer le jeu au quotidien ». Une occasion de mettre en lumière la présence du jeu dans nos actions de tous les jours, parfois même sans que nous nous en rendions compte.

L'Agence de l'énergie, présente tout le week-end, a proposé aux familles trois jeux sur les économies d'énergie et d'eau dans le logement. Une bonne façon d'ouvrir le dialogue et de se questionner sur les modes de consommation de toute la famille, mais toujours sur le ton de l'humour et du jeu !

« Qui passe le plus de temps sous la douche ? Qui oublie toujours d'éteindre la lumière de sa chambre ? Ou encore quelle est la consommation d'eau des toilettes ? Autant de questions que les familles se sont posées en essayant de trouver quel équipement de la maison consomme le plus d'eau ou d'électricité.

Les plus jeunes ont pu tester leurs connaissances et leur mémoire autour du memory des éco-gestes. Le but du jeu : trouver les deux cartes semblables mais pas tout à fait identiques ! Une carte représente le geste à ne pas faire et l'autre le bon geste. Par exemple : laisser les volets fermés la journée / ouvrir les volets la journée.

152 personnes ont été sensibilisées aux économies d'énergie, soit 69 enfants et 83 adultes.



CONFÉRENCES

AU CAUE

Les cycles de conférences du CAUE du Val-de-Marne sont programmés sur un année scolaire, de septembre à juin. Pour l'année 2017, deux cycles se sont croisés : « La ville au bord de l'eau » et « Architectures de brique, de bois et de béton ».

CYCLE « LA VILLE AU BORD DE L'EAU »

• Ponts et passerelles dans l'agglomération francilienne, 26 janvier et 1^{er} février 2017

Le fleuve est une limite naturelle qui sépare deux portions du territoire. Permettant de franchir cette limite, les ponts créent une connexion artificielle qui change l'usage du territoire. Leur fonction urbaine est fondamentale, et l'histoire de Paris est marquée par la construction et la reconstruction de ses ponts, pour répondre à de nouveaux besoins et profiter de l'évolution des techniques constructives. Dans le cœur de l'agglomération parisienne, les franchissements sont nombreux et rapprochés, alors que leur espacement marque le territoire de la proche banlieue, où le fleuve constitue souvent une coupure urbaine. Les projets en cours sur le territoire du Grand Paris comprennent de nouveaux ponts pour relier les rives. Des réalisations récentes et des projets à venir apportent des éléments de réponse.

• Architectures contemporaines au bord de l'eau, 20 et 26 avril 2017

Construire près de l'eau a toujours constitué une source d'inspiration importante pour les architectes. À l'heure où les villes redécouvrent les qualités urbaines des berges, de nombreux projets témoignent des possibilités offertes par le paysage aquatique. Dans le Val-de-Marne, en Île-de-France ou ailleurs, des réalisations récentes (bases nautiques, piscines, logements ou aménagements de berges) invitent à découvrir ce renouvellement de la relation entre l'eau et l'architecture.

• Promenade urbaine en bord de Marne, 13 mai 2017

La rivière de la Marne constitue un paysage emblématique du département du Val-de-Marne. Elle assure des fonctions essentielles à l'échelle de la région - alimentation en eau potable et industrielle, lieu de promenade et de loisirs, lieu de navigation... - et les acteurs du territoire œuvrent depuis de nombreuses années à sa valorisation.

Parallèlement, les îles de la Marne, avec leurs maisons pittoresques et contemporaines, offrent un urbanisme particulier.

CYCLE « ARCHITECTURES DE BRIQUE, DE BOIS ET DE BÉTON »

• « La brique, trait d'union entre l'homme et la nature », 22 novembre 2017

Utilisée dans le monde entier, la brique a surmonté l'épreuve du temps, aussi bien dans le rôle de matériau de construction de base qu'en tant qu'élément d'ornementation. Les formats, les couleurs et les textures de la brique ont sans cesse évolué, et ont contribué à la popularité du matériau. Ses propriétés lui confèrent de multiples possibilités de mise en œuvre qui révèlent sa beauté et sa diversité d'usage. À l'époque moderne, la brique a su s'adapter à l'architecture contemporaine avec de nouveaux modèles et de nouveaux formats, et est toujours, pour des raisons économiques et environnementales, un matériau très prisé.

Deux autres conférences et une promenade viennent compléter le cycle « Architectures de brique, de bois et de béton » en 2018.



CONFÉRENCES

HORS LES MURS

À VINCENNES : CYCLE « L'ARCHITECTURE ET LE SPORT »

En 2017, le cycle proposait de porter un regard sur l'architecture et le sport.

1. Architectures du sport, un parcours historique, 10 octobre 2017

L'essor et la démocratisation des pratiques sportives donnent naissance à des espaces inédits, nouvelles typologies architecturales qui s'inscrivent dans une longue histoire. En parallèle avec l'organisation des sports modernes, se définissent progressivement de nouveaux programmes (gymnases, piscines) et de nouveaux aménagements (balnéaires, terrain de sport). Quelle que soit leur échelle, ces lieux marquent les paysages urbains et racontent l'évolution des modes de vie et des loisirs. Depuis les premières démarches de valorisation du patrimoine sportif en Île-de-France, une sensibilisation croissante a permis de connaître et préserver des témoignages bâtis, dont certains, toujours en fonction, contribuent à la richesse des paysages de la métropole.

2. Architecture sportive aujourd'hui : du bien-être au spectacle,

14 novembre 2017

En ville ou à la campagne, à vocation de loisirs ou de compétition, les équipements sportifs marquent le paysage par leurs dimensions, physiques et symboliques. Véritable catalyseur de stratégies territoriales, le sport rime avec croissance économique et cohésion sociale : territoire bien équipé, territoire en bonne santé ? Autrefois cachés ou insignifiants, les équipements sportifs s'affirment aujourd'hui davantage en assumant leur vocation héroïque et spectaculaire.

3. Sport et espace public : du rêve à la réalité ?, 5 décembre 2017

La pratique alternative du sport « en liberté » dans des espaces disponibles et hors contraintes a vu le jour au travers des « sports de rue » qui ont renouvelé les usages de la ville. Après que jogging et cyclisme aient investi les trottoirs, une jeune population, portée par une volonté d'émancipation, développe de nouvelles pratiques sportives liées à la culture urbaine. Celles-ci vont marquer

durablement la conception des espaces publics qui aujourd'hui doivent également tenir compte de plusieurs attentes : nouvelles mobilités, espace de sociabilité informels et initiatives de végétalisation. Quelles conséquences sur le paysage urbain ? Quels sont les choix opérés en terme d'aménagement, de dispositifs de mobilier urbain, de traitement de l'espace public ?

CYCLE À L'UNIVERSITÉ POPULAIRE DE L'EAU ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre du 1^{er} cycle de l'Université Populaire de l'Eau et du Développement Durable (UPEDD) dédié au changement climatique, l'Agence de l'énergie a présenté une conférence intitulée « Que faire face à la crise de l'environnement ? ». Les grands bouleversements actuels ont une ampleur telle qu'il est difficile pour tout un chacun d'imaginer des solutions à son échelle. Les grandes entreprises et les États sont-ils pour autant les seuls à pouvoir apporter des réponses ? Non ! Le changement de paradigme qu'impose la lutte contre les changements climatiques passe par une évolution de nos mentalités, de nos comportements individuels. Mais cela n'impose pas forcément un retour à la bougie. La conférence a permis d'introduire l'approche de la maîtrise de l'énergie ou comment quelques notions de bon sens peuvent faire bouger les choses...

CYCLE À L'UNIVERSITÉ INTER-ÂGES DE MAISONS-ALFORT

Depuis les origines, le 7^{ème} art s'est abondamment servi d'éléments construits pour faire naître ou renforcer des émotions.

Les mouvements de la caméra permettent en effet de dépasser le côté habituellement statique de l'architecture pour donner corps aux désirs et aux hantises liés à notre appréhension de l'espace.

La présentation et l'analyse de quelques films choisis seront l'occasion de montrer l'interaction de l'architecture et de la création cinématographique.

CYCLE À L'ÉCOMUSÉE DU VAL-DE-BIÈVRE, FRESNES

Conférence, 12 octobre 2017

« Grande histoire urbaine de la banlieue »

La banlieue est née dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, avec l'enceinte de Thiers, les fameuses « fortifs ». Les industries, le développement des lignes de chemin de fer, la transformation des grands domaines en lotissements modèlent le paysage des débuts de la banlieue. Dans le même temps, les grands travaux d'Hausmann transforment Paris...

Cette conférence permettra d'appréhender l'histoire du développement de la banlieue parisienne dans ses grandes étapes.

Conférence, 9 novembre 2017

« Fresnes : évolution urbaine d'un village parisien »

À l'origine village seigneurial aux activités essentiellement agricoles et artisanales, le paysage urbain de Fresnes a peu changé avant le XX^{ème} siècle. Ce n'est qu'à partir des années 30, avec l'application de la loi Loucheur et l'apparition des premiers lotissements, que la structure villageoise se transforme. Dans les années 50, le développement urbain est très important, et l'enjeu est d'éviter que la commune de banlieue ne devienne ville-dortoir...





LE DÉFI

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

1

ENVIE DE FAIRE DES ÉCONOMIES ?

En apprenant à maîtriser ses dépenses d'énergie, on réduit sa facture énergétique (économie moyenne de 200 € réalisée par les précédents participants).



2

DÉCIDÉ À FAIRE UN GESTE POUR LA PLANÈTE ?

Découvrir et mettre en pratique les trucs et astuces pour économiser l'électricité, le gaz, l'eau... c'est agir concrètement et efficacement pour l'environnement.



3

TENTÉ PAR UN DÉFI ENTRE AMIS ?

Tout le monde peut participer (locataires, propriétaires, colataires, seul, en famille ...) et former une équipe pour être celle qui a le plus réduit ses dépenses énergétiques.



REJOIGNEZ-NOUS! DES PARTICIPANTS PRÉSENTS DANS 11 RÉGIONS, 81 DÉPARTEMENTS, PLUS DE 2500 COMMUNES...




www.villeneuve-le-roi.fr

LE DÉFI

FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE

Le défi « Familles à Énergie Positive », créé en France par l'ONG Prioriterre, est une campagne de sensibilisation qui mobilise des ménages volontaires pour les inciter à réaliser des économies d'énergie en modifiant leur comportement par l'apprentissage d'éco-gestes.

Cette action se déroule de façon conviviale et récréative, pendant la saison de chauffe, du mois de décembre au mois de mai de chaque année. En effet, les familles, réunies en équipe, s'engagent ensemble à faire 8% d'économies d'énergie sur cette période et par rapport à l'hiver précédent.

Afin de mesurer et suivre les économies réalisées sur les différents postes de consommation (chauffage, eau chaude, ventilation, éclairage et usages spécifiques) sans faire le sacrifice du confort, les familles sont invitées à relever régulièrement leurs compteurs.

Cette action est à replacer dans un contexte de limitation des émissions de gaz à effet de serre et de réduction de la facture énergétique permettant ainsi aux familles de s'engager dans la maîtrise de leur consommation d'énergie tout en diminuant leur impact environnemental.

L'Agence de l'énergie propose cette action depuis 2012, à la demande des communes et territoires intéressés.

À Choisy-le-Roi

La seconde et dernière édition du défi « Familles à Énergie Positive » à Choisy-le-Roi s'est terminée le 1^{er} juin 2017. Les 10 familles inscrites, soit 24 personnes, ont fait 9,6% d'économies d'énergie et évitent ainsi la production de 12 323 kWh. Cette économie d'énergie a permis d'éviter l'émission de 2 488 kg de CO₂. Les familles ont également réduit leurs consommations d'eau de 9,7 % soit 46 m³/an.

À Villeneuve-le-Roi

Le lancement du 1^{er} défi « Familles à Énergie Positive » à Villeneuve-le-Roi a eu lieu en novembre. Plus d'une trentaine de personnes ont participé à la première soirée de présentation du défi.

• Défi EFIDIS

Début 2017, EFIDIS est lauréat de l'appel à Projet « Mise en place de 10 000 logements HLM accompagnés », avec sa proposition de déployer une campagne de sensibilisation aux économies d'énergie dans le logement sous la forme d'un défi « Familles à Énergie Positive » sur deux sites du Val-de-Marne. Les résidences choisies étaient les Bleuets à Créteil et la résidence rue Gabriel Péri à Gentilly.

À Créteil

Pour mener à bien ce projet à Créteil, EFIDIS a rassemblé plusieurs partenaires tel que l'Agence de l'énergie, les volontaires de la transition énergétique (Unis Cité), la Maison pour Tous ou encore les médiateurs de quartier. Ainsi l'Agence de l'énergie était chargée du suivi des volontaires dans leur accompagnement des familles, de la réalisation et animation des ateliers ainsi que du suivi technique des familles (analyse des consommations, des résultats, etc.). Les volontaires ont joué le rôle de capitaines d'équipes et donc de référents des familles. L'action a démarré en mai et s'est terminée en janvier 2018.

8 familles soit 32 personnes ont été sensibilisées au cours du défi. Elles ont bénéficié de visites à domicile réalisées par les volontaires, de conseils personnalisés lors des visites ou lors des trois ateliers proposés durant le défi.

À Gentilly

Les locataires étant assez difficiles à mobiliser sur cette résidence, le défi de Gentilly a pris la forme de deux visites à domicile pour chacune des cinq familles participantes. Plus de 20 préconisations ont été délivrées pour aider les familles à réduire leurs consommations ainsi que leurs factures. Lors de la seconde visite, 90 % des conseils délivrés avaient déjà été mis en place. L'action s'est déroulée de juin à décembre 2017.



DÉCIDÉ À FAIRE UN GESTE POUR LA PLANÈTE ?

RENDEZ-VOUS MERCREDI 29 NOVEMBRE,
19H30 / SALLE AUX FAMILLES



Relevez le défi
économies d'énergie

Renseignements : 01 49 61 42 00
www.villeneuve-le-roi.fr

BALADE THERMOGRAPHIQUE

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT À ARCUEIL

Depuis le début de l'année 2017, l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne assure les permanences énergie au sein de la Maison de l'Environnement où sont donnés des conseils neutres et gratuits sur les thématiques de la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.

En complément des permanences, l'Agence de l'énergie réalise également des ateliers et des animations, telle que la balade thermique qui s'est déroulée le 19 décembre 2017. Cette action avait pour objectif de sensibiliser les participants et de leur démontrer l'intérêt et les enjeux de réaliser des travaux de rénovation énergétique.

Elle a permis de mettre en évidence les déperditions thermiques de certains logements, liées généralement à un manque, voire à une absence d'isolation.



LA BANLIEUE À TOUTES VITESSES

HISTOIRE ET PROJETS DES TRANSPORTS ET MOBILITÉS

Dans le cadre de son exposition intitulée « *La banlieue à toutes vitesses - Histoire et projets des transports et mobilités* », la Maison de la Banlieue et de l'Architecture d'Athis-Mons (Essonne) a sollicité le CAUE 94, d'une part pour contribuer à la rédaction du Cahier de l'exposition (rédaction d'articles) et d'autre part, pour organiser une visite pour le grand public en lien avec le sujet de l'exposition.

Le CAUE 94 est en effet engagé depuis plusieurs années, sur des problématiques de transport et de mobilité. Il a notamment mené des actions de sensibilisation autour de sites en mutation et de grands projets de requalification ou création de lignes de mobilités douces et de transports en commun (T7, Grand Paris Express, Plateforme aéroportuaire d'Orly...).



La banlieue à toutes vitesses
Histoire et projets des transports et mobilités



HISTOIRE & PROJETS

Transports et mobilités

**MAISON DE BANLIEUE
ET DE L'ARCHITECTURE**



41, rue G. Anthoinoz-de Gaulle
91200 **Athis-Mons**
www.maisondebanlieue.fr
01 69 38 07 85
infos@maisondebanlieue.fr

1^{er} mars - 12 juillet 2017

Mercredi et samedi 14h-18h



ENTRÉE LIBRE Groupes et scolaires sur rendez-vous



Affiche de l'Exposition « La banlieue à toutes vitesses : histoire et projets des transports et mobilités »

ARTICLES

CAHIER DE L'EXPOSITION

« LA BANLIEUE À TOUTES VITESSES »

Rédaction de deux articles pour le Cahier de l'Exposition « La banlieue à toutes vitesses : Histoire et projets des transports et mobilités ».

• **Nouvelles mobilités, nouveau territoire : le Grand-Orly Seine Bièvre**

Par Anne Gaillard, Paysagiste & urbaniste au CAUE 94

Cet article présente les grands enjeux de mobilité et de transport du territoire Grand Orly Seine Bièvre, ainsi que les défis à relever dans les années à venir.

Il expose en outre, les actions du CAUE 94 menées depuis plusieurs années sur le territoire autour des questions de mobilité.

• **La promenade aéroportuaire, un paysage de lisière à conquérir**

Par Béatrice Julien-Labruyère, paysagiste au CAUE 91 et Anne Gaillard, paysagiste et urbaniste au CAUE 94

La promenade aéroportuaire est la préfiguration d'un paysage de lisières qui s'inscrit dans une démarche territoriale de valorisation à grande échelle de l'interface ville-aéroport, dans laquelle sont engagés depuis plusieurs années les CAUE 91 et 94, en partenariat avec les Conseils départementaux de l'Essonne et du Val-de-Marne. Cet article présente cette démarche de projet, qui reste à mettre en œuvre dans les prochaines années.



**RESSOURCES
PUBLICATIONS**



LE FONDS DOCUMENTAIRE

DU CAUE DU VAL-DE-MARNE

Au fil du temps et de ses différentes actions, le CAUE est parvenu à constituer un fonds documentaire* dont une partie, et c'est là sa spécificité, est consacrée au Val-de-Marne :

- études, diagnostics, inventaires ou recommandations architecturales et urbaines réalisés par le CAUE 94,
- documentation concernant le patrimoine architectural, urbain et paysager départemental,
- documents techniques et réglementaires relatifs à la construction et à l'urbanisme,
- ouvrages plus génériques, thématiques ou encore pédagogiques portant sur l'architecture et ses grands courants, les techniques et les matériaux, la planification urbaine, le logement, les parcs et jardins, le paysage et l'environnement, le développement durable, ...
- revues spécialisées traitant d'architecture, d'urbanisme, de paysagisme, d'écologie, d'énergie, ...

Les particuliers peuvent également se documenter via l'Abécédaire du particulier, un outil régional constitué de fiches thématiques et disponible en ligne (<http://www.caue-idf.fr/>).

Quelques chiffres :

- Abonnements 2017 : 24 revues consultables au CAUE
 - 13 traitant d'architecture
 - 4 traitant d'urbanisme
 - 2 traitant de paysagisme
 - 5 traitant de questions liées au développement durable

La documentation c'est aussi des revues de presse spécialisée sur le Val-de-Marne, envoyées de façon électronique tous les trimestres.

* Ce fonds est consultable sur le portail documentaire de l'Union régionale des CAUE d'Île-de-France : RES'AUE, <http://resaue.caue-idf.fr/>. Ce fonds est destiné à un usage interne mais peut également être accessible sur rendez-vous aux personnes qui le souhaitent.



RES'AUE

L'expertise de la maîtrise des CAUE d'Île de France

Les membres du CAUE d'Île de France (19, 20, 21, 22, 23, 24, 25) sont présents sur sept départements : Paris, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Yvelines, Essonne, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise. Ils ont pour objectif de contribuer à rendre votre logement de meilleure qualité. Ils vous aident à résoudre les problèmes de confort, de qualité de construction, de qualité de l'air, de bruit, et de pollution. CAUE, savoir juridique et technique...

• EN SAVOIR PLUS

DOSSIERS THÉMATIQUES

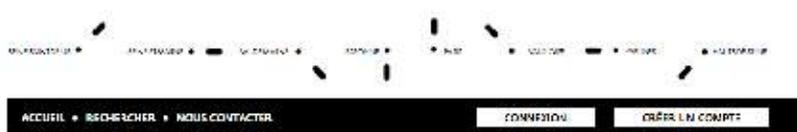
Logement temporaire
Tourisme écotourisme
Habitat participatif et collectif
Agriculture et filière
Innovation
Observatoire de la qualité de logement
Sensibiliser le grand public

RECALIF VIEUX POUR VOUS

Urbanisme et aménagement
Habiter et logement
Voyage et agriculture
Architecte et construction
Environnement et énergie

POUR LES ACCRUELLIS...

Accueillir ou accueillir



Rechercher dans les titres des articles du CAUE d'Île de France, d'Île de France et de l'environnement d'Île de France

CAUE 19 CAUE 20 CAUE 21 CAUE 22 CAUE 23 CAUE 24 CAUE 25

d'options

SÉLECTION D'ARTICLES

Dans les logements adaptés, les gens de voyage sont devenus des "habitants à part entière"
19 janvier 2018

La Coade des communes des départements des régions : 20 janvier 2018

Riadwerek : Quand les collectivités se mettent en quête pour protéger les pollinisateurs
16 janvier 2018

La Coade des communes des départements des régions : 20 janvier 2018

Transitions écologiques : les villes, vous nous le dites !
10 janvier 2018

La Coade des communes des départements des régions : 20 janvier 2018

Explosion, accident, insécurité
09 janvier 2018

Le Monde des Invasus publiés et du bâtiment : 06 janvier 2018

Yvelines, hôpital de Méry-sur-Seine : enfin !
10 janvier 2018

Le Monde des Invasus publiés et du bâtiment : 06 janvier 2018

Demain plus tôt. De la bonne utilisation de la commande d'occupation préalable
01/06/2018

La Coade des communes des départements des régions : 22 janvier 2018

Chemine russe, L'échec (première ?) d'une réforme
16/01/2018

Le Monde : 16 janvier 2018

Développement économique. Quand le centre-ville redonne un lieu de vivre aux citadins
17 janvier 2018

Le Monde : 17 janvier 2018

Paris. Des logements sociaux se parent de robes gold
16/01/2018

Le Monde des Invasus publiés et du bâtiment : 06 janvier 2018

Comment le plus gros site de France a été rénové en urgence
16/01/2018

La Coade des communes des départements des régions : 20 janvier 2018

Code de vie. Le nouveau visage de la France : David
16/01/2018

Le Monde : 16 janvier 2018

Le Monde des Invasus publiés et du bâtiment
16/01/2018

Le Monde des Invasus publiés et du bâtiment : 06 janvier 2018

Classement sur chiffres d'affaires des 500 premières entreprises françaises
16/01/2018

NOUVELLES ACQUISITIONS

Rumiké - quel avenir ? (Édition, ne vous contentez pas de regarder la photo)
16/01/2018

Le Monde : 16 janvier 2018

A vos côtés à Boissy-le-Cailland (91). Histoire en vue sur
16/01/2018

Le Monde des Invasus publiés et du bâtiment : 06 janvier 2018

A vos côtés à Boissy-le-Cailland (91). Histoire en vue sur
16/01/2018

Le Monde des Invasus publiés et du bâtiment : 06 janvier 2018

A vos côtés à Boissy-le-Cailland (91). Histoire en vue sur
16/01/2018

Le Monde des Invasus publiés et du bâtiment : 06 janvier 2018

A vos côtés à Boissy-le-Cailland (91). Histoire en vue sur
16/01/2018

Le Monde des Invasus publiés et du bâtiment : 06 janvier 2018

A vos côtés à Boissy-le-Cailland (91). Histoire en vue sur
16/01/2018

Le Monde des Invasus publiés et du bâtiment : 06 janvier 2018

Sentiers des forêts de la forêt de Montmorency
16/01/2018

Le Monde des Invasus publiés et du bâtiment : 06 janvier 2018

A la découverte du patrimoine de Saint-Denis
16/01/2018

Le Monde des Invasus publiés et du bâtiment : 06 janvier 2018

Le Monde des Invasus publiés et du bâtiment
16/01/2018

Le Monde des Invasus publiés et du bâtiment : 06 janvier 2018

CAUE 25 : Quand deux siècles de culture se rejoignent
16/01/2018

Le Monde des Invasus publiés et du bâtiment : 06 janvier 2018

RES'AUE

PORTAIL DOCUMENTAIRE RÉGIONAL

RES'AUE, le portail documentaire des CAUE franciliens est accessible en ligne (<http://reseau.caue-idf.fr/>) et permet d'accéder à un catalogue partagé de plus de 97 000 références bibliographiques : articles de revues spécialisées, ouvrages, études, rapports, mémoires, etc.

Il est alimenté par les documentalistes des CAUE d'Île-de-France et constitue un outil collaboratif destiné à mutualiser le traitement de l'information, à en améliorer la diffusion mais également à mettre en valeur la richesse et la spécificité des fonds documentaires des CAUE.

RES'AUE s'adresse au personnel des CAUE d'Île-de-France mais aussi à un public large, désireux de trouver de l'information relative à l'architecture, à l'urbanisme, à l'environnement ou au paysage : collectivités locales, particuliers, étudiants, associations, acteurs de la construction et de l'aménagement, partenaires, etc. Les utilisateurs peuvent y effectuer des recherches (simples et avancées), accéder à l'information via différents services (alertes, flux RSS, sélections de ressources...) ou encore consulter les produits documentaires réalisés par les documentalistes des CAUE (dossiers thématiques, bibliographies, veille...).

Portail documentaire :

Sélection d'articles et d'ouvrages mise à jour quotidiennement.

Dossiers thématiques

Sont actuellement consultables :

- Ingénierie territoriale
- Transition énergétique
- L'habitat pavillonnaire et son devenir
- Agriculture et ville
- Observatoire de la qualité du logement
- Sensibiliser le jeune public

RES'AUE veille pour vous

Une veille sur les thématiques suivantes :

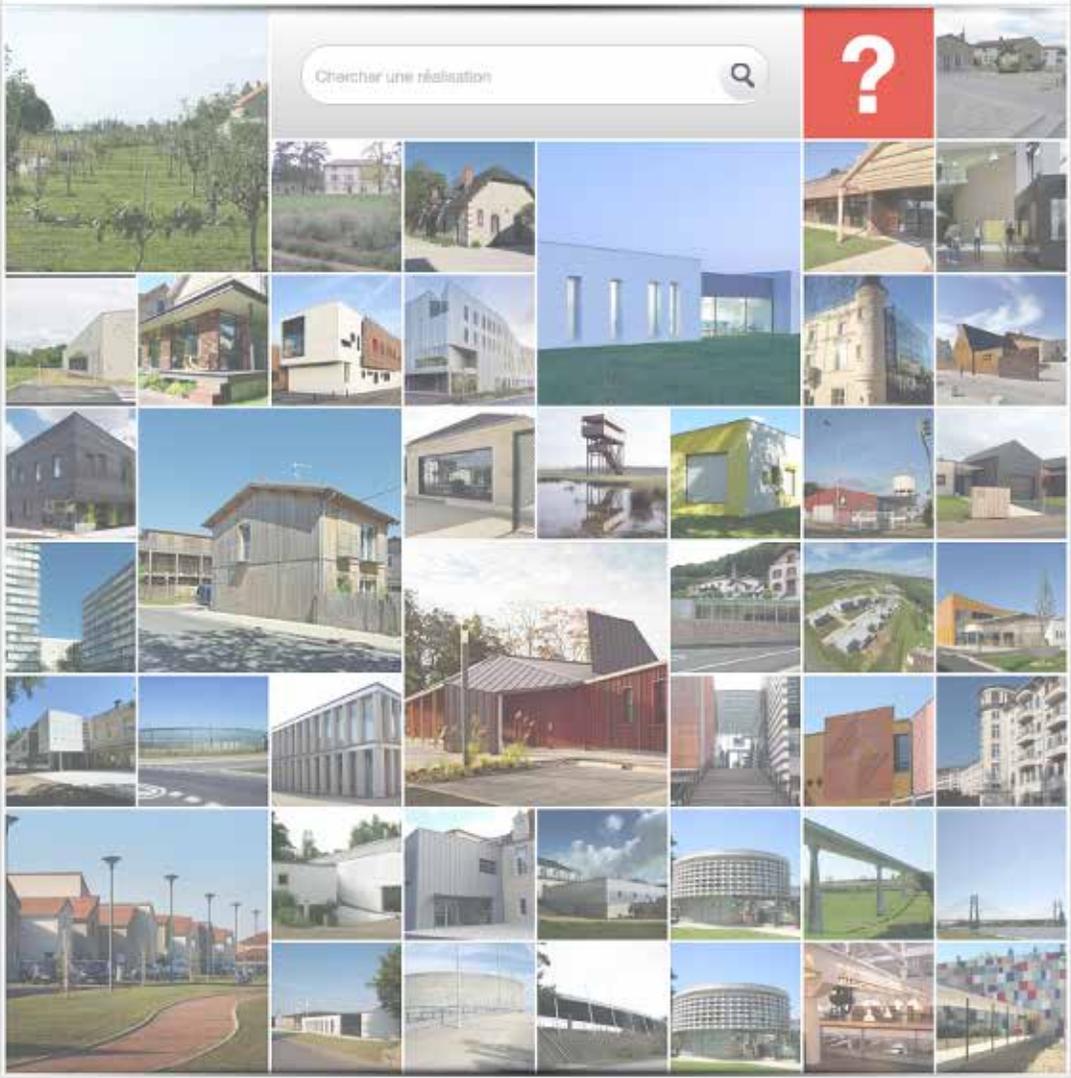
- Urbanisme et aménagement
- Habitat et logement
- Paysage et agriculture
- Architecture et construction
- Environnement et énergie

l'Observatoire
CAUE

RECHERCHE avancée

MA SÉLECTION
0 réalisation(s)

Chercher une réalisation



The main content area is a grid of 48 small images, arranged in 6 rows and 8 columns. The images showcase a wide variety of architectural projects, including modern residential buildings, schools, public spaces, and industrial structures. The styles range from traditional to highly contemporary, with a focus on clean lines and functional design. The images are presented in a collage format, allowing for a quick overview of the agency's portfolio.

OBSERVATOIRE NATIONAL DES CAUE

Le CAUE du Val-de-Marne contribue à alimenter l'Observatoire national des CAUE avec des projets d'architecture ou d'urbanisme val-de-marnais.

L'Observatoire des CAUE, c'est :

- une base de données régulièrement actualisée pour faire connaître la production architecturale, urbaine et paysagère, à l'échelle départementale et nationale, et mettre en valeur la démarche des acteurs en projet.
- une sélection d'opérations choisies par les équipes des CAUE pour la qualité de leur conception, leur caractère innovant, leur valeur d'usage.

En un clic, vous avez accès à une sélection de réalisations d'équipements scolaires, culturels, ou sportifs, d'habitat collectif ou individuel, d'aménagement urbain, d'espaces publics et de jardins. La sélection peut être thématique ou géographique.

Les projets étant très nombreux dans le Val-de-Marne, le CAUE 94 privilégie désormais le repérage de projets de maisons individuelles, rénovations, extensions, surélévations, dans le but de nourrir un catalogue de références à l'attention des particuliers. Celui-ci sera utile aux architectes conseil dans le cadre de leurs permanences.



COMMUNICATION

SITE INTERNET

En 2017, une mise à jour importante des pages du site du CAUE du Val-de-Marne a été entreprise. L'idée était de renouveler les références d'études, mais également de rendre certaines pages plus attrayantes ou plus faciles d'accès pour l'internaute.

Mais ce travail a évolué au cours de l'année, puisqu'en raison de problèmes de saturation de la base de données sur laquelle repose notre plateforme, les différents sites hébergés (le nôtre mais aussi celui du CAUE 75, du CAUE 91, du CAUE 95 et des CAUE IdF) ont été à plusieurs reprises inaccessibles, et la décision a été prise au niveau régional de se lancer dans une refonte de ces sites.

Une nouvelle plateforme est donc en préparation, avec tous les sites des CAUE de la région, ce qui signifie l'intégration des sites Internet de Seine-et-Marne, des Yvelines, des Hauts-de-Seine, et de Seine-Saint-Denis.

La société PartiTech est notre prestataire pour la partie technique, et nous travaillons à de nouvelles maquettes avec les graphistes de l'agence Hartlandvilla.

L'enjeu est de concevoir ce site pour tous les supports de lecture, à savoir à la fois ordinateur, tablette et téléphone portable, avec la structuration des informations et les modalités d'affichage que ces différentes tailles d'écrans impliquent.

Cela signifie aussi, en 2018, un temps important de saisie et de recettage à prévoir.

ACCUEIL
LE CAUE & L'AGENCE DE L'ÉNERGIE
TOUT PUBLIC
PROFESSIONNELS & COLLECTIVITÉS

ENSEIGNANTS

L'AGENCE DE L'ÉNERGIE

L'Agence de l'énergie du Val-de-Marne a pour mission d'encourager à réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre liées à la conception et à l'usage des bâtiments (logements, bâtiments tertiaires) comme aux déplacements.

LE CAUE DU VAL-DE-MARNE

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Val-de-Marne assure les missions de conseil aux particuliers et aux collectivités locales, d'information et de formation des professionnels et de sensibilisation du public, aux questions d'architecture, d'urbanisme et d'environnement.

→ CONSULTEZ NOTRE DERNIER RAPPORT D'ACTIVITÉS

L'AGENDA

<	AVRIL 2017							>
L	M	M	J	V	S	D		
					1	2		
3	4	5	6	7	8	9		
10	11	12	13	14	15	16		
17	18	19	20	21	22	23		
24	25	26	27	28	29	30		

Cliquez sur une date pour voir les événements des CAUE

→ VOIR LES ÉVÉNEMENTS À VENIR

L'AGENDA

Retrouvez les derniers numéros de "Contacts"

→ EN SAVOIR PLUS

CONSEILS POUR LES PARTICULIERS

→ RENCONTREZ UN PROFESSIONNEL

L'ABÉCÉDAIRE

A	B	C	D	E
F	G	H	I	J
K	L	M	N	O
P	Q	R	S	T
U	V	W	X	Y
Z				

Cliquez sur les lettres et découvrez les fiches associées

→ VOIR TOUTES LES FICHES

ACCUEIL > TOUT PUBLIC > RENCONTREZ UN PROFESSIONNEL > CONSEILS POUR LES PARTICULIERS

CONSEILS POUR LES PARTICULIERS

De nouvelles permanences conseil sur le Val-de-Marne. Consultez les informations pour votre commune !

Vous désirez construire un logement, réaliser une extension ou rénover un bâtiment ? Vous souhaitez faire des travaux d'économie d'énergie dans votre habitation ?

Prenez le temps d'un rendez-vous personnalisé !

Vous pouvez rencontrer un professionnel dans votre ville ou dans les locaux du CAUE à Maisons-Alfort.

A la demande des municipalités, des permanences d'architectes conseillers et/ou d'ingénieurs en maîtrise de l'énergie du CAUE se tiennent une ou plusieurs fois par mois dans 27 communes du Val-de-Marne. Nos professionnels vous reçoivent également dans les locaux du CAUE à Maisons-Alfort.

A l'aide de la carte et de la liste ci-dessous, consultez les permanences mises en place pour votre commune.

■ Département du Val-de-Marne

□ Communes hors du Département du Val-de-Marne appartenant au Territoire 42 - Grand-Orly Seine Bièvre

RÉSEAUX SOCIAUX

Notre visibilité sur les réseaux sociaux continue de croître depuis la création de notre page Facebook CAUE Val-de-Marne, en décembre 2014.

En 2017, le nombre d'abonnés à notre page est de 602 (soit une augmentation de 12,3% depuis 2016).

Nous avons un rythme de publication de 4 ou 5 posts par semaine en moyenne, avec différentes rubriques régulières telles que [LE FOCUS ÉNERGIE], [LE FOCUS ARCHI] ou [LE CONSEIL SORTIE], et d'autres plus aléatoires : [LE CAUE AIME] ou [ÇA BOUGE AU CAUE].

L'année 2017 représente 177 publications sur notre page, dont 42% sur la thématique « énergie », 41% sur la thématique « architecture » et 17% pour le reste des thématiques.

AGENCE DE L'ÉNERGIE
VAL DE MARNE

Caue Val de Marne
@CAUE94

Accueil
À 30000

J'aime déjà + S'abonner Partager

Appeler maintenant

DES PROJETS POUR VOTRE HABITATION ?

PRENEZ LE TEMPS D'UN CONSEIL !
AUPRÈS D'UN ARCHITECTE ET/OU D'UN
INGÉNIEUR EN MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

RDV gratuit

BASE DE DONNÉES DE CONTACTS

Notre base de données compte à ce jour, pour les huit CAUE de la région, un peu plus de 47000 contacts. Cela engendre bien entendu un travail régulier de mise à jour et de veille.

Depuis cette année, nous communiquons sur presque tous nos événements via cet outil de mailing, à partir duquel nous gérons également les inscriptions. Les messages de relance ou de rappel se font plus aisément, et nous pouvons avoir un suivi des ouvertures de mails ou des participations à nos manifestations, ce qui nous permet de cibler plus précisément nos publics pour chacune de nos propositions.

Dans le cadre du développement de notre nouveau site Internet, des flux devraient être mis en place entre les deux outils, ce qui pourrait nous permettre, par exemple, de générer facilement une newsletter.

En 2018, nous devrions aussi disposer de nouvelles fonctionnalités, telles que la gestion d'événements complexes.



REVUE DE PRESSE

La communication du CAUE auprès de tous les publics se traduit également par la rédaction et la diffusion d'informations dans la presse locale ou professionnelle, en fonction des besoins. Les événements que nous organisons sont régulièrement annoncés dans la presse écrite, et en particulier dans les bulletins municipaux des communes concernées, ainsi que sur Internet.

• PRESSE ÉCRITE

- Vitry le mensuel, n°138, février 2017, p.10 - « *Copropriétés - Des économies d'énergie* »
- Vitry le mensuel, n°138, février 2017, p.29 - « *Rénovation énergétique. Une plateforme pour tous* »
- Vitry le mensuel, n°138, février 2017 - Ciné débat - « *Power to change : la rébellion énergétique* »
- Orly notre ville, n°435, Mars - Avril 2017 - p.20 - « *Apprentis architectes* »
- Vincennes Info, n°732, avril 2017, p.51 - « *Urbanisme. Conseils aux propriétaires* »
- Vivre ensemble, Créteil, n°371, avril 2017, p.29 - « *Journal des quartiers. Des visites - découvertes.* »
- Le MAG, Alfortville, n°34, Octobre 2017, p.30 - « *Les permanences info-énergie et Architecture se tiennent au CTM* »

• SUR LA TOILE :

- Le Moniteur.fr, juillet 2017, « *Vingt leçons d'architecture grandeur nature avec les CAUE d'Île-de-France* »
- La Nouvelle République.fr, Septembre 2017, Indre - La Châtre - Urbanisme - « *Université d'été au château Ars* »
- Site GPSEA, Octobre 2017, « *Permanences Info-énergie* »
- 94 Citoyens.fr, Novembre 2017,

Extrait revue de presse :

ACTUALITÉS
Énergie
10

POURQUOI ENREGISTRER SA COPROPRÉTE SUR COACHCOPRO ?

UN ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE
L'accompagnement juridique est essentiel pour garantir la validité de vos décisions et éviter tout litige. Notre équipe juridique vous assiste tout au long du processus.

SECURISER VOS CHARGES ET VOS HONORAIRES
Nous vous aidons à sécuriser vos charges et honoraires grâce à des outils adaptés et des protocoles rigoureux.

ENREGISTRER VOS HONORAIRES
Nous vous aidons à enregistrer vos honoraires auprès du fisc et de la commission de médiation des consommateurs.

RECEVOIR VOS TITRES DE COPROPRÉTE
Nous vous aidons à recevoir vos titres de copropriété et à les enregistrer au conservateur de hypothèques.

RECEVOIR VOS TITRES DE COPROPRÉTE
Nous vous aidons à recevoir vos titres de copropriété et à les enregistrer au conservateur de hypothèques.

RECEVOIR VOS TITRES DE COPROPRÉTE
Nous vous aidons à recevoir vos titres de copropriété et à les enregistrer au conservateur de hypothèques.

Froid La loi impose 19° maximum

En cette période hivernale, malgré un réseau de chaleur en bon état de fonctionnement (lire notre article page 9), certains habitants se plaignent de ne pas avoir assez chaud chez eux. Depuis un décret de décembre 2013, consacré à l'adoption de la loi sur la transition énergétique, l'article R241-36 du Code de l'énergie prévoit que "dans les locaux à usage d'habitation, d'enseignement, de bureaux ou relevant du public et dans tous autres locaux, [...] les limites supérieures de températures de chauffage sont [...] fixées en moyenne à 19° C". Cette loi ne tient pas compte de l'état du bâti ni des températures ressenties. Après une année complète d'expérimentation et au vu des nombreuses réactions d'habitants et de salariés se plaignant d'un ressenti de froid, le maire va interpeller le gouvernement.

Les bailleurs et les copropriétaires ont l'obligation de respecter cette limite maximale. Tout dépassement entraîne une surfacturation de 7 % par degré supplémentaire, qui se retrouve venir donc répercutée dans les charges que doivent acquies les locataires. Si vous pensez que la température dans votre logement est inférieure à 19 degrés, n'hésitez pas à solliciter votre bailleur ou votre copropriétaire. Un relevé de température à votre domicile sera effectué. Et, le cas échéant, des mesures pourront être prises ■ N. U.



RENDEZ-VOUS
héritier Jean-Vilar
U PROGRAMME
2 place Jean-Vilar
L'heure et vidéo de l'audience du jeudi
février, 19h30.
Indicatif 8 47 91 201.
Opera électronique :
1 sur un nombre
Azules (mardi)
1 février, 19h 30.
Audience d'Amor 10h
Classe de Ser à
festes évènements
Jean-Rox à
mancrosemare,
mardi 20 février,
h
estrejeanvilar.com

SUB
L'AFFICHE
2, place Saint-Just
jus que aux
mardi 3 février 19h,
lam du jeudi,
du 10 février, 20h,
C. Chabon, 11 février
h
lani Aita, vendredi
février, 19h,
Johnny Marcel, 11
mardi Rebel, 10h,
mardi 25 février 20h,
b.vitry94.fr

Copropriétés Des économies d'énergie

**CAUSE 94 • 01 36. rue Edmond-Vocart,
94700 Maisons-Alfort • contact@cause94.fr •
01 48 52 55 20**

Votre notable confort, et vos factures de chauffage et d'électricité sont-ils la hausse ? Quelles solutions mettre en œuvre ? Le CoachCopro® est le service gratuit et indépendant dédié à la copropriété pour la rénovation énergétique. Il a été mis en place par l'Agence locale de l'énergie du Val de Marne et le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement départemental (CAUP 94). L'inscription sur la plateforme CoachCopro®, sur Internet, offre un parcours personnalisé accessible à tous les copropriétaires de l'immeuble. Le suivi et l'archivage de vos consommations sont assurés. Selon le profil que vous rencontrez, les conseils préférés, un ingénieur et un architecte, vous orientent sur des économies d'énergie, des travaux éventuels à réaliser. Dans ce dernier cas, de vous suggérer des aides financières adaptées. Vous pouvez ainsi dépenser moins et vivre plus confortablement ■ C. G.

inscription sur ale-cause94.coachcopro.com

Rénovation énergétique Une plateforme pour tous

La plateforme pour la rénovation énergétique pour tous est un dispositif départemental pour les économies d'énergie. Ses ambassadeurs réalisent gratuitement des diagnostics à domicile et prodigent des conseils et astuces.

Jennifer, qui demeure dans une maison individuelle, avait pour sa facture d'électricité trop élevée, sa maison étant entièrement équipée de matériels électriques. Informée par la mairie que des ambassadeurs réalisaient des diagnostics, elle a fait appel à eux : « Alice est venue pour le conseil à la première visite. Elle a vu un problème avec les ampoules électriques, une pièce froide avec une dalle en béton... À la deuxième visite, Alice formule des préconisations hiérarchisées pour réduire les factures d'énergie et d'eau. Par exemple, pour Jennifer, elle a recommandé l'installation d'un isolant et un nouveau pièce pour un coût d'environ 200 euros. Cette somme, avancée par Jennifer, lui est remboursée par le département et la région qui financent ce type de travaux. Dans tous les cas, rien n'est imposé. Alice, quant à elle, installe une douille et un sablier pour réaliser des économies d'eau sur la douche. « Ce que j'ai aimé, précise Jennifer, c'est leur disponibilité. Comme je travaille, ils sont venus un mardi et m'ont prodigué plein de conseils utiles, les LED, par exemple, ont un indice. Plus il est élevé, plus on se rapproche de la lumière naturelle. Il faut donc les choisir en fonction des pièces de la maison, pour cela, j'ai bénéficié d'une aide de 150 euros. En tout cas, je conseille à tous ceux qui veulent faire des économies de faire appel aux ambassadeurs, car ils sont de bons conseils et assurent un suivi. Ils font une visite au bout d'un an pour vérifier les factures et leur évolution. » ■ **Christiane Grave**



▲ Les enseignants des écoles Makarenko ont suivi, à 15 jours, une formation sur le maniement de tablettes numériques. Un système de pointe qui bénéficie aux élèves et à la qualité de leurs apprentissages.

Écoles Makarenko Du tableau aux tablettes...

Il s'agit plus d'une vingtaine d'enseignants des écoles Makarenko. A côté de la salle, où l'on ne pouvait autrefois manipuler les tablettes numériques livrées par la ville. Un maître formateur de l'Éducation nationale est venu dispenser une formation. Un matériel d'appoint, financé dans le cadre du plan numérique initié en 2013 par l'État, qui finance pour moitié les tablettes, à charge pour la commune de financer le reste. « Le collège Babouin a répondu à l'appel et nous avons collaboré à la réalisation de ce projet. C'est dans ce cadre que nous avons obtenu nos tablettes de 10 tablettes », explique Claire Guillou, enseignante à l'école Makarenko A. « Depuis plus de dix ans, précise Christophe Proven, directeur de systèmes d'information et de numérique la ville investit dans le numérique auprès des écoles. Une action de la ville est d'ailleurs dédiée aux émissions informatiques du Progress scolaire. » Et déjà, Claire Guillou construit ses cours de demain : « Je mets en œuvre la formation. Une expérience en réalité augmentée en ce qui concerne l'utilisation d'applications type géométrie, de trajectoires, prise de photos et vidéo d'expériences scientifiques... » ■

Sylvain Jeminet

Cinévilles.

**MERCREDI À 20H
22 FÉVRIER**

POWER TO CHANGE : LA RÉBELLION ÉNERGÉTIQUE

De Carl-A. Fachnor
(documentaire, 1h30, VO)

Power to Change : La Rébellion Énergétique présente la vision d'un futur où l'énergie est à 100% renouvelable. Depuis quelques années, des centaines de milliers d'individus font de cette vision une réalité. Producteurs, investisseurs, visionnaires... ces pionniers de la transition énergétique contribuent, par leurs actions locales, à la révolution énergétique de tout un pays.

Ce film est un plaisir pour une prise en main rapide de cette révolution.

Chacun d'entre nous, à son échelle, peut devenir un acteur énergétique.

Projection suivie d'un débat animé par Tony Ferreira, conseiller info-énergie au sein de l'Agence de l'Énergie.

En collaboration avec le service Environnement de la ville et en partenariat avec l'Agence de l'Énergie du Val-de-Marne.



**DU 15 AU 28 FÉVRIER
RAID DINGUE**

**De et avec Tony Beck et
Alain Rey, Michel Blanc,
Yves Allot, Sabine Jaisson
(français, 1h46)**



Isouma Pasquini est un hip-hoppeur comme les autres. Discret, révoqué et délaissé, elle est l'un des seuls à ne pas vouloir devenir une célébrité mais une créatrice.

Elle s'entraîne sans relâche pendant son temps libre pour réaliser ses rêves : être la première femme à intégrer le groupe d'élite du B.M.C. Accepté en octobre de septembre en 2010 pour ses talents obscurs et poétiques, elle se retrouve alors dans les pages de *Legion*. *Protagoniste* (dir. Astorby), le para-magicien des secrets du B.M.C. Ce duo improbable se voit chargé d'arrêter le redoutable gang des "Zigoues".

**DU 22 AU 28 FÉVRIER
50 NUANCES PLUS
SOMBRES**

**De James Foley, avec
Jakeem Jabbar, Jaimie
Jozman, Kim Rodriguez
(jeune adulte, 1h37)**



Dépassée par les sentiments de Christian Grey, Anastasia Steele a mis un temps à leur relation. Leur 50^{ème} anniversaire se termine d'ailleurs. Mais Grey

occupe tous ses moments pensées et lorsqu'il lui propose un mariage, elle ne peut lui résister. Peu à peu, elle découvre le double jeu passé de son enthousiasme. Cependant, tandis que Christian lutte avec ses démons intérieurs, Ana doit prendre à nouveau la plus importante des décisions.

**DU 22 AU 28 FÉVRIER
CORNICHE KENNEDY**

**De Dominique Cabren, avec
Lola Creton, Léa Saï
Maïty, Maysa Merski
(jeune adulte, 1h34)**



Pris *Claude Chabrol - Festival du film de Créteil 2016*

Corniche Kennedy. Dans le bleu de la Méditerranée, au pied des luxueuses villas, les minets de Marseille défient les lois de la gravité. Marma, Mehdi, Franck, Melissa, Hamza, Maman, Julia : filles et garçons plongent, nagent, prennent des risques pour vivre plus fort. Suzanne les devine des yeux depuis sa villa chic. Lesat, corps libres, leurs excès. Elle veut en être. Elle va en être.

Tout la réalisatrice, l'envie première était de passer son été sur Marseille, une ville romanesque et où d'un coup ouvert sur la Méditerranée et le monde. Il y a eu ensuite l'idée de montrer le caractère, et peu être le ciel, où les personnages font le pont entre adolescents et adultes.

20

ENFANCE

L'info clé

► INFOS ACCUEIL FUTURS « PETITE SECTION » ► 29 MARS

 TEMPS D'ACTIVITÉS
PÉRISCOLAIRES

 APPRENTIS
ARCHITECTES


En janvier, dans le cadre des Temps d'activités périscolaires, mis en place par la ville, une dizaine d'élèves de l'école élémentaire Paul Eluard A ont bénéficié d'un atelier autour de l'architecture. Ils ont été invités à discuter de leur quartier et à imaginer ce qu'il pourrait devenir demain. Pour cela, ils ont créé une maquette mêlant réel et imaginaire.

« On a un peu amélioré notre quartier », « On a mis plein de couleurs », « On a enlevé des grands bâtiments pour avoir plus de place, plus d'enfants qui jouent et des espaces pour les parents », « un café et des boutiques aussi », expliquent les enfants. « On a déplacé les commerces pour qu'ils soient près de chez nous », « Les gens se déplacent en voiture avec des panneaux solaires dessus, en trottinette, en vélo, en tramway, en bus et à pied », « Il y a aussi une piscine à côté de l'école », « Il y a des espaces pour que les gens découvrent la nature et pour qu'ils parlent entre eux », ajoutent-ils encore.

 Plus de photos
Ville d'Orly



ÉDUCATION

LA VILLE INVESTIT POUR L'ÉDUCATION

À la rentrée 2016-2017, le Ministère de l'Éducation nationale a mis en œuvre de nouveaux programmes scolaires. Qui dit nouveaux programmes dit nouveaux manuels. Pour financer l'acquisition de ces ouvrages, la municipalité d'Orly a décidé de consacrer une enveloppe budgétaire supplémentaire de 72 000 €. Cet investissement important – non obligatoire (les villes voisines ne le font pas à ce niveau) – s'inscrit dans le cadre de la politique volontaire de la ville en matière de réussite scolaire.

Il a permis l'acquisition de nouveaux supports pour les 1 800 élèves scolarisés en élémentaire, c'est-à-dire du CP au CM2. Pour répondre au mieux aux besoins de chaque école, les commandes ont été réalisées en fonction des souhaits émis par les

directions d'école, après concertation avec les équipes enseignantes.

Des livres de lecture, de français, de mathématiques, d'histoire-géographie, de sciences et technologie, d'enseignement moral et civique ou encore de langues vivantes ont ainsi été distribués dans les établissements en fonction de leurs besoins. Plusieurs supports numériques ont aussi été achetés.

« Ça a été une excellente nouvelle pour cette rentrée (...) pour les enfants, grâce à la richesse des supports qu'on leur propose, et pour les enseignants, qui peuvent travailler avec des outils de qualité. C'est très motivant (...) Ça permet aussi de s'approprier les nouveaux programmes scolaires qui sont mis en place, c'est vraiment une bonne chose », commente Mustapha Mansouri, directeur de l'école Romain Rolland A.

ACCUEIL DES FUTURS « PETITE SECTION »

La ville propose en juillet et en août un accueil des futurs "petite section" au sein des accueils de loisirs maternels, afin d'offrir un mode de garde aux parents durant l'été et de permettre aux enfants de s'adapter à des lieux qu'ils fréquenteront régulièrement à partir de septembre. Cet accueil s'adresse aux enfants nés en 2014, dont l'inscription à l'école est effective et dans la limite des places disponibles. La durée d'accueil maximale est de 21 jours (continus ou non). Des réunions d'information seront organisées en mars dans les crèches et au Ram pour les enfants déjà accueillis. Pour ceux ne disposant pas encore de mode de garde, une réunion d'information ouverte à tous sera proposée mercredi 29 mars à 19h au Centre social Andrée Chedid

VIE PRATIQUE

DU NOUVEAU POUR LES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ



Depuis le 28 février, la réforme nationale du traitement des demandes de carte nationale d'identité est entrée en vigueur. Ainsi, les demandes sont désormais traitées selon les modalités identiques à celles des passeports biométriques via l'application des titres électroniques sécurisés et sont instruites par la préfecture du Val-de-Marne. À ce jour, 35 villes sont équipées dans le Val-de-Marne (Alfortville, Arcueil, Bossy-Saint-Léger, Bry-sur-Marne, Cachan, Champigny-sur-Marne, Charenton-le-Pont, Chennevières-sur-Marne, Choisy le Roi, Créteil, Fresnes, Fontenay-sous-Bois, Gentilly, Ivry-sur-Seine, Joinville-le-Pont, Le Kremlin-Bicêtre, Le Plessis-Trévise, L'Hay-les-Roses, Le Perreux-sur-Marne, Limeil-Brevannes, Marolles-en-Brie, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, Orly, Saint-Maur-des-Fossés, Sucy-en-Brie, Saint-Maurice, Saint-Mandé, Thiais, Valenton [demande déposée mais pas encore opérationnelle], Villiers-sur-Marne, Villecresnes, Villejuif, Vincennes, Vitry-sur-Seine). Les habitants peuvent désormais faire établir leur carte d'identité, tout comme leur passeport, dans n'importe quelle mairie en France équipée des dispositifs qui permettent le traitement des demandes. Afin de simplifier la démarche, il est aussi possible d'effectuer une pré-demande en ligne pour gagner du temps. Concrètement, il convient alors de se rendre sur le site Internet de l'Agence nationale des Titres sécurisés, et d'ouvrir un compte, ou bien de se connecter via la plateforme France Connect qui permet de se connecter à différents services administratifs (impôts, sécurité sociale...) à partir

d'un même compte utilisateur. Il faut ensuite se rendre au guichet pour la prise d'empreintes et le dépôt de son dossier (justificatifs d'état civil et de nationalité, justificatifs de domicile, photo d'identité, timbre fiscal le cas échéant). La carte nationale d'identité conserve le même format et reste gratuite (sauf en cas de perte). Par ailleurs, afin de faciliter les démarches, il est désormais possible de prendre rendez-vous pour effectuer, en même temps, une demande de passeport et de carte nationale d'identité.

■ **Attention : les dépôts de demande et retraits de carte d'identité se font sur rendez-vous uniquement, à prendre sur vincennes.fr, à l'accueil de l'hôtel de ville ou par téléphone au 01 43 98 65 00.**

La présence du demandeur est obligatoire lors du dépôt du dossier, y compris pour les mineurs, quel que soit leur âge. Pensez également à faire votre demande à l'avance : les délais d'obtention s'allongent en cette période d'affluence. Vérifiez dès maintenant la validité de vos documents d'identité. Consultez la liste des pièces à fournir sur vincennes.fr ou auprès de l'accueil de l'hôtel de ville.

URBANISME

CONSEILS AUX PROPRIÉTAIRES

Dans le cadre notamment de faire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine bâti créée à Vincennes, des professionnels du Conseil d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement du Val-de-Marne apportent gratuitement leurs conseils aux propriétaires sur les travaux à réaliser et les informent sur les aides financières accordées. Ces permanences auront lieu sur rendez-vous les **MERCREDIS 5 AVRIL ET 3 MAI** et **JEUDI 20 AVRIL** de 14 h à 18 h sur rendez-vous au sein du service de l'Urbanisme.

■ **Centre administratif**
5, rue Eugène-Renaud.
01 43 98 66 70 ou 69.

PRATIQUE **info 51**

COLLECTE DES DÉCHETS

COLLECTE DU VERRE

- Secteur nord
les jeudis 6, 20 avril et 4 mai
- Secteur sud
les jeudis 13 et 27 avril



VOIRIE
OPÉRATIONS COUP DE BALAI



Les opérations Coup de balai permettent de concentrer les moyens municipaux sur une rue pour effectuer un nettoyage approfondi, établir un diagnostic poussé de la voirie et élever les véhicules épaves ou ventouses. Prochaines opérations les **JEUDI 20 AVRIL**, rue de la Renardière, et **JEUDI 4 MAI**, rue Louis-Besquel, entre 6 h et 12 h.

■ **Stationnement interdit à partir de 6 h** : les véhicules qui n'auront pas été déplacés seront enlevés et mis en fourrière par les services de police.

ENCOMBRANTS

- En pied d'immeuble
Lundi 3 avril et 1^{er} mai

DÉCHETS VERTS

- En pied d'habitation présentés dans des sacs en papier à la charge de l'habitant (pas de sac en toile de jute)
Lundi 10 avril

DÉCHETTERIES MOBILES

- Vincennes
■ Place Renon,
le samedi 8 avril de 9 h à 13 h
- Place Carnot,
le samedi 15 avril de 9 h à 13 h
- Place Diderot,
le mercredi 26 avril
de 14 h à 18 h

- Saint-Mandé
■ Rue Gailletet,
le samedi 6 mai de 9 h à 13 h
- Place de la Libération,
le mercredi 19 avril
de 9 h à 13 h

- Retrouvez le calendrier complet sur vincennes.fr.

Journal des QUARTIERS

www.ville-creteil.fr/conseils-de-quartier

AVRIL 2017/ N° 371



SECTEURS NORD ET OUEST

Des visites-découvertes

La Ville de Créteil, en collaboration avec le CAUE 94 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), a organisé deux visites de secteur à destination des conseillers de quartier.

L'objectif était de leur permettre de mieux connaître leur secteur, avec les spécificités et l'histoire de chaque quartier, tout en favorisant le rapprochement et l'échange. La première visite a eu lieu le 25 février dans le secteur Ouest. "La direction de la Culture de la Ville et le CAUE avaient bien préparé leur affaire, témoigne Pierre Navarro du Palais, l'un des 20 participants. Cela fait pourtant 40 ans que j'habite ici, mais ils m'ont fait découvrir des passages, des coursives près de chez moi dont j'ignorais l'existence." L'occasion aussi, pour chacun, de raconter un souvenir, une anecdote. La visite du secteur Nord, elle, a eu lieu le 4 mars et, malgré le mauvais temps, ils étaient une douzaine à s'être déplacés. Des conseillers de quartier d'autres secteurs avaient également été invités à cette visite. Ils ont découvert une partie de l'histoire architecturale de Créteil, ses trésors cachés, comme le Carmel ou encore Les Bleuets après leur rénovation.

La visite organisée par le secteur Ouest



La visite organisée par le secteur Nord

SECTEUR SUD

Atelier couture

L'atelier couture vous accueille le 8 avril de 10h à 12h au local du secteur, 1, allée Pierre-d'Olivet. L'équipe vous attend pour coudre, discuter, tricoter autour d'un thé ou d'un café. L'atelier sera suivi d'une permanence de l'association La Chaîne de l'Espoir qui se tiendra de 14h à 16h.

INFOS TRAVAUX



Le nouveau visage du square Berthelot

AMÉNAGEMENT Au début de l'année 2017, les jeux pour enfants du square Berthelot ont été retirés suite à de nombreuses plaintes pour nuisances sonores générées par une occupation nocturne de cet équipement par des adultes. Souhaitant néanmoins que les habitants puissent continuer à profiter de cet espace de verdure, la Municipalité a décidé d'**aménager le square en espace ouvert**, écrin de verdure dans la continuité du cheminement de l'allée Berthelot. Des espaces engazonnés se mêleront à des espaces composés de plantes fleuries. **Une allée minérale traversera le square.** Les travaux seront réalisés fin 2017 / début 2018 et suivis de la plantation des végétaux, fournis par les serres de Mandres-les-roses. Un budget de 50 000 euros a été investi par la ville pour le réaménagement du square Berthelot.

La ville sécurise les abords de l'école Pierre Bérégovoy

TRAVAUX Dans le cadre du plan Vigipirate, la ville d'Alfortville **sécurise les abords des écoles.** Des travaux ont été réalisés en ce sens aux abords de l'école Pierre Bérégovoy au nord de la ville. Les places de stationnement situées au droit de l'école, quai d'Alfortville, ont été condamnées au profit d'un trottoir élargi et d'une bande plantée. **Un passage piéton a également été mis en place** pour assurer la traversée vers les berges de la Marne. Les travaux de terrassement ont eu lieu fin août pour permettre une rentrée scolaire apaisée. Des plantations de vivaces et de graminées viendront également agrémenter le site courant octobre, période plus favorable à la plantation.



Les permanences info-énergie et Architecture se tiennent au CTM

RENOVATION Des permanences architecture et info-énergie se tiendront à Alfortville, au centre technique municipal (3 rue du Capitaine Alfred Dreyfus) **les mardis 14 novembre et 5 décembre de 9h30 à 12h30.**

Les permanences énergie menées par l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne ont vocation à vous aider à réduire votre facture d'énergie, engager des travaux de rénovation énergétique, utiliser les énergies renouvelables et s'informer sur les aides financières. Pour vous inscrire, vous pouvez appeler le **01 41 94 31 06** ou envoyer un courriel à devdurable@gpsea.fr. Les permanences du CAUE ont pour objectif d'informer et de conseiller les particuliers qui désirent construire ou rénover. Les conseils sont gratuits et indépendants. Les rendez-vous se prennent au **01 49 77 25 93.**



LE MONITEUR.frL'ACTUALITÉ EN CONTINU ET LES SERVICES DE LA CONSTRUCTION
article/Vingt-leçons-d'architecture-grandeur-nature-avec-les-caue-d-ile-de-france-34731373

RÉALISATIONS

Vingt leçons d'architecture grandeur nature avec les CAUE d'Île-de-France

Par Service architecture et urbanisme - LE MONITEUR.FR - Publié le 31/07/2017 à 15:31

Mots clés : Architecture

Une initiative organisée le dimanche 15 octobre 2017 à destination du grand public...



© DR -

L'architecture n'est pas réservée aux seuls initiés aux mystères de l'Art. Les amateurs et le grand public – 66,9 millions d'usagers de l'architecture dans le pays – sont également conviés à la découvrir au travers de toutes ses manifestations et de toutes ses valeurs. L'exploration de la région Île-de-France : tel est l'objet des vingt leçons d'architecture «grandeur nature» proposées le dimanche 15 octobre prochain par les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de la région en partenariat avec l'École Spéciale d'Architecture (ESA).

A partir de l'ESA, boulevard Raspail (XIV^e), ces vingt parcours proposeront de découvrir, entendre et analyser le mouvement moderne, les édifices religieux du XX^e siècle, les cités-jardins, les grands ensembles, les villes nouvelles, les pavillons, les reconversions de sites industriels, les nouveaux quartiers de la métropole, les dalles et les tours, etc.

Au point de départ de ces voyages, une «personnalité surprise» donnera une leçon introductive intitulée «Qu'est-ce que l'architecture?», celle-ci aura lieu le 15 octobre de 11h à 12h. A 14h, chaque groupe partira à pied, à vélo, en car ou en bateau visiter une réalisation architecturale en Île-de-France. Ces leçons d'architecture itinérantes s'inscrivent dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture (JNA) dont l'objectif est de développer et renforcer l'intérêt de chacun pour l'architecture de proximité.

Inscription en ligne : caue-idf.fr – Participation : 5 euros – Courriel : laura.waest@caue92.com

MES FAVORIS

Tours [x] - Poitiers [x]



Jamais Payer Le Cable TV

Tendances Tech

Appareil pourrait être en rupture de stock à cause des pressions des opérateurs Tv



TOUTES ZONES

INDRE

INDRE-ET-LOIRE

LOIR-ET-CHER

DEUX-SÈVRES

VIENNE

FRANCE/MONDE

Rechercher une com

Indre - La Châtre - Urbanisme

Université d'été au château Ars

14/09/2017 05:33



Recommander 0

Twitter

G+



Un groupe de participants de l'université d'été des CAUE de France en visite à la Maison de Jour de Fête, à Sainte-Sévère.

Les conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) ont choisi le château d'Ars pour tenir leur université d'été les 6, 7 et 8 septembre. Elle a été organisée par les CAUE du Centre et de l'Indre.

La manifestation a regroupé cent quarante professionnels en conseils du bâtiment, de l'urbanisation, des paysagistes et graphistes de toute la France. Ils ont été accueillis par Marie-Jeanne Lafarcinade, présidente du CAUE de l'Indre. Le dernier rassemblement s'était tenu à Marseille, en 2013. Le premier, en 2004, avait eu lieu à Gargllesse. Ces trois jours ont permis d'échanger sur les pratiques actuelles. Des ateliers inter CAUE et intergénérationnels ont été mis en place pour évoquer les missions de conseil à l'ère du numérique, les formations et le contexte, la sensibilisation et la participation du public autour des thèmes du patrimoine et de la création architecturale, des paysages ruraux et métropolitains.

Les participants en ont également profité pour visiter le domaine de George Sand à Nohant, la Maison de Jour de Fête à Sainte-Sévère et le ski nautique à la base de loisirs de Poulligny-Notre-Dame. La rencontre s'est terminée autour d'une table ronde avec les élus locaux : Vanick Berberian, Pascal Chéramy, François Deugeron et Patrick Judalet, en évoquant le travail réalisé durant ces ateliers.



ENVIRONNEMENT



Permanences info-énergie

Vous cherchez à réduire votre facture d'énergie ou à réaliser des travaux de rénovation ?

Vous vous interrogez sur les aides financières possibles ?

Grand Paris Sud Est. Avenir propose des **conseils gratuits et indépendants** délivrés aux particuliers, ou aux copropriétés par les conseillers info-énergie de l'Agence de l'Énergie du Val-de-Marne et de la Seine Est-Parisien.

Pour bénéficier d'un rendez-vous personnalisé

(1 heure environ) à Alfortville, Boissy-Saint-Léger, Créteil, Sucy-en-Brie ou encore Marolles-en-Brie.

☎ 01 41 94 01 06
✉ devdurable@cpses.fr

Ces permanences info-énergie sont ouvertes à tous les habitants du territoire.

Plus spécifiquement pour les copropriétés

bénéficiez d'un accompagnement via l'outil CoachCoop®

Plus d'informations sur : <https://ale-caue94.coachcoop.com>



94.Citoyens
C.O.M. Société d'information sur le territoire de la Région Île-de-France

Rechercher OK

ACCUEIL | SOCIÉTÉ | POLITIQUE | ENVIRONNEMENT | ÉCONOMIE | LOISIRS | AGENDA | GRAND PARIS | VILLES

Publier

UN MÉTIER QUI A DU SENS

ENVIRONNEMENT | VAL-DE-MARNE | 24/11

REAGIR PAS-COUBOIS

Familles à énergie positive : relevez le défi!



Initié en Haute-Savoie en 2008 par l'association Prioriterre, le Défi des familles à énergie positive a désormais séduit des milliers de communes et leurs habitants, constituant un moyen stimulant d'inviter les foyers à prendre conscience de leur consommation d'énergie et à changer certaines habitudes.

Le principe : constituer des équipes de familles ou foyers qui vont chacune essayer d'économiser leur énergie pendant la durée du défi, grâce à un certain nombre de gestes comme arrêter de faire couler l'eau inutilement, éteindre la lumière en sortant, trier ses déchets, utiliser un thermostat pour le chauffage, choisir de l'électro-ménager économe, éviter les appareils en veille... En moyenne, les participants diminuent de 12% leur consommation d'énergie indique l'association Prioriterre. Pour accompagner les participants, des conseils, outils et un site internet de suivi sont mis à disposition.

Cette année, quatre villes du Val-de-Marne ont décidé de relever le défi : Fontenay-sous-Bois, Nogent-sur-Marne, Villeneuve-le-Roi et Vincennes.

Tout le monde peut participer, locataire ou propriétaire, vivant seul ou à plusieurs. Une fois inscrits, les participants sont répartis en équipes d'amis, de voisins ou autres. Pour participer, il suffit de s'inscrire sur le site du défi correspondant à sa ville. Cela ne prend que quelques secondes. Un premier quiz permet ensuite de faire le point sur ses habitudes du moment pour évaluer les marges de progression.

Pour mesurer ses progrès, il convient de rentrer les consommations de l'hiver précédent et de faire deux relevés de ses consommations au début et à la fin de la période du défi. Des réunions sont organisées durant le défi pour encourager, conseiller et donner les outils.

En pratique :

A Fontenay-sous-Bois, le défi a été lancé lors d'une réunion, le 21 novembre mais il n'est pas trop tard pour s'inscrire : [site d'inscription](#).

A Nogent-sur-Marne, la réunion de lancement se tiendra mercredi 29 novembre à 19h30, salle Charles de Gaulle : [site d'inscription](#).

A Villeneuve-le-Roi, le lancement se tiendra le 1er décembre : [site d'inscription](#).

A Vincennes, la date de lancement n'est pas encore indiquée : [site d'inscription](#).

À LIRE AUSSI

Pollution : 34 sites à surveiller en Val-de-Marne

Chasses aux oeufs de Pâques en Val-de-Marne

40 compagnies du Val-de-Marne à Avignon pour le OIT 2017

Vacances d'été en Val-de-Marne? Programme ville par ville

Eau Énergie

à la maison da

